



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Police cantonale POL
Kantonspolizei POL

Statistique policière de la criminalité (SPC)

Rapport annuel Fribourg 2015



Table des matières

1	Aperçu.....	6
1.1	Infractions selon la loi.....	6
1.1.1	Répartition des infractions selon la loi.....	6
1.1.2	Élucidations et évolution des infractions selon la loi	7
1.2	Infractions du Code pénal (CP).....	8
1.2.1	Répartition selon les titres du Code pénal (CP)	8
1.2.2	Titres du Code pénal et sélection d'infractions: élucidations et évolution des infractions.....	9
1.2.3	Sélection d'infractions du Code pénal avec indication des élucidations (y compris celles des années précédentes).....	10
1.3	Infractions selon la répartition géographique	11
1.3.1	Code pénal (CP).....	11
1.3.1.1	Fréquence (‰) par district.....	11
1.3.1.2	Fréquence (‰) et évolution par district	12
1.3.1.3	Fréquence (‰) par commune	12
1.3.1.4	Fréquence (‰) et évolution par commune.....	13
1.3.2	Loi sur les stupéfiants (LStup).....	14
1.3.2.1	Fréquence (‰) par district.....	14
1.3.2.2	Fréquence (‰) et évolution par district	15
1.3.2.3	Fréquence (‰) par commune	15
1.3.2.4	Fréquence (‰) et évolution par commune.....	16
1.3.3	Loi sur les étrangers (LEtr).....	17
1.3.3.1	Fréquence (‰) par district.....	17
1.3.3.2	Fréquence (‰) et évolution par district	18
1.3.3.3	Fréquence (‰) par commune	18
1.3.3.4	Fréquence (‰) et évolution par commune.....	19
1.4	Prévenus selon la loi.....	20
1.4.1	Répartition de l'âge et du sexe selon la loi.....	20
1.4.1.1	Code pénal (CP).....	20
1.4.1.2	Loi sur les stupéfiants (LStup).....	21
1.4.1.3	Loi sur les étrangers (LEtr).....	21
1.4.2	Nationalité des prévenus selon la loi (CH/étrangers selon le statut de séjour).....	22
1.4.3	Nationalité selon la loi et le statut de séjour	23
1.4.3.1	Code pénal (CP).....	23
1.4.3.2	Loi sur les stupéfiants (LStup).....	24
1.4.3.3	Loi sur les étrangers (LEtr).....	24
1.4.4	Nombre d'infractions dans une année civile par prévenu	25
1.4.4.1	Code pénal (CP).....	25
1.4.4.2	Loi sur les stupéfiants (LStup).....	25
1.4.4.3	Loi sur les étrangers (LEtr).....	26
1.4.5	Nombre de prévenus par infraction au Code pénal (CP).....	26
2	Partie détaillée.....	27
2.1	Infractions de violence.....	27
2.1.1	Infractions de violence: répartition selon le type de violence	27
2.1.2	Infractions de violence: élucidations et évolution des infractions.....	28
2.1.3	Infractions de violence selon l'endroit	29
2.1.3.1	Infractions de violence selon l'endroit: public-privé	29
2.1.3.2	Infractions de violence selon l'endroit: catégories détaillées	29

2.1.4	Infractions de violence selon l'instrument.....	30
2.1.4.1	Homicides, y c. tentatives	30
2.1.4.2	Lésions corporelles graves	30
2.1.5	Prévenus d'infractions de violence selon l'âge, le sexe et la nationalité.....	31
2.1.6	Lésés d'infractions de violence selon l'âge et le sexe.....	32
2.2	Violences domestiques.....	33
2.2.1	Violences domestiques: répartition selon l'infraction.....	33
2.2.2	Violences domestiques: évolution des infractions.....	34
2.2.3	Violences domestiques: type de relation entre lésé et prévenu.....	35
2.3	Infractions contre l'intégrité sexuelle.....	36
2.3.1	Infractions contre l'intégrité sexuelle: répartition selon l'infraction	36
2.3.2	Infractions contre l'intégrité sexuelle: élucidations et évolution des infractions	36
2.3.3	Infractions contre l'intégrité sexuelle selon l'endroit.....	37
2.4	Infractions contre le patrimoine.....	38
2.4.1	Infractions contre le patrimoine: répartition selon l'infraction	38
2.4.2	Infractions contre le patrimoine: élucidations et évolution des infractions	39
2.5	Brigandage.....	40
2.5.1	Brigandage selon l'instrument	40
2.5.2	Brigandage selon l'instrument: élucidations et évolution des infractions	40
2.6	Vol.....	41
2.6.1	Répartition selon le type de vol	41
2.6.2	Type de vol: élucidations et évolution des infractions	41
2.6.3	Vol par effraction selon l'endroit	42
2.6.3.1	Vol par effraction selon l'endroit: public-privé.....	42
2.6.3.2	Vol par effraction selon l'endroit: catégories détaillées	43
2.7	Vol de véhicule.....	44
2.7.1	Vol de véhicule: répartition selon le type de véhicule	44
2.7.2	Vol de véhicule: élucidations et évolution des infractions	44
2.8	Dommmages à la propriété.....	45
2.8.1	Dommmages à la propriété: répartition selon le contexte	45
2.8.2	Dommmages à la propriété selon le contexte: élucidations et évolution des infractions	45
2.8.3	Vandalisme selon le mode opératoire	46
2.8.4	Vandalisme selon l'endroit.....	47
2.9	Loi sur les stupéfiants (LStup).....	48
2.9.1	Loi sur les stupéfiants: répartition selon la forme d'infraction.....	48
2.9.2	Loi sur les stupéfiants: élucidations et évolution des infractions	49
2.9.3	Loi sur les stupéfiants: substances selon la forme d'infraction	50
2.9.3.1	Consommation par substances	50
2.9.3.2	Trafic par substances	51
2.9.4	Loi sur les stupéfiants: prévenus	51
2.9.4.1	Consommation selon la catégorie d'âge et la nationalité des prévenus	51
2.9.4.2	Trafic selon la catégorie d'âge et la nationalité des prévenus	52
2.9.4.3	Loi sur les stupéfiants: fréquences des enregistrements par prévenu dans une année civile.....	52
2.9.5	Décès dus à la drogue: évolution	53
2.9.6	Loi sur les stupéfiants: saisies de substances	54

2.10	Loi sur les étrangers (LEtr)	55
2.10.1	Loi sur les étrangers: répartition selon l'infraction	55
2.10.2	Loi sur les étrangers: élucidations et évolution des infractions	56
3	Évolution	57
3.1	Tableaux	57
3.1.1	Infractions selon la loi	57
3.1.2	Titres du Code pénal et sélection d'infractions	58
3.1.3	Code pénal: infractions par district	59
3.1.4	Code pénal: infractions par commune.....	60
3.1.5	Infractions à la loi sur les stupéfiants	61
3.1.6	Loi sur les stupéfiants: infractions par district.....	61
3.1.7	Loi sur les stupéfiants: infractions par commune	62
3.1.8	Infractions à la loi sur les étrangers.....	63
3.1.9	Loi sur les étrangers: infractions par district.....	64
3.1.10	Loi sur les étrangers: infractions par commune	65
3.1.11	Infractions de violence	66
3.1.12	Infractions de violence domestique	67
3.1.13	Infractions contre le patrimoine	68
3.2	Graphiques	69
3.2.1	Infractions selon la loi	69
3.2.2	Code pénal: sélection de titres	70
3.2.3	Infractions contre la vie et l'intégrité corporelle	70
3.2.4	Infractions contre l'intégrité sexuelle	71
3.2.5	Infractions contre le patrimoine	71
3.2.6	Infractions à la loi sur les stupéfiants	72
4	Suppléments cantonaux	73
4.1	En un coup d'œil	73
4.1.1	Fréquences flashes en 2015	73
4.1.2	Chiffres-clés.....	74
4.1.3	Activités	75
4.1.4	Le travail au quotidien	75
4.2	Incendies	76
4.2.1	Incendies : cause et évolution	76
4.2.2	Incendies : répartition selon la cause	76
4.3	Levées de corps	77
4.3.1	Levées de corps : tendance et origine des décès	77
4.4	Suicides et tentatives de suicides	78
4.4.1	Suicides et tentatives de suicides : évolution	78
4.4.2	Suicides et tentatives de suicides : répartition	78
4.4.3	Suicides : modes opératoires	79
4.4.4	Tentatives de suicides : modes opératoires	79
4.5	Sécurité publique	80
4.5.1	Personnes disparues : évolution	80
4.5.2	Personnes en difficulté : évolution.....	80
4.5.3	Personnes en difficulté : répartition selon le type de difficulté	81
4.5.4	Climat social : évolution.....	81
4.5.5	Interventions à risque : évolution.....	82

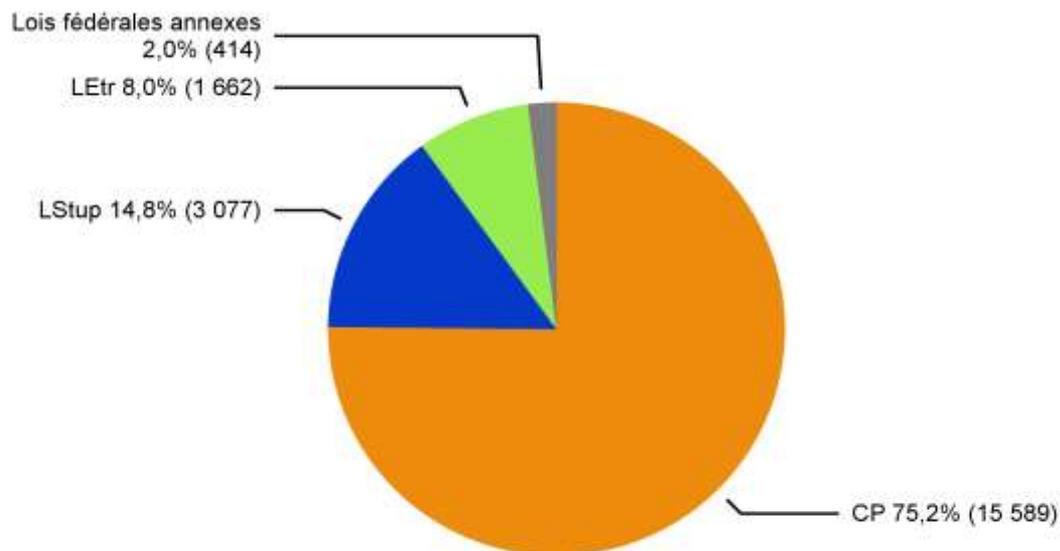
4.6	Activités	83
4.6.1	Identification par le commissariat d'identification judiciaire (CIJ) : évolution	83
4.6.2	ADN : prélèvements sur les personnes	83
4.6.3	Réquisitions administratives : genre et évolution	84
4.7	Ordre et sécurité publique	85
4.7.1	Maintien de l'ordre (MO et SO).....	85
4.8	Transports de détenus	86
4.8.1	Transports de détenus : évolution	86
4.9	Gens du voyage	87
4.9.1	Gens du voyage : évolution	87
4.9.2	Gens du voyage : répartition géographique	87
5	Glossaire méthodologique	88
5.1	Introduction	88
5.2	Définitions	88
5.2.1	Le cas/l'affaire.....	88
5.2.2	L'infraction	88
5.2.3	L'infraction élucidée/la personne prévenue	88
5.2.4	La personne lésée	88
5.2.5	La population résidante permanente	88
5.2.6	Etat des communes.....	89
5.3	Principes d'exploitation des données	89
5.3.1	Statistique de sortie	89
5.3.2	Principe du lieu de commission de l'infraction.....	89
5.3.3	Comptage des personnes ou comptage unique.....	89
5.4	Chiffres clés	89
5.4.1	Chiffres absolus.....	89
5.4.2	Chiffres relatifs.....	89
5.4.3	Graphiques	90
6	Index des tableaux	91
7	Index des figures	92

1 Aperçu

1.1 Infractions selon la loi

1.1.1 Répartition des infractions selon la loi

Répartition des infractions selon la loi



État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 1: Répartition des infractions selon la loi

Les infractions au Code pénal (CP), à la loi sur les stupéfiants (LStup) et à la loi sur les étrangers (LEtr) sont détaillées dans la présente statistique policière de la criminalité. Les infractions à la loi sur la circulation routière (LCR) ne sont pas prises en considération dans la SPC, ni les homicides par négligence ou les lésions corporelles résultant d'une infraction à la loi sur la circulation routière (LCR), qui eux figurent dans la statistique des accidents de la circulation.

Par ailleurs, en fonction des règles de compétences cantonales, diverses lois fédérales annexes ne sont pas ou pas uniquement du ressort de la police cantonale. En effet, certaines infractions saisies par la police des chemins de fer ou le corps des gardes-frontière peuvent être directement transmises au ministère public (par exemple les infractions à la loi sur le transport de voyageurs). Il est donc important de noter que certaines infractions aux lois fédérales annexes n'entrent pas dans la statistique policière de la criminalité, mais sont envoyées directement aux autorités judiciaires compétentes.

1.1.2 Élucidations et évolution des infractions selon la loi

Élucidations et évolution des infractions selon la loi

	2014		2015		Différence
	Infractions	Élucidations	Infractions	Élucidations	
Code pénal (CP)	16 446	39,2%	15 589	42,6%	-5%
Loi sur les stupéfiants (LStup)	2 859	98,6%	3 077	98,6%	8%
Loi sur les étrangers (LEtr)	1 786	99,9%	1 662	99,9%	-7%
Autres lois fédérales annexes	430	88,4%	414	84,5%	-4%

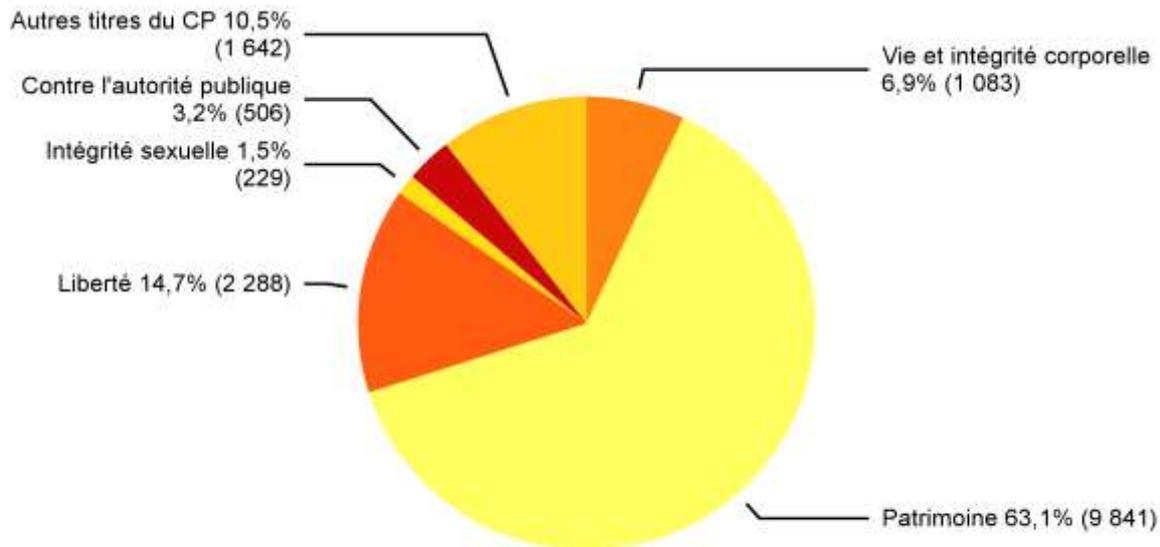
© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 1: Élucidations et évolution des infractions selon la loi

1.2 Infractions du Code pénal (CP)

1.2.1 Répartition selon les titres du Code pénal (CP)

Répartition selon les titres du Code pénal



État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 2: Répartition selon les titres du Code pénal

Pour une question de clarté, seuls les titres les plus fréquents du Code pénal et une sélection des principales infractions sont représentés. En ce qui concerne les violations de domicile, il faut tenir compte du fait qu'une grande part de ces dernières est dénoncée en relation avec l'infraction de vol (notamment de vol par effraction). Même dans ce cas, elles sont classées parmi les infractions contre la liberté et incluses dans le total de ces dernières. Les données détaillées ne comprennent à l'inverse que les violations de domicile qui ne sont pas liées à un vol.

1.2.2 Titres du Code pénal et sélection d'infractions: élucidations et évolution des infractions

Titres du Code pénal et sélection d'infractions: élucidations et évolution des infractions

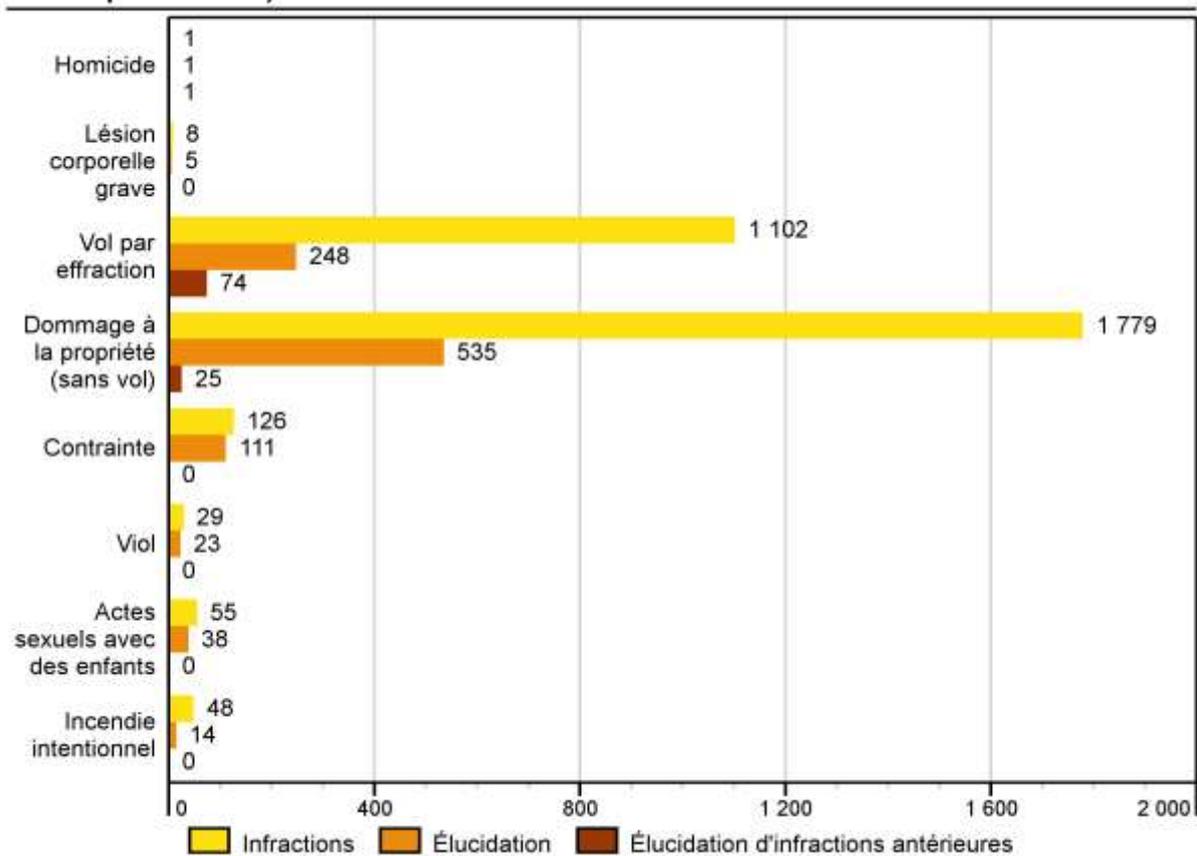
	2014		2015		Différence
	Infrac-tions	Élucida-tions	Infrac-tions	Élucida-tions	
Total général du Code pénal	16 446	39,2%	15 589	42,6%	-5%
Total vie et intégrité corporelle	1 066	85,7%	1 083	86,1%	2%
Homicides consommés (Art. 111–113/116)	1	100,0%	0	–	-100%
Homicides tentatives (Art. 111–113/116)	4	100,0%	1	100,0%	-75%
Lésions corporelles graves (Art. 122)	14	64,3%	8	62,5%	-43%
Lésions corporelles simples (Art. 123)	434	85,7%	396	85,4%	-9%
Total patrimoine	10 499	26,7%	9 841	28,5%	-6%
Vol (sans vol de véhicule) (Art. 139)	4 783	22,5%	4 019	24,7%	-16%
dont vol par effraction	1 541	22,5%	1 102	22,5%	-28%
dont vol à l'arrachée	23	26,1%	17	23,5%	-26%
Vol de véhicule (Art. 139)	1 100	23,7%	1 034	6,6%	-6%
Brigandage (Art. 140)	65	49,2%	34	52,9%	-48%
Dom. à la propriété (sans vol) (Art. 144)	1 743	39,8%	1 779	30,1%	2%
Escroquerie (Art. 146)	248	39,5%	702	66,4%	183%
Extorsion et chantage (Art. 156)	58	13,8%	37	8,1%	-36%
Infract. ds faillite, pours. pr dettes (Art. 163–171)	15	66,7%	10	90,0%	-33%
Total honneur, domaine secret ou privé	968	73,0%	998	77,6%	3%
Diffamation et calomnie (Art. 173 + 174)	180	58,9%	178	68,5%	-1%
Total liberté	2 739	39,9%	2 288	45,7%	-16%
Menaces (Art. 180)	531	85,5%	583	86,3%	10%
Contrainte (Art. 181)	101	80,2%	126	88,1%	25%
Traite d'êtres humains (Art. 182)	3	100,0%	0	–	-100%
Séquestration et enlèvement (Art. 183)	21	95,2%	16	93,8%	-24%
Violation de domicile sans vol (Art. 186)	140	73,6%	148	66,9%	6%
Total intégrité sexuelle	205	67,8%	229	77,3%	12%
Actes d'ordre sexuel avec des enfants (Art. 187)	41	61,0%	55	69,1%	34%
Viol (Art. 190)	20	75,0%	29	79,3%	45%
Exhibitionnisme (Art. 194)	19	52,6%	20	70,0%	5%
Pornographie (Art. 197)	33	93,9%	28	92,9%	-15%
Total danger collectif	123	30,9%	169	22,5%	37%
Incendie intentionnel (Art. 221)	36	44,4%	48	29,2%	33%
Total autorité publique	456	98,0%	506	97,0%	11%
Violence ou menace contre fonction. (Art. 285)	220	97,7%	248	99,2%	13%
Total administration de la justice	96	86,5%	83	94,0%	-14%
Blanchiment d'argent (Art. 305 ^{bis})	14	64,3%	16	87,5%	14%
Autres infractions du Code pénal	294	72,4%	392	78,3%	33%

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 2: Titres du Code pénal et sélection d'infractions: élucidations et évolution des infractions

1.2.3 Sélection d'infractions du Code pénal avec indication des élucidations (y compris celles des années précédentes)

Sélection d'infractions du Code pénal avec indication des élucidations (y compris celles des années précédentes)



État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 3: Sélection d'infractions du Code pénal avec indication des élucidations (y compris celles des années précédentes)

L'élucidation d'une infraction peut découler des actes d'enquêtes d'un canton, d'une dénonciation nominale d'un lésé ou d'un témoin, d'une recherche de grande envergure, etc. Le nombre d'élucidations ne peut exprimer ni comment ni par qui l'élucidation a eu lieu. D'autant plus, il ne peut pas servir comme indicateur de l'efficacité du travail policier pour toutes les infractions d'une manière identique.

Par élucidations ultérieures nous entendons les infractions qui ont déjà été exploitées statistiquement dans une année précédente mais dont on a trouvé les personnes prévenues seulement dans l'année civile actuelle.

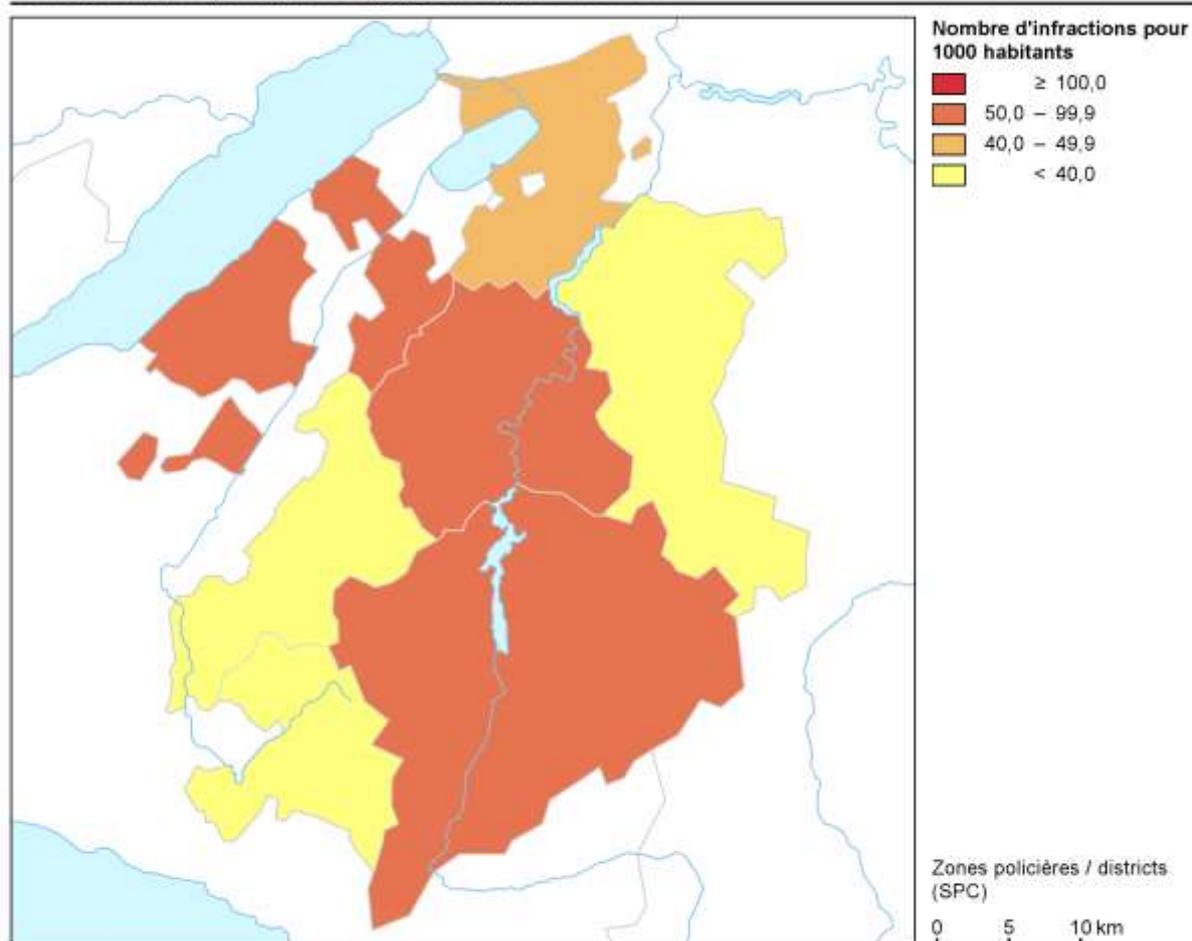
1.3 Infractions selon la répartition géographique

1.3.1 Code pénal (CP)

La comptabilisation des fréquences (nombre d'infractions pour 1000 habitants) améliore la comparabilité. Au moment de comparer ces fréquences, il faut cependant tenir compte de la proportion des pendulaires, qui pèsent d'un poids non négligeable sur la criminalité des grandes villes.

1.3.1.1 Fréquence (‰) par district

Code pénal (CP): fréquence (‰) par région/district



État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – SPC (2015), STATPOP (2014)

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2016

Figure 4: Code pénal (CP): fréquence (‰) par district

1.3.1.2 Fréquence (‰) et évolution par district

Code pénal: fréquence (‰) et évolution par district

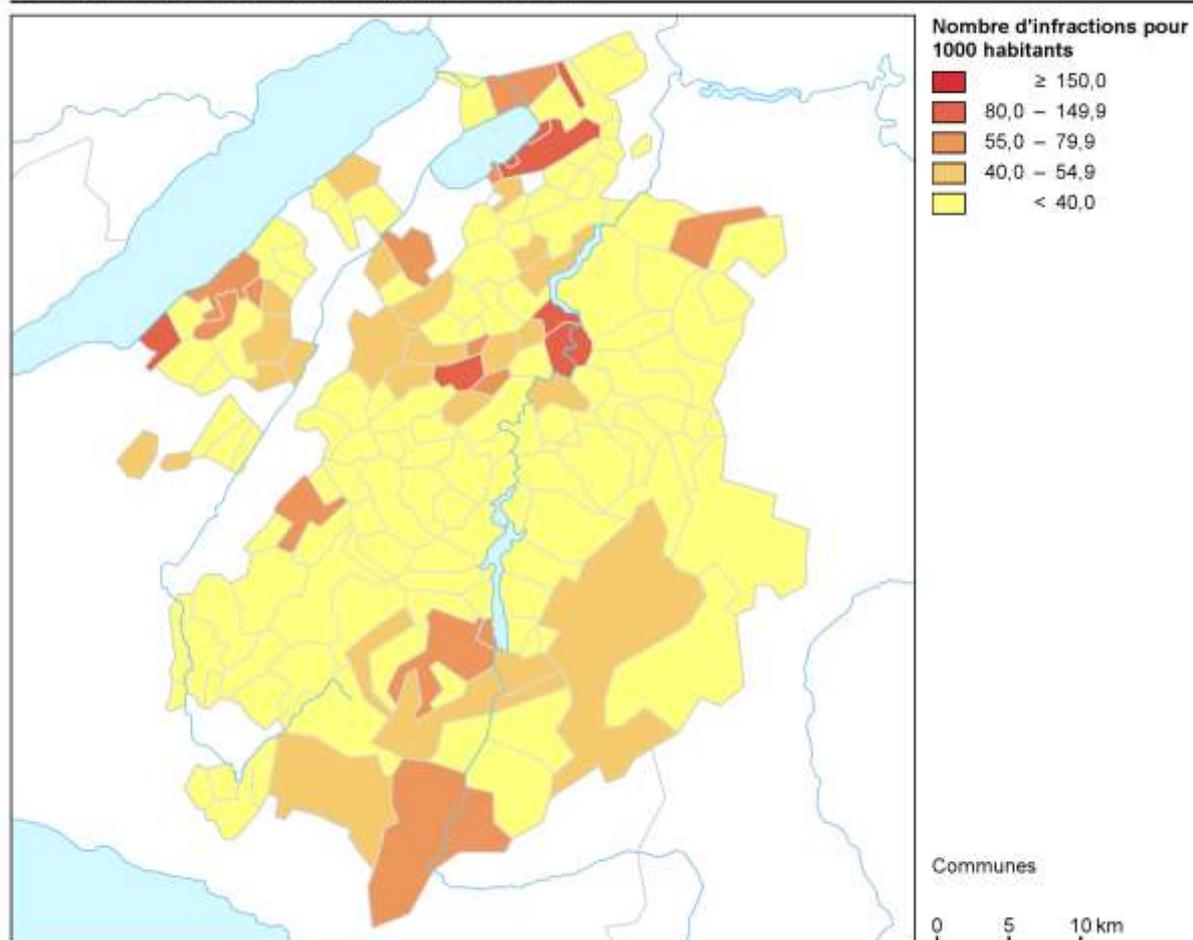
	2014			2015			Différence
	Infractions	Habitants	Fréquence	Infractions	Habitants	Fréquence	
La Sarine	7 794	101 477	76,8	7 183	103 330	69,5	-8%
La Gruyère	2 817	50 325	56,0	2 671	51 580	51,8	-5%
Sense	1 086	42 405	25,6	1 219	42 950	28,4	12%
See / Lac	1 493	34 359	43,5	1 677	34 901	48,1	12%
La Broye	1 637	29 246	56,0	1 543	30 035	51,4	-6%
La Glâne	970	22 445	43,2	709	22 917	30,9	-27%
La Veveyse	625	17 365	36,0	568	17 664	32,2	-9%
Inconnu FR	24	-	-	19	-	-	-21%

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 3: Code pénal: fréquence (‰) et évolution par district

1.3.1.3 Fréquence (‰) par commune

Code pénal (CP): Fréquence (‰) par commune



État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – SPC (2015), STATPOP (2014)

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2016

Figure 5: Code pénal (CP): Fréquence (‰) par commune

1.3.1.4 Fréquence (‰) et évolution par commune

Code pénal: fréquence (‰) et évolution par commune

	2014			2015			Différence
	Infrac-tions	Habi-tants	Fré-quence	Infrac-tions	Habi-tants	Fré-quence	
Fribourg	4 738	37 485	126,4	4 373	38 288	114,2	-8%
Bulle	1 837	20 824	88,2	1 653	21 464	77,0	-10%
Villars-sur-Glâne	626	12 057	51,9	460	12 137	37,9	-27%
Marly	356	7 919	45,0	400	8 095	49,4	12%
Düdingen	361	7 664	47,1	303	7 679	39,5	-16%
Murten	436	6 490	67,2	546	6 545	83,4	25%
Châtel-Saint-Denis	292	6 275	46,5	300	6 363	47,1	3%
Estavayer-le-Lac	543	6 094	89,1	470	6 134	76,6	-13%
Wünnewil-Flamatt	190	5 380	35,3	329	5 444	60,4	73%
Romont (FR)	524	4 973	105,4	312	5 108	61,1	-40%
Kerzers	319	4 774	66,8	191	4 828	39,6	-40%
Gurmels	62	4 030	15,4	111	4 070	27,3	79%
Schmitten (FR)	77	4 006	19,2	121	4 055	29,8	57%
Courtepin	141	3 606	39,1	160	3 634	44,0	13%
Bösingen	76	3 309	23,0	38	3 389	11,2	-50%
Tafers	70	3 147	22,2	103	3 253	31,7	47%
Attalens	102	3 172	32,2	69	3 189	21,6	-32%
Granges-Paccot	297	3 102	95,7	449	3 170	141,6	51%
Givisiez	422	3 146	134,1	153	3 118	49,1	-64%
Belfaux	102	2 992	34,1	105	3 114	33,7	3%
Le Mouret	56	3 051	18,4	66	3 104	21,3	18%
Domdidier	193	2 936	65,7	171	2 948	58,0	-11%
Ursy	62	2 717	22,8	76	2 827	26,9	23%
Broc	130	2 500	52,0	118	2 514	46,9	-9%
Neyruz (FR)	88	2 387	36,9	104	2 504	41,5	18%
Hauterive (FR)	91	2 367	38,4	62	2 407	25,8	-32%
Val-de-Charney	110	2 354	46,7	106	2 384	44,5	-4%
Ueberstorf	18	2 387	7,5	26	2 376	10,9	44%
Riaz	75	2 251	33,3	90	2 348	38,3	20%
Vuadens	80	2 204	36,3	55	2 277	24,2	-31%
Montagny (FR)	93	2 204	42,2	102	2 274	44,9	10%
Corminboeuf	64	2 180	29,4	107	2 239	47,8	67%
Siviriez	49	2 195	22,3	37	2 230	16,6	-24%
Farvagny	133	2 168	61,3	59	2 215	26,6	-56%
Vuisternens-devant-Romont	64	2 134	30,0	54	2 183	24,7	-16%
Bas-Vully	112	2 033	55,1	156	2 098	74,4	39%
Gruyères	110	2 077	53,0	97	2 090	46,4	-12%
Alterswil	12	2 001	6,0	27	2 034	13,3	125%
Plaffeien	87	1 944	44,8	75	1 978	37,9	-14%
St. Antoni	31	1 908	16,2	10	1 936	5,2	-68%
Autres communes	3 217	101 179	–	3 345	103 334	–	4%

© OFS, Neuchâtel 2016

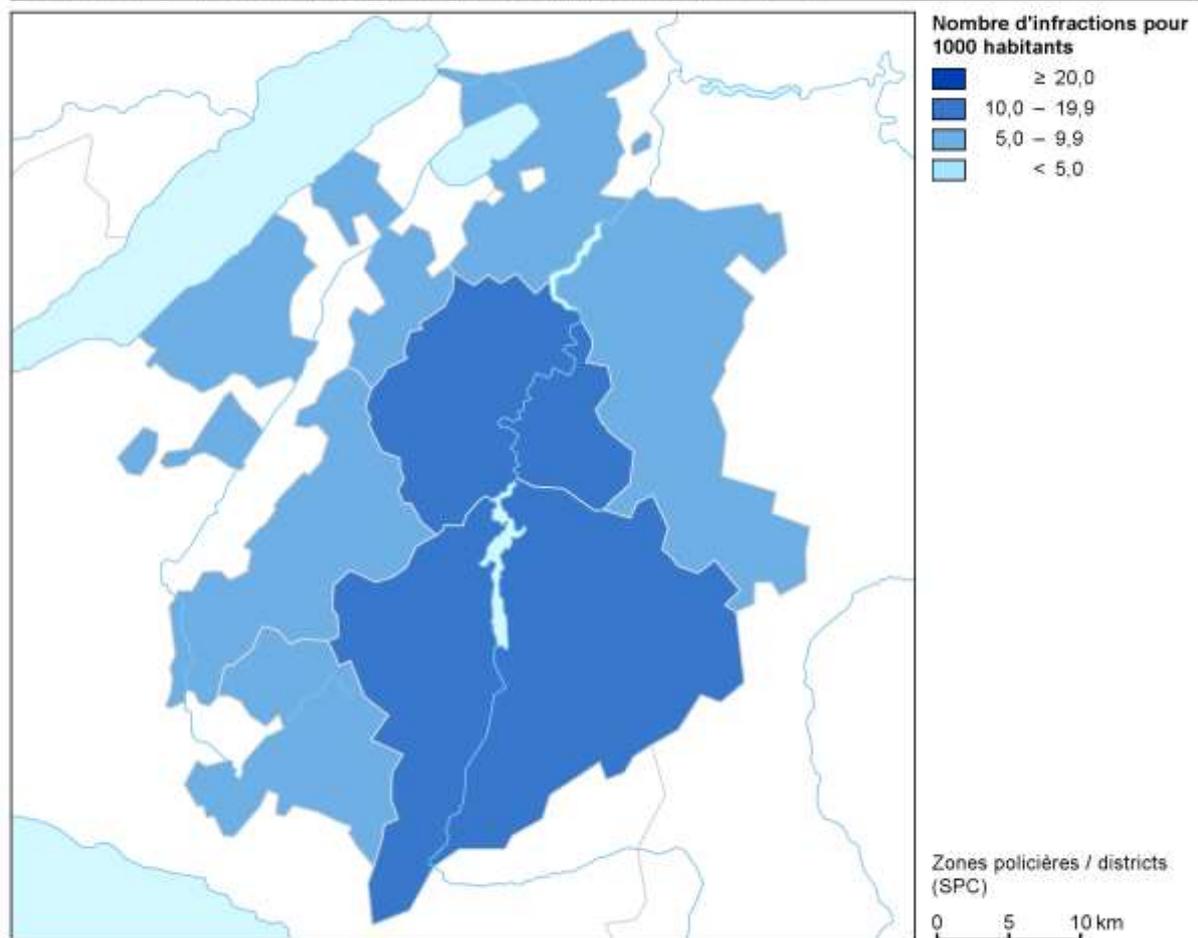
Tableau 4: Code pénal: fréquence (‰) et évolution par commune

1.3.2 Loi sur les stupéfiants (LStup)

La comptabilisation des fréquences (nombre d'infractions pour 1000 habitants) améliore la comparabilité. Lors de comparaisons, il faut toutefois garder à l'esprit que ces fréquences ne tiennent pas compte de la structure d'opportunité (p. ex. des lieux où la population tend à se concentrer), ni des ressources en personnel disponibles pour procéder à des contrôles, qui influent grandement sur la fréquence des infractions dans ce domaine. Il faut par ailleurs tenir compte de la fréquence très élevée des dénonciations pour consommation, qui affecte fortement la situation d'ensemble.

1.3.2.1 Fréquence (‰) par district

Loi sur les stupéfiants (LStup): fréquence (‰) par région/district



État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – SPC (2015), STATPOP (2014)

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2016

Figure 6: Loi sur les stupéfiants (LStup): fréquence (‰) par district

1.3.2.2 Fréquence (‰) et évolution par district

Loi sur les stupéfiants: fréquence (‰) et évolution par district

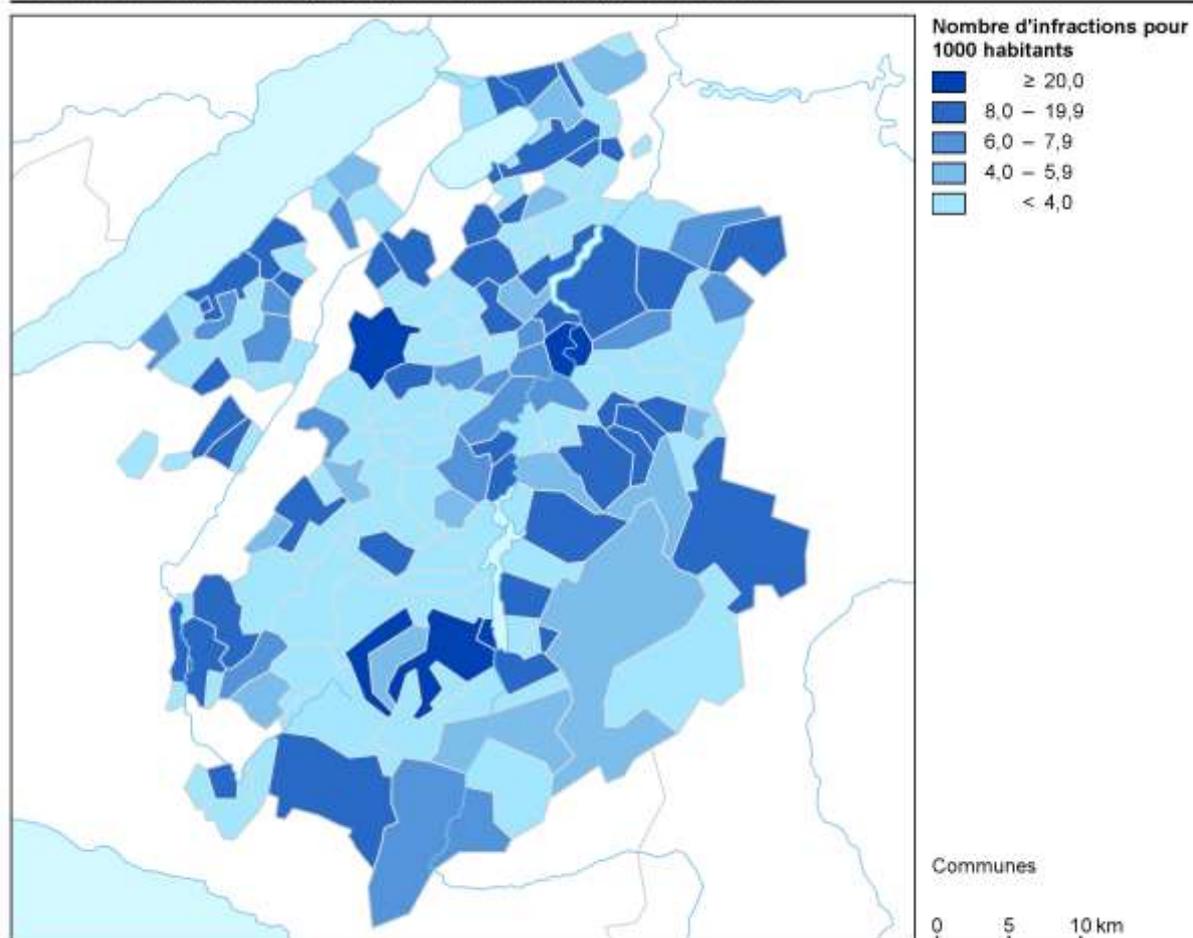
	2014			2015			Différence
	Infractions	Habitants	Fréquence	Infractions	Habitants	Fréquence	
La Sarine	1 537	101 477	15,1	1 415	103 330	13,7	-8%
La Gruyère	488	50 325	9,7	597	51 580	11,6	22%
Sense	215	42 405	5,1	331	42 950	7,7	54%
See / Lac	148	34 359	4,3	195	34 901	5,6	32%
La Broye	217	29 246	7,4	247	30 035	8,2	14%
La Glâne	113	22 445	5,0	132	22 917	5,8	17%
La Veveyse	113	17 365	6,5	155	17 664	8,8	37%
Inconnu FR	28	–	–	5	–	–	-82%

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 5: Loi sur les stupéfiants: fréquence (‰) et évolution par district

1.3.2.3 Fréquence (‰) par commune

Loi sur les stupéfiants (LStup): Fréquence (‰) par commune



État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – SPC (2015), STATPOP (2014)

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2016

Figure 7: Loi sur les stupéfiants (LStup): Fréquence (‰) par commune

1.3.2.4 Fréquence (‰) et évolution par commune

Loi sur les stupéfiants: fréquence (‰) et évolution par commune

	2014			2015			Différence
	Infrac-tions	Habi-tants	Fré-quence	Infrac-tions	Habi-tants	Fré-quence	
Fribourg	1 266	37 485	33,8	997	38 288	26,0	-21%
Bulle	339	20 824	16,3	441	21 464	20,5	30%
Villars-sur-Glâne	61	12 057	5,1	80	12 137	6,6	31%
Marly	37	7 919	4,7	64	8 095	7,9	73%
Düdingen	47	7 664	6,1	62	7 679	8,1	32%
Murten	26	6 490	4,0	66	6 545	10,1	154%
Châtel-Saint-Denis	76	6 275	12,1	118	6 363	18,5	55%
Estavayer-le-Lac	78	6 094	12,8	58	6 134	9,5	-26%
Wünnewil-Flamatt	35	5 380	6,5	40	5 444	7,3	14%
Romont (FR)	71	4 973	14,3	58	5 108	11,4	-18%
Kerzers	16	4 774	3,4	25	4 828	5,2	56%
Gurmels	27	4 030	6,7	4	4 070	1,0	-85%
Schmitten (FR)	24	4 006	6,0	49	4 055	12,1	104%
Courtepin	14	3 606	3,9	12	3 634	3,3	-14%
Bösingen	51	3 309	15,4	10	3 389	3,0	-80%
Tafers	0	3 147	0,0	20	3 253	6,1	-
Attalens	18	3 172	5,7	9	3 189	2,8	-50%
Granges-Paccot	16	3 102	5,2	36	3 170	11,4	125%
Givisiez	17	3 146	5,4	24	3 118	7,7	41%
Belfaux	13	2 992	4,3	28	3 114	9,0	115%
Le Mouret	4	3 051	1,3	40	3 104	12,9	900%
Domdidier	15	2 936	5,1	39	2 948	13,2	160%
Ursy	6	2 717	2,2	25	2 827	8,8	317%
Broc	9	2 500	3,6	23	2 514	9,1	156%
Neyruz (FR)	11	2 387	4,6	5	2 504	2,0	-55%
Hauterive (FR)	12	2 367	5,1	18	2 407	7,5	50%
Val-de-Charney	9	2 354	3,8	12	2 384	5,0	33%
Ueberstorf	0	2 387	0,0	26	2 376	10,9	-
Riaz	0	2 251	0,0	9	2 348	3,8	-
Vuadens	11	2 204	5,0	13	2 277	5,7	18%
Montagny (FR)	35	2 204	15,9	54	2 274	23,7	54%
Corminboeuf	7	2 180	3,2	2	2 239	0,9	-71%
Siviriez	12	2 195	5,5	0	2 230	0,0	-100%
Farvagny	11	2 168	5,1	16	2 215	7,2	45%
Vuisternens-devant-Romont	5	2 134	2,3	2	2 183	0,9	-60%
Bas-Vully	22	2 033	10,8	33	2 098	15,7	50%
Gruyères	22	2 077	10,6	4	2 090	1,9	-82%
Alterswil	0	2 001	0,0	8	2 034	3,9	-
Plaffeien	29	1 944	14,9	35	1 978	17,7	21%
St. Antoni	3	1 908	1,6	6	1 936	3,1	100%
Autres communes	404	101 179	-	506	103 334	-	25%

© OFS, Neuchâtel 2016

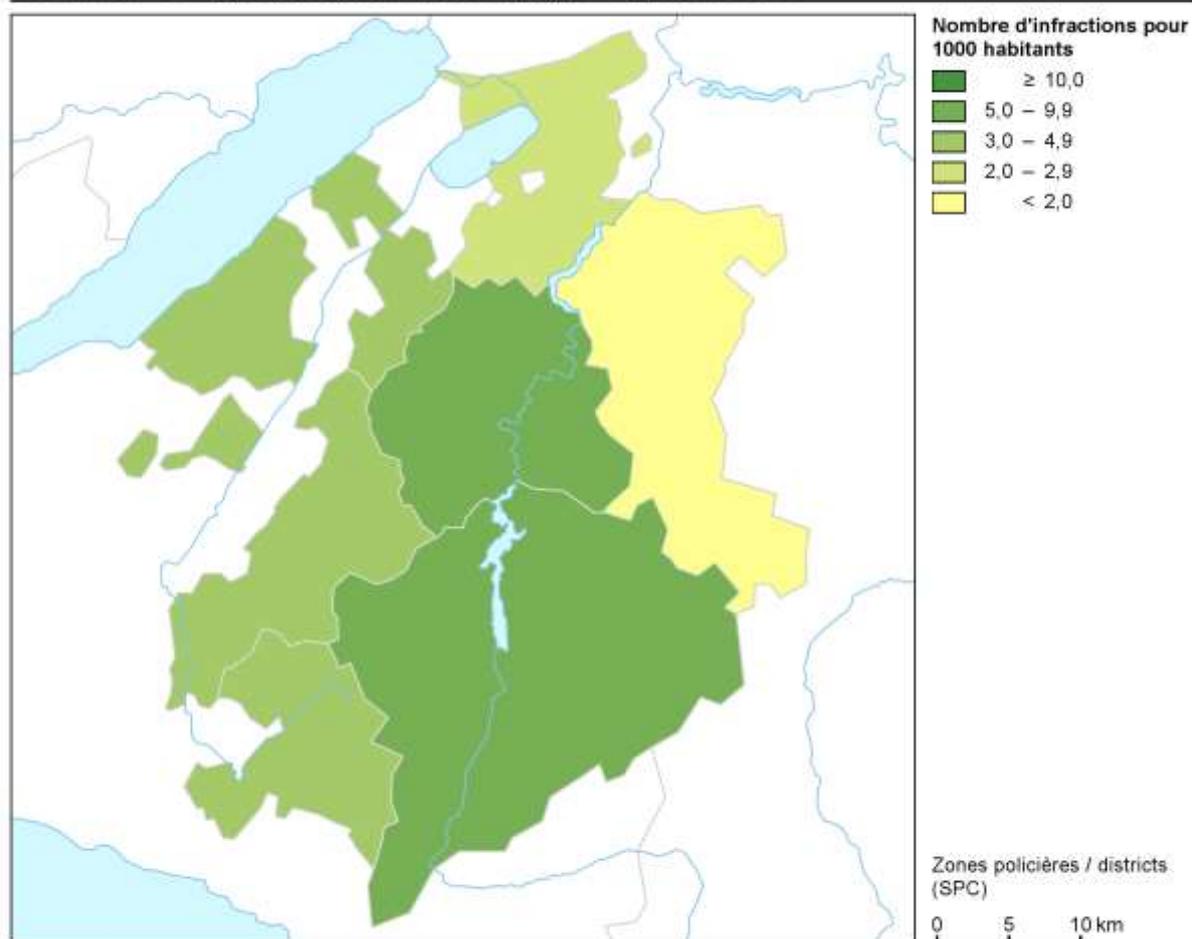
Tableau 6: Loi sur les stupéfiants: fréquence (‰) et évolution par commune

1.3.3 Loi sur les étrangers (LEtr)

Ces fréquences ne tiennent pas compte de la situation géographique (proximité d'une frontière) ni de l'intensité des contrôles, deux facteurs qui déterminent fortement la fréquence des infractions dans ce domaine. Il s'agit de garder cet élément à l'esprit lors de comparaisons.

1.3.3.1 Fréquence (%) par district

Loi sur les étrangers (LEtr): fréquence (%) par région/district



État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – SPC (2015), STATPOP (2014)

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2016

Figure 8: Loi sur les étrangers (LEtr): fréquence (%) par district

1.3.3.2 Fréquence (‰) et évolution par district

Loi sur les étrangers: fréquence (‰) et évolution par district

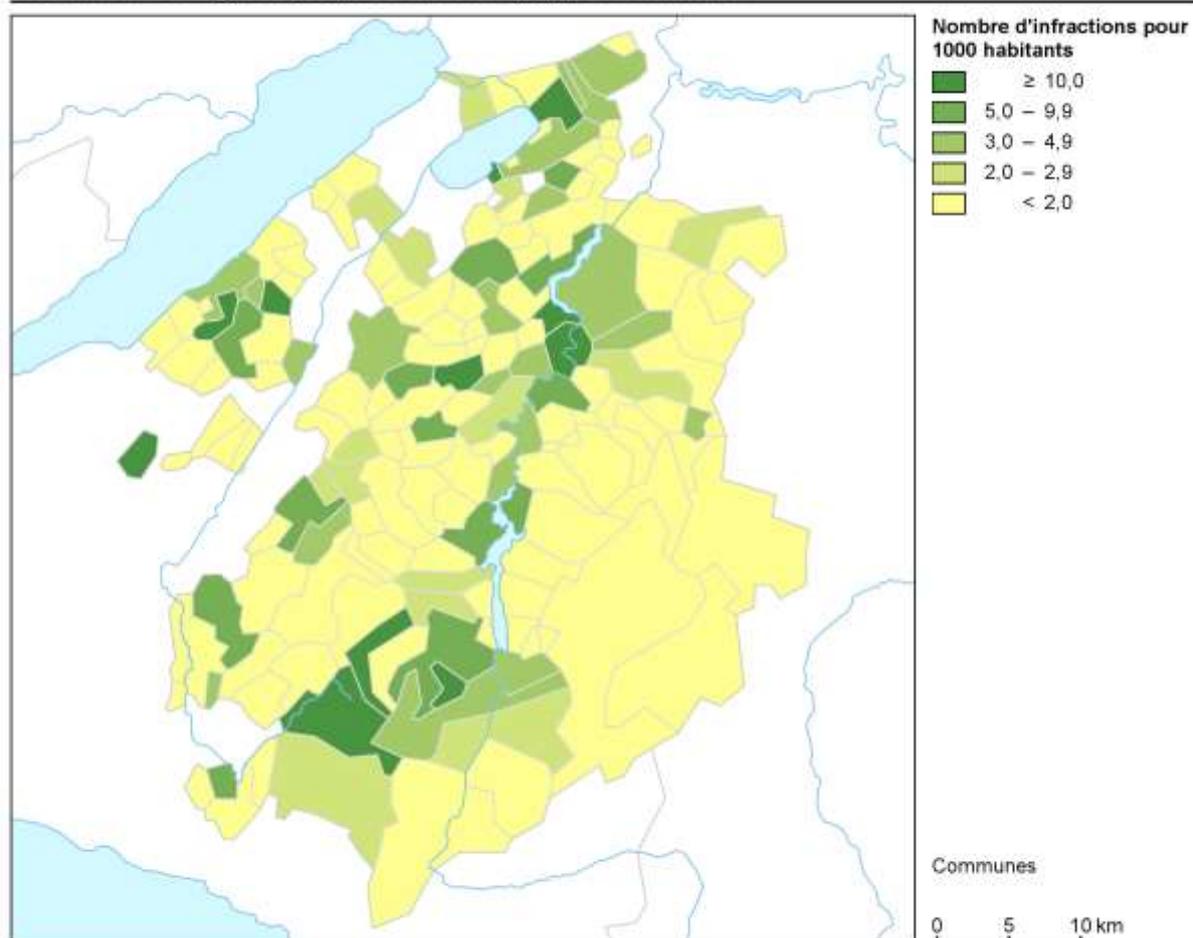
	2014			2015			Différence
	Infractions	Habitants	Fréquence	Infractions	Habitants	Fréquence	
La Sarine	1 025	101 477	10,1	962	103 330	9,3	-6%
La Gruyère	277	50 325	5,5	279	51 580	5,4	1%
Sense	93	42 405	2,2	69	42 950	1,6	-26%
See / Lac	155	34 359	4,5	102	34 901	2,9	-34%
La Broye	126	29 246	4,3	96	30 035	3,2	-24%
La Glâne	37	22 445	1,6	75	22 917	3,3	103%
La Veveyse	48	17 365	2,8	63	17 664	3,6	31%
Inconnu FR	25	-	-	16	-	-	-36%

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 7: Loi sur les étrangers: fréquence (‰) et évolution par district

1.3.3.3 Fréquence (‰) par commune

Loi sur les étrangers (LEtr): Fréquence (‰) par commune



État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – SPC (2015), STATPOP (2014)

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2016

Figure 9: Loi sur les étrangers (LEtr): Fréquence (‰) par commune

1.3.3.4 Fréquence (‰) et évolution par commune

Loi sur les étrangers: fréquence (‰) et évolution par commune

	2014			2015			Différence
	Infrac-tions	Habi-tants	Fré-quence	Infrac-tions	Habi-tants	Fré-quence	
Fribourg	787	37 485	21,0	756	38 288	19,7	-4%
Bulle	157	20 824	7,5	200	21 464	9,3	27%
Villars-sur-Glâne	33	12 057	2,7	55	12 137	4,5	67%
Marly	40	7 919	5,1	44	8 095	5,4	10%
Düdingen	32	7 664	4,2	31	7 679	4,0	-3%
Murten	36	6 490	5,5	27	6 545	4,1	-25%
Châtel-Saint-Denis	23	6 275	3,7	15	6 363	2,4	-35%
Estavayer-le-Lac	11	6 094	1,8	30	6 134	4,9	173%
Wünnewil-Flamatt	17	5 380	3,2	11	5 444	2,0	-35%
Romont (FR)	30	4 973	6,0	42	5 108	8,2	40%
Kerzers	52	4 774	10,9	17	4 828	3,5	-67%
Gurmels	9	4 030	2,2	1	4 070	0,2	-89%
Schmitten (FR)	10	4 006	2,5	7	4 055	1,7	-30%
Courtepin	3	3 606	0,8	0	3 634	0,0	-100%
Bösingen	10	3 309	3,0	0	3 389	0,0	-100%
Tafers	6	3 147	1,9	10	3 253	3,1	67%
Attalens	2	3 172	0,6	0	3 189	0,0	-100%
Granges-Paccot	42	3 102	13,5	34	3 170	10,7	-19%
Givisiez	26	3 146	8,3	2	3 118	0,6	-92%
Belfaux	10	2 992	3,3	11	3 114	3,5	10%
Le Mouret	0	3 051	0,0	0	3 104	0,0	0%
Domdidier	28	2 936	9,5	7	2 948	2,4	-75%
Ursy	0	2 717	0,0	17	2 827	6,0	-
Broc	13	2 500	5,2	8	2 514	3,2	-38%
Neyruz (FR)	8	2 387	3,4	0	2 504	0,0	-100%
Hauterive (FR)	9	2 367	3,8	6	2 407	2,5	-33%
Val-de-Charney	12	2 354	5,1	3	2 384	1,3	-75%
Ueberstorf	0	2 387	0,0	0	2 376	0,0	0%
Riaz	3	2 251	1,3	7	2 348	3,0	133%
Vuadens	44	2 204	20,0	1	2 277	0,4	-98%
Montagny (FR)	19	2 204	8,6	7	2 274	3,1	-63%
Corminboeuf	7	2 180	3,2	2	2 239	0,9	-71%
Siviriez	6	2 195	2,7	1	2 230	0,4	-83%
Farvagny	11	2 168	5,1	3	2 215	1,4	-73%
Vuisternens-devant-Romont	0	2 134	0,0	4	2 183	1,8	-
Bas-Vully	1	2 033	0,5	3	2 098	1,4	200%
Gruyères	6	2 077	2,9	7	2 090	3,3	17%
Alterswil	0	2 001	0,0	0	2 034	0,0	0%
Plaffeien	3	1 944	1,5	0	1 978	0,0	-100%
St. Antoni	0	1 908	0,0	1	1 936	0,5	-
Autres communes	280	101 179	-	292	103 334	-	4%

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 8: Loi sur les étrangers: fréquence (‰) et évolution par commune

1.4 Prévenus selon la loi

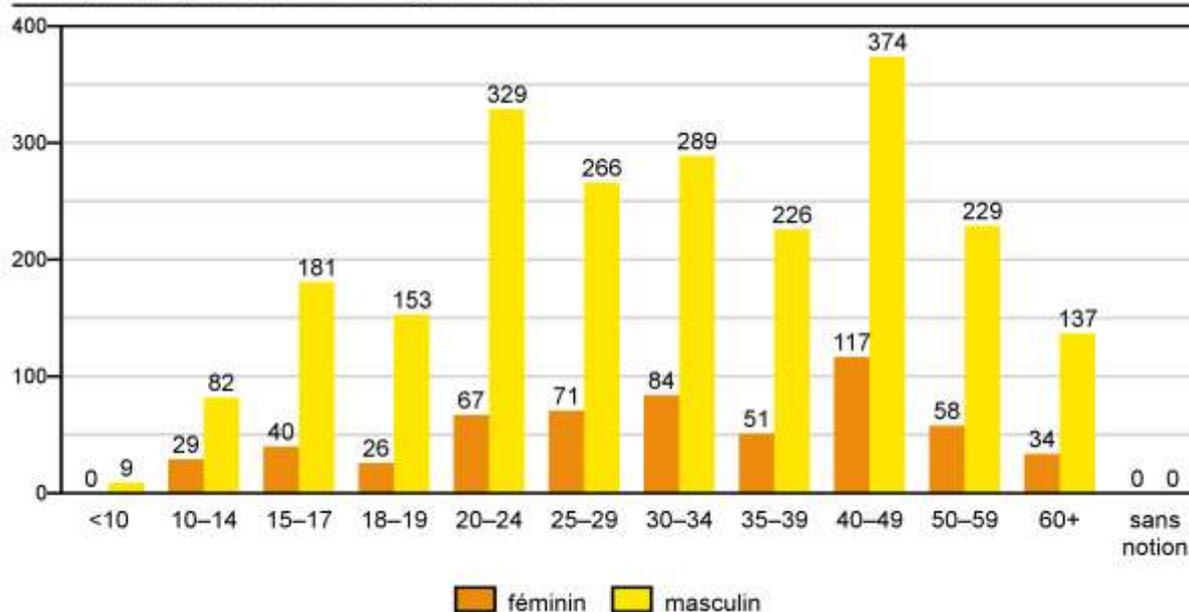
Une personne n'est comptée qu'une seule fois comme personne réelle, indépendamment du nombre d'infractions qui lui sont imputées. Ainsi la référence aux données relatives à la population reste garantie.

1.4.1 Répartition de l'âge et du sexe selon la loi

La population des prévenus présentée ci-dessous est composée de résidents et de non résidents. Une comparaison cohérente des prévenus avec la population résidente n'est possible qu'en sélectionnant des prévenus résidents de la même catégorie d'âge et du même sexe.

1.4.1.1 Code pénal (CP)

Code pénal: prévenus selon l'âge et le sexe



État de la base de données: 11.2.2016

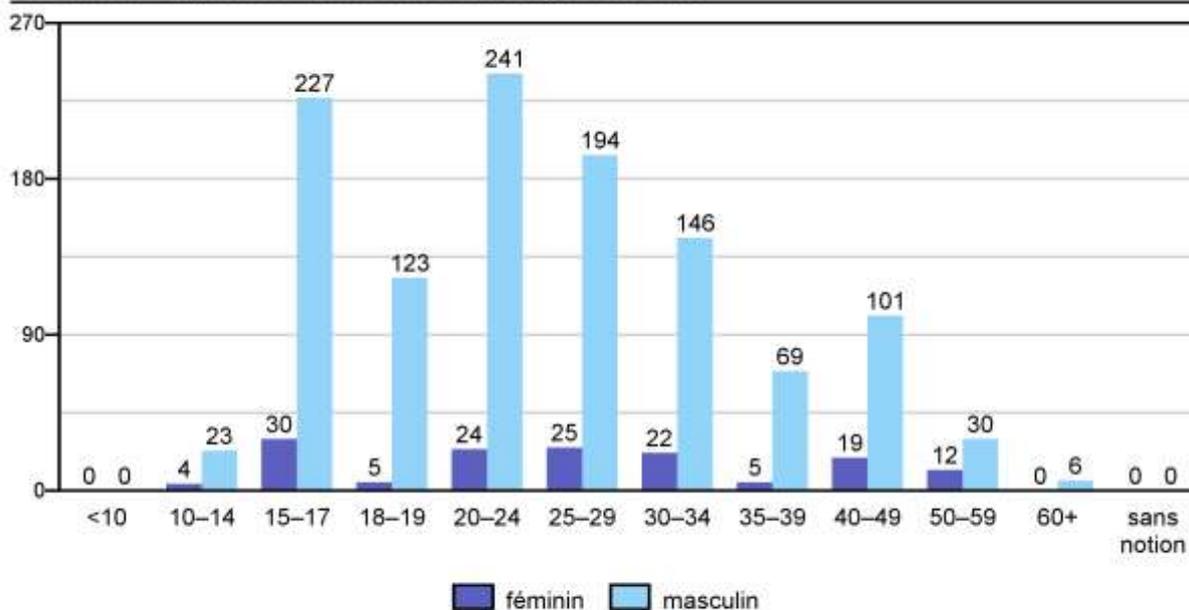
Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 10: Code pénal: prévenus selon l'âge et le sexe

1.4.1.2 Loi sur les stupéfiants (LStup)

Loi sur les stupéfiants: prévenus selon l'âge et le sexe



État de la base de données: 11.2.2016

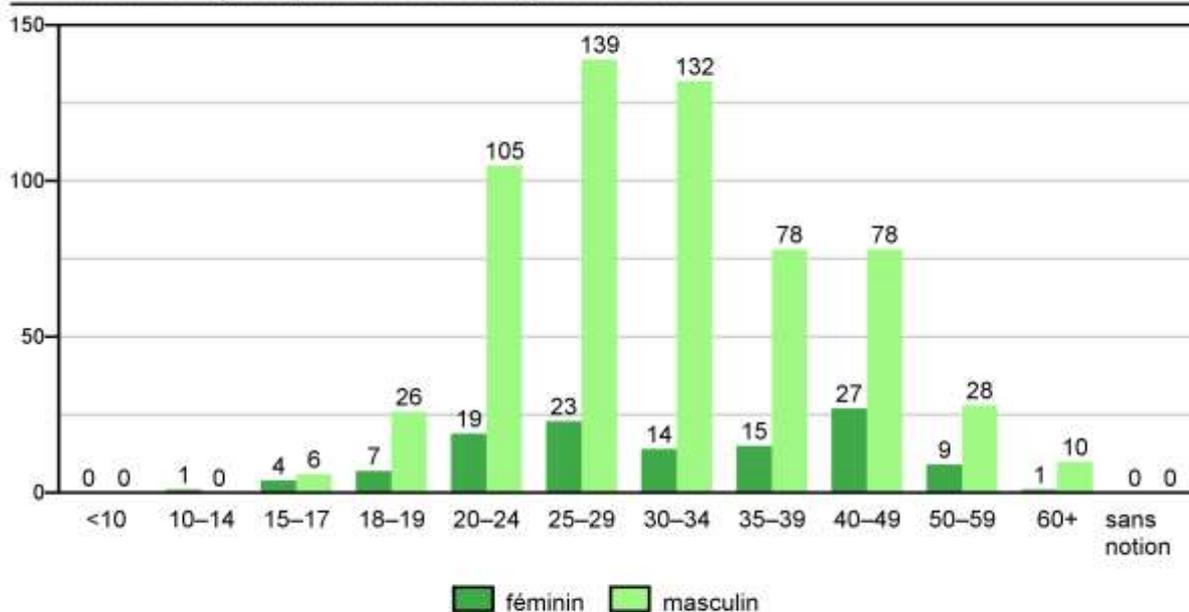
Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 11: Loi sur les stupéfiants: prévenus selon l'âge et le sexe

1.4.1.3 Loi sur les étrangers (LEtr)

Loi sur les étrangers: prévenus selon l'âge et le sexe

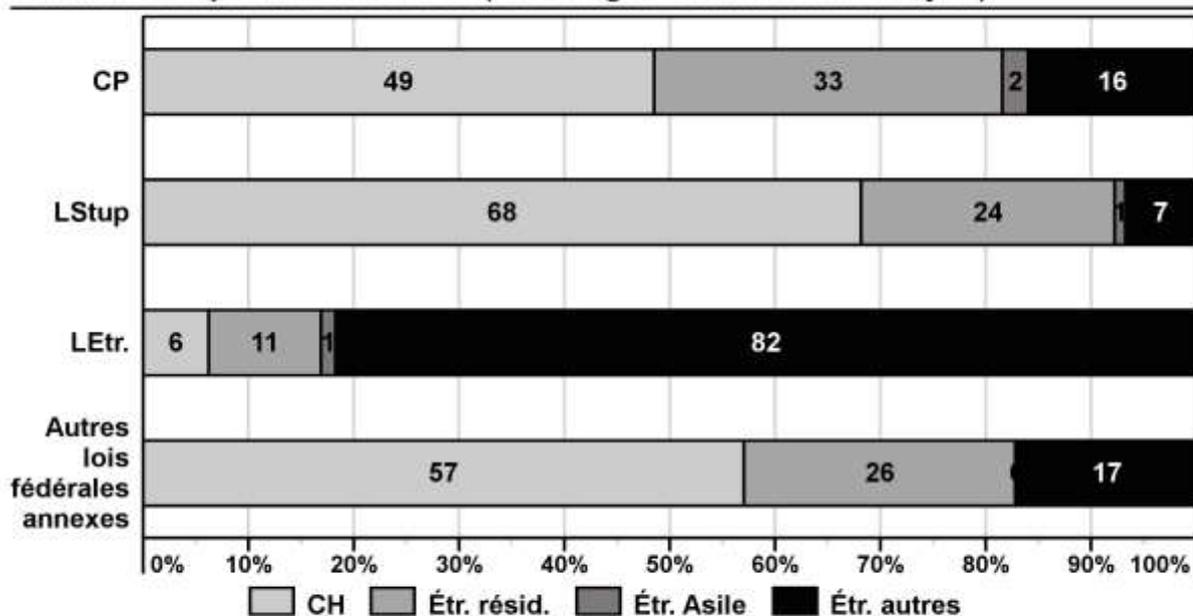


État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 12: Loi sur les étrangers: prévenus selon l'âge et le sexe

1.4.2 Nationalité des prévenus selon la loi (CH/étrangers selon le statut de séjour)**Nationalité des prévenus selon la loi (CH/étrangers selon le statut de séjour)**

État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 13: Nationalité des prévenus selon la loi (CH/étrangers selon le statut de séjour)

Dans la SPC, une distinction entre les étrangers se fait selon le statut de séjour (ou son absence) de ces derniers. Trois catégories sont ainsi créées:

Population résidente permanente étrangère (Etr. résid.):

- autorisation de séjour (livret B)
- autorisation d'établissement (livret C)
- autorisation de séjour avec activité lucrative (diplomates, fonctionnaires internationaux, livret Ci)

Requérants d'asile (Etr. Asile):

- étrangers admis provisoirement (livret F)
- requérants d'asile (livret N)
- personnes à protéger (livret S)

Étrangers autres (Etr. Autres):

- autorisation de courte durée (livret L)
- autorisation frontalière (livret G)
- touriste/présence légale sans permis d'établissement ou de séjour
- requérant d'asile avec décision de non entrée en matière
- requérant d'asile débouté avec suppression de l'aide sociale
- renvoi à la frontière
- présence illégale
- en procédure d'annonce
- statut inconnu ou manquant

Cette dernière catégorie (Étr. Autres) ne peut pas être détaillée en sous-catégories car la part des personnes pour lesquelles il n'existe pas de statut ou pour lesquelles la police n'en saisit pas est importante.

Dans la STATPOP (cf. définition du glossaire méthodologique), les étrangers avec une autorisation de courte durée (livret L), les étrangers admis provisoirement (livret F) et les requérants d'asile (livret N) résidant depuis plus de 12 mois en Suisse, sont compris dans la population résidente permanente. En revanche, dans la SPC, il n'est pas possible d'effectuer cette distinction car la durée de séjour ne peut pas être déterminée.

Remarques sur la LEtr: les Suisses peuvent violer la loi sur les étrangers de manière restreinte, p.ex. par l'occupation illégale d'étrangers ou la facilitation de leur séjour illégal.

1.4.3 Nationalité selon la loi et le statut de séjour

Pour pouvoir garantir la comparabilité entre les nationalités, le nombre de prévenus d'une nationalité devrait être référé au nombre des personnes effectivement présentes pour la nationalité concernée et converti à 1000 personnes (voir glossaire méthodologique). Cela ne fait sens qu'au niveau national, puisque les chiffres cantonaux sont en général très bas et qu'il ne faut pas sous-estimer la mobilité intercantonale des prévenus. Le taux de criminalité ainsi calculé ne doit pas être surévalué, en particulier pour les petits nombres de personnes, puisqu'une personne de plus ou de moins conduit à des modifications importantes des chiffres.

Les nationalités de Serbie et Serbie-Monténégro ont dû être regroupées. En effet, en raison des modifications politiques encore récentes, beaucoup de personnes n'ont pas encore de papiers d'identité mis à jour. Une attribution différenciée n'est actuellement pas encore possible.

Alors que la statistique de la population et des ménages considère les requérants d'asile qui séjournent depuis plus d'un an en Suisse comme faisant partie de la population résidente, la SPC continue de les attribuer au domaine de l'asile, par manque de données sur la durée de séjour.

1.4.3.1 Code pénal (CP)

Code pénal: nombre de prévenus selon la nationalité et le statut de séjour

	Statut de séjour			
	Total	Population résidente	Asile	Autres étrangers
Total	2 852	2 327	70	455
Suisse	1 384	1 384		
Total étrangers	1 468	943	70	455
Portugal	361	331	0	30
Kosovo	142	84	0	58
France	141	85	0	56
Roumanie	136	6	0	130
Turquie	55	53	0	2
Italie	49	43	0	6
Tunisie	36	21	3	12
Serbie-et-Monténégro	33	25	2	6
Macédoine	33	25	0	8
Algérie	29	6	6	17
Géorgie	28	0	13	15
Espagne	27	21	0	6
Allemagne	21	15	0	6
Congo (Kinshasa)	21	15	6	0
Maroc	19	11	1	7
Brésil	19	18	0	1
Angola	17	13	1	3
Russie	15	5	4	6
Erythrée	13	9	4	0
Cameroun	12	10	0	2
Cap-Vert	12	10	0	2
Bélarus	11	0	1	10
Irak	11	3	7	1
Albanie	10	2	1	7
Somalie	10	7	2	1
Autres nationalités	207	125	19	63

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 9: Code pénal: nombre de prévenus selon la nationalité et le statut de séjour

1.4.3.2 Loi sur les stupéfiants (LStup)

Loi sur les stupéfiants: nombre de prévenus selon la nationalité et le statut de séjour

	Statut de séjour			
	Total	Population résidente	Asile	Autres étrangers
Total	1 306	1 205	13	88
Suisse	890	890		
Total étrangers	416	315	13	88
Portugal	152	137	0	15
France	64	45	0	19
Italie	19	19	0	0
Espagne	18	10	0	8
Kosovo	17	16	1	0
Allemagne	12	9	0	3
Turquie	10	10	0	0
Autres nationalités	124	69	12	43

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 10: Loi sur les stupéfiants: nombre de prévenus selon la nationalité et le statut de séjour

1.4.3.3 Loi sur les étrangers (LEtr)

Loi sur les étrangers: nombre de prévenus selon la nationalité et le statut de séjour

	Statut de séjour			
	Total	Population résidente	Asile	Autres étrangers
Total	722	122	10	590
Suisse	45	45		
Total étrangers	677	77	10	590
Kosovo	245	30	1	214
Roumanie	115	1	0	114
Algérie	36	0	2	34
Espagne	23	0	0	23
France	17	4	0	13
Maroc	17	0	0	17
Macédoine	15	3	0	12
Tunisie	13	0	0	13
Serbie-et-Monténégro	12	5	0	7
Italie	11	4	0	7
Turquie	11	4	0	7
Géorgie	11	0	2	9
Bulgarie	10	1	0	9
Portugal	10	2	0	8
Autres nationalités	131	23	5	103

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 11: Loi sur les étrangers: nombre de prévenus selon la nationalité et le statut de séjour

1.4.4 Nombre d'infractions dans une année civile par prévenu

Les infractions peuvent se dérouler de manière soit concomitante (au même moment, au même endroit), soit répétée sur une année.

1.4.4.1 Code pénal (CP)

Code pénal: nombre d'infractions dans une année civile par prévenu

	Nombre d'infractions par personne						Total
	1	2	3	4	5-10	>10	
Total mineurs	174	69	29	15	32	22	341
Suisses	99	45	20	10	22	14	210
Étrangers	75	24	9	5	10	8	131
résidents	67	21	6	5	9	5	113
asile	2	1	1	0	0	0	4
autres	6	2	2	0	1	3	14
Total adultes	1 295	508	282	129	224	73	2 511
Suisses	634	236	125	51	96	32	1 174
Étrangers	661	272	157	78	128	41	1 337
résidents	415	176	95	55	71	18	830
asile	36	19	4	2	1	3	65
autres	210	77	58	21	56	20	442

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 12: Code pénal: nombre d'infractions dans une année civile par prévenu

Les combinaisons des deux ou trois infractions les plus fréquentes selon le Code pénal sont le vol par introduction clandestine (violation de domicile + vol) ou le vol par effraction (violation de domicile + vol + dommages à la propriété).

1.4.4.2 Loi sur les stupéfiants (LStup)

Loi sur les stupéfiants: nombre d'infractions dans une année civile par prévenu

	Nombre d'infractions par personne						Total
	1	2	3	4	5-10	>10	
Total mineurs	93	122	27	20	21	1	284
Suisses	77	100	24	16	14	1	232
Étrangers	16	22	3	4	7	0	52
résidents	13	20	3	4	6	0	46
asile	1	1	0	0	0	0	2
autres	2	1	0	0	1	0	4
Total adultes	277	357	238	103	46	1	1 022
Suisses	166	212	165	78	36	1	658
Étrangers	111	145	73	25	10	0	364
résidents	76	101	59	25	8	0	269
asile	5	5	1	0	0	0	11
autres	30	39	13	0	2	0	84

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 13: Loi sur les stupéfiants: nombre d'infractions dans une année civile par prévenu

La combinaison de deux infractions que l'on constate le plus souvent dans le domaine des stupéfiants est la possession, respectivement la saisie en rapport avec la consommation de substances illicites. Dans ce domaine

de la délinquance, les dénonciations répétées de la même personne sont également sensiblement plus fréquentes que dans les autres domaines.

1.4.4.3 Loi sur les étrangers (LEtr)

Loi sur les étrangers: nombre d'infractions dans une année civile par prévenu

	Nombre d'infractions par personne						Total
	1	2	3	4	5-10	>10	
Total mineurs	5	4	2	0	0	0	11
Suisses	1	0	0	0	0	0	1
Étrangers	4	4	2	0	0	0	10
résidents	0	0	0	0	0	0	0
asile	0	0	0	0	0	0	0
autres	4	4	2	0	0	0	10
Total adultes	321	214	117	22	28	9	711
Suisses	34	7	1	1	1	0	44
Étrangers	287	207	116	21	27	9	667
résidents	61	14	1	0	1	0	77
asile	7	0	0	1	1	1	10
autres	219	193	115	20	25	8	580

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 14: Loi sur les étrangers: nombre d'infractions dans une année civile par prévenu

Dans le domaine de la loi sur les étrangers, le caractère multiple des infractions commises par une personne est relativement fréquent. Une entrée illégale a, par exemple, pour conséquence également un séjour illégal.

1.4.5 Nombre de prévenus par infraction au Code pénal (CP)

Nombre de prévenus par infraction au Code pénal

	Nombre de prévenus					
	1	2	3	4	5-10	>10
Nombre d'infractions	5 453	778	255	72	81	1

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 15: Nombre de prévenus par infraction au Code pénal

Les dénonciations dans le domaine de la loi sur les stupéfiants comme dans le domaine de la loi sur les étrangers sont souvent traitées par personne. Il n'est dès lors plus possible de démontrer statistiquement si les infractions ont été commises seul ou en groupe. Nous avons donc renoncé à une telle exploitation pour ces deux lois.

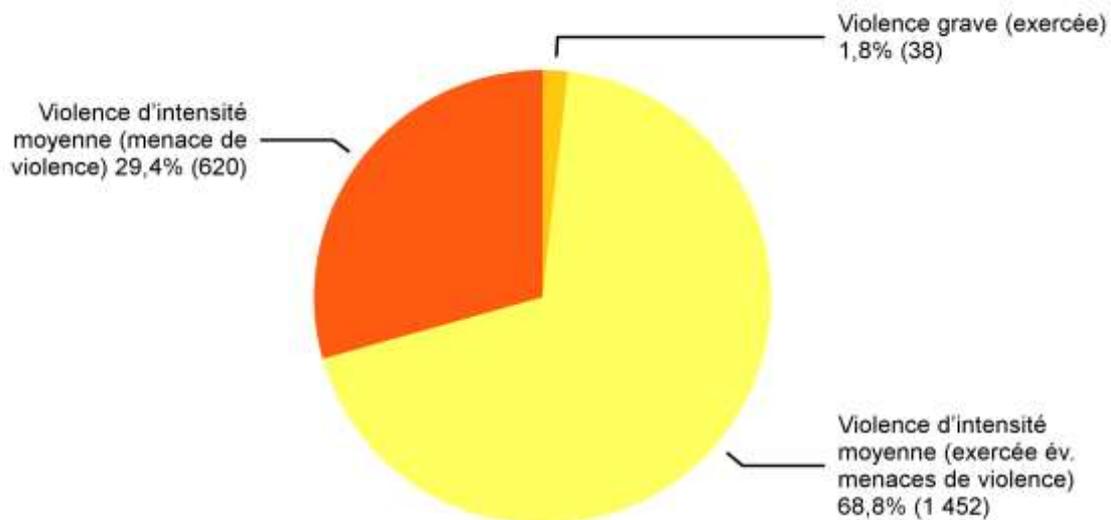
2 Partie détaillée

2.1 Infractions de violence

Par infraction de violence, on entend toutes les infractions comprenant l'exercice ou la menace d'une violence contre une personne. L'exercice de la violence contre des choses n'est pas pris en considération ci-dessous (voir les dommages à la propriété).

2.1.1 Infractions de violence: répartition selon le type de violence

Infractions de violence: répartition selon le type de violence



État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 14: Infractions de violence: répartition selon le type de violence

2.1.2 *Infractions de violence: élucidations et évolution des infractions*

Infractions de violence: élucidations et évolution des infractions

	2014		2015		Différence
	Infrac-tions	Élucida-tions	Infrac-tions	Élucida-tions	
Total violence	2 050	83,9%	2 110	86,3%	3%
Violence grave (exercée)	39	74,4%	38	76,3%	-3%
Homicides (Art. 111–113/116), y c. tentatives	5	100,0%	1	100,0%	-80%
Homicides avec arme à feu	1	100,0%	0	–	-100%
Homicides avec arme coupante/tranchante	1	100,0%	1	100,0%	0%
Homicides avec arme contondante/d'estoc	0	–	0	–	0%
Homicides avec violence physique	2	100,0%	0	–	-100%
Homicides autre instrument	1	100,0%	0	–	-100%
Homicides sans notion/inconnu	0	–	0	–	0%
Lésions corporelles graves (Art. 122)	14	64,3%	8	62,5%	-43%
Lés. corp. graves avec arme à feu	1	0,0%	0	–	-100%
Lés. corp. graves avec arme coupante/tranchante	1	100,0%	2	100,0%	100%
Lés. corp. graves avec arme contondante/d'estoc	1	0,0%	0	–	-100%
Lés. corp. graves avec violence physique	4	75,0%	4	25,0%	0%
Lés. corp. graves autre instrument	6	66,7%	2	100,0%	-67%
Lés. corp. graves sans notion/inconnu	1	100,0%	0	–	-100%
Mutilation d'organes génitaux fém. (Art. 124)	0	–	0	–	0%
Prise d'otage (Art. 185)	0	–	0	–	0%
Viol (Art. 190)	20	75,0%	29	79,3%	45%
Brigandage (Art. 140 ch. 4)	0	–	0	–	0%
Violence d'intensité moyenne (exercée év. menaces de violence)	1 422	86,4%	1 452	88,6%	2%
Lésions corporelles simples (Art. 123)	434	85,7%	396	85,4%	-9%
Voies de fait (Art. 126)	446	87,4%	512	87,5%	15%
Participation à rixe (Art. 133) ¹	75	100,0%	61	100,0%	-19%
Participation à agression (Art. 134) ¹	30	80,0%	26	88,5%	-13%
Brigandage (Art. 140 ch. 1–3)	65	49,2%	34	52,9%	-48%
Contrainte (Art. 181)	101	80,2%	126	88,1%	25%
Mariage forcé (Art. 181a)	0	–	0	–	0%
Séquestration/enlèvement (Art. 183)	21	95,2%	16	93,8%	-24%
Séq./enl. circonstances aggravantes (Art. 184)	0	–	0	–	0%
Contrainte sexuelle (Art. 189)	30	66,7%	33	78,8%	10%
Violence/menace contre les fonct. (Art. 285)	220	97,7%	248	99,2%	13%
Extorsion et chantage (Art. 156 ch. 3)	0	–	0	–	0%
Violence d'intensité moyenne (menaces de violence)	589	78,4%	620	81,6%	5%
Menaces (Art. 180)	531	85,5%	583	86,3%	10%
Extorsion et chantage (Art. 156 ch. 1,2,4)	58	13,8%	37	8,1%	-36%

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 16: Infractions de violence: élucidations et évolution des infractions

¹ Pour les infractions de rixe et d'agression, on sanctionne la participation. Le nombre d'infractions respecte ainsi le nombre de participants (en tant que prévenus).

2.1.3 *Infractions de violence selon l'endroit*

2.1.3.1 *Infractions de violence selon l'endroit: public–privé*

Infractions de violence selon l'endroit: public–privé

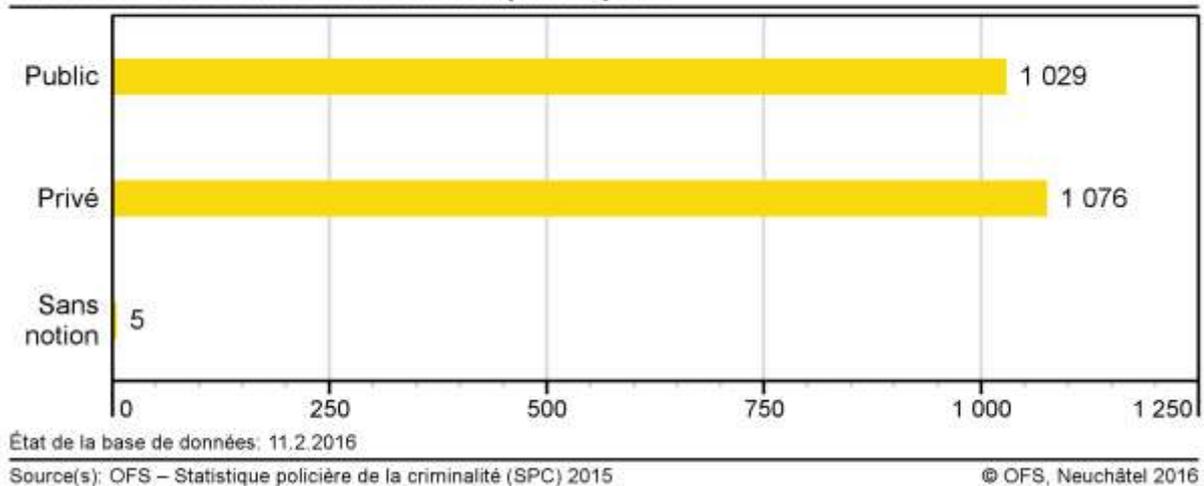


Figure 15: Infractions de violence selon l'endroit: public–privé

2.1.3.2 *Infractions de violence selon l'endroit: catégories détaillées*

Infractions de violence selon l'endroit: catégories détaillées

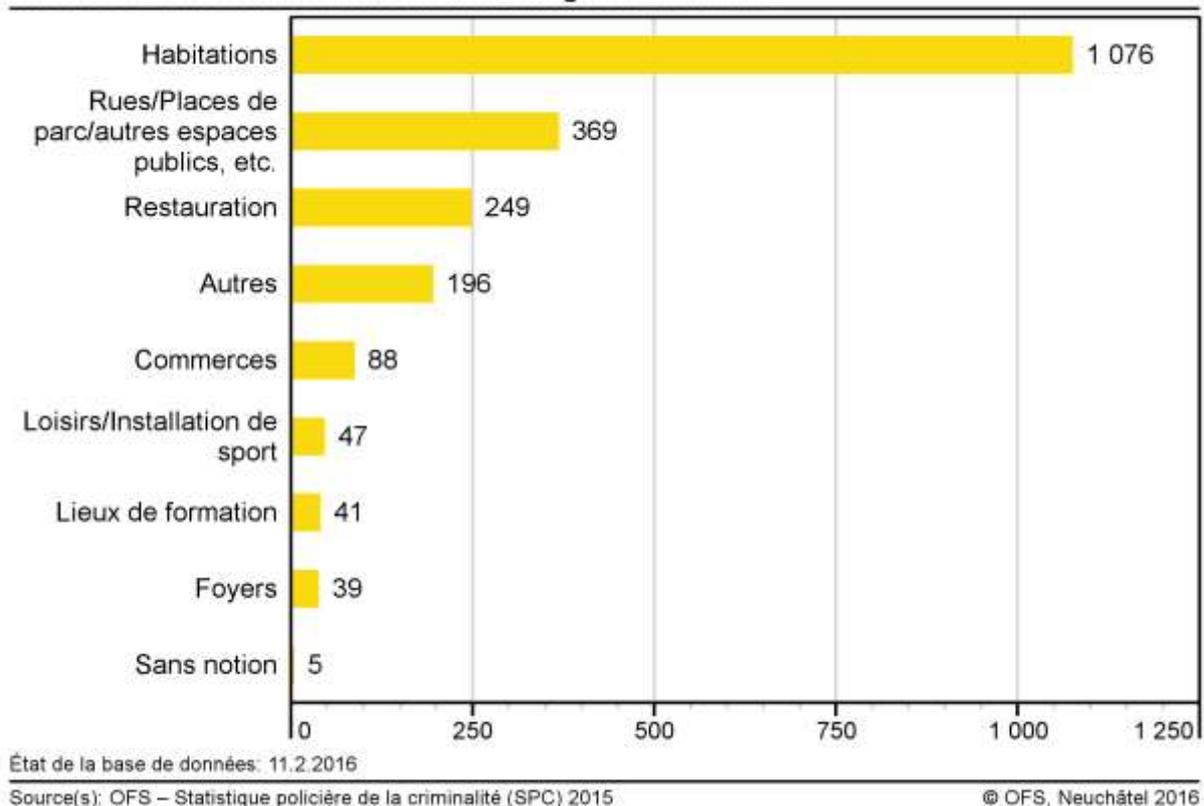


Figure 16: Infractions de violence selon l'endroit: catégories détaillées

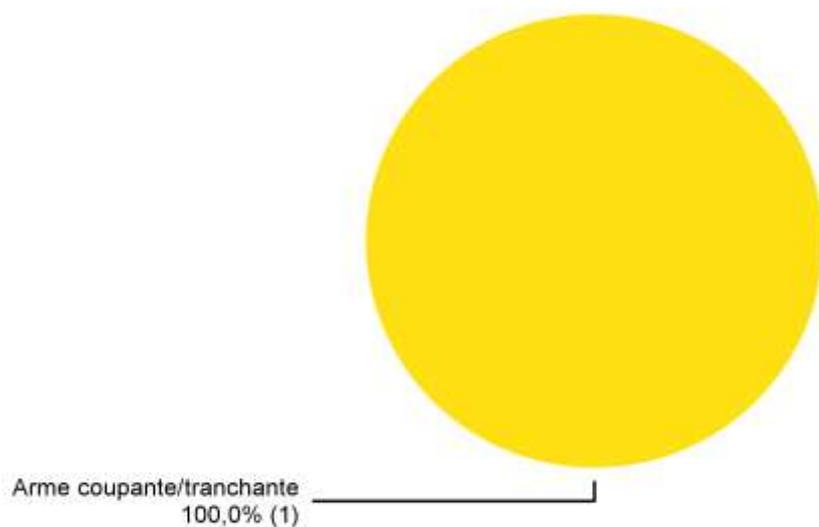
L'espace privé est défini par les « quatre murs », c'est-à-dire les endroits privés non accessibles à d'autres personnes.

Un endroit est par contre public à partir du moment où il est accessible à de nombreuses personnes (p. ex.: l'escalier ou la buanderie commune d'un immeuble locatif).

2.1.4 Infractions de violence selon l'instrument

2.1.4.1 Homicides, y c. tentatives

Homicides (Art. 111–113/116) selon l'instrument, y c. tentatives



État de la base de données: 11.2.2016

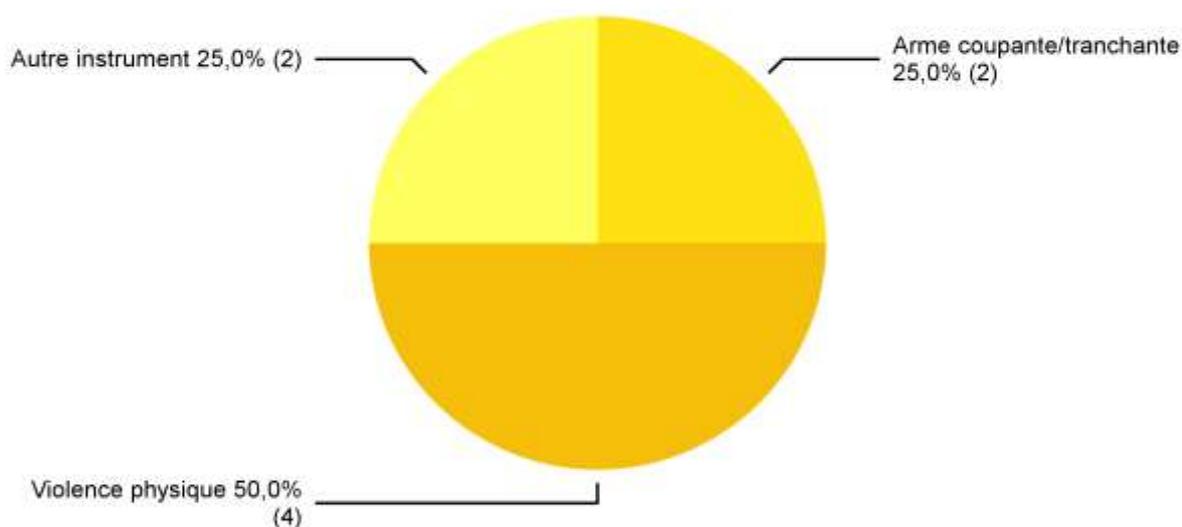
Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 17: Homicides (Art. 111–113/116) selon l'instrument, y c. tentatives

2.1.4.2 Lésions corporelles graves

Lésions corporelles graves (Art. 122) selon l'instrument



État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 18: Lésions corporelles graves (Art. 122) selon l'instrument

2.1.5 Prévenus d'infractions de violence selon l'âge, le sexe et la nationalité

Prévenus d'infractions violentes selon l'âge, le sexe et la nationalité

	Total	Âge/Sexe			Étr./Statut		
		<18	18–24	>24	M	Total	Résid.
Total violence	1 187	98	221	868	973	580	490
Violence grave (exercée)	23	1	3	19	23	16	14
Homicides (Art. 111–113/116), y c. tentatives	1	0	0	1	1	1	1
Homicides arme à feu	0	0	0	0	0	0	0
Homicides arme coupante/tranchante	1	0	0	1	1	1	1
Homicides arme contondante/d'estoc	0	0	0	0	0	0	0
Homicides violence physique	0	0	0	0	0	0	0
Homicides autre instrument	0	0	0	0	0	0	0
Homicides sans notion/inconnu	0	0	0	0	0	0	0
Lésions corporelles graves (Art. 122)	5	0	1	4	5	3	3
Lés. corp. grav. arme à feu	0	0	0	0	0	0	0
Lés. corp. grav. arme coupante/tranchante	2	0	0	2	2	1	1
Lés. corp. grav. arme contondante/d'estoc	0	0	0	0	0	0	0
Lés. corp. grav. violence physique	1	0	0	1	1	1	1
Lés. corp. graves autre instrument	2	0	1	1	2	1	1
Lés. corp. graves sans notion/inconnu	0	0	0	0	0	0	0
Mutilation d'organes génitaux fém. (Art. 124)	0	0	0	0	0	0	0
Prise d'otage (Art. 185)	0	0	0	0	0	0	0
Viol (Art. 190)	17	1	2	14	17	12	10
Brigandage (Art. 140 ch. 4)	0	0	0	0	0	0	0
Violence d'intensité moyenne (réalisée év. menaces de violence)	986	84	197	705	806	478	396
Lésions corporelles simples (Art. 123)	329	33	92	204	279	165	145
Voies de fait (Art. 126)	418	33	58	327	318	209	190
Participation à rixe (Art. 133)	61	6	23	32	54	40	35
Participation à agression (Art. 134)	20	2	14	4	20	7	6
Brigandage (Art. 140 ch. 1–3)	31	7	10	14	30	22	13
Contrainte (Art. 181)	101	2	18	81	85	35	30
Mariage forcé (Art. 181a)	0	0	0	0	0	0	0
Séquestration/enlèvement (Art. 183)	15	0	3	12	15	9	6
Séq./enl. circonstances aggravantes (Art. 184)	0	0	0	0	0	0	0
Contrainte sexuelle (Art. 189)	18	3	3	12	18	7	6
Violence/menace contre les fonct. (Art. 285)	202	13	41	148	177	87	51
Extorsion et chantage (Art. 156 ch. 3)	0	0	0	0	0	0	0
Violence d'intensité moyenne (menaces de violence)	408	30	58	320	347	213	192
Menaces (Art. 180)	407	30	58	319	346	212	192
Extorsion et chantage (Art. 156 ch. 1,2,4)	3	0	0	3	3	2	1

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 17: Prévenus d'infractions violentes selon l'âge, le sexe et la nationalité

2.1.6 Lésés d'infractions de violence selon l'âge et le sexe

Lésés d'infractions violentes selon l'âge et le sexe

	Total	Âge			Sexe		Pers. mor.
		<18	18–24	>24	M	F	
Total violence	1 297	171	220	891	660	622	15
Violence grave (exercée)	31	2	11	18	7	24	0
Homicides (Art. 111–113/116), y c. tentatives	1	0	0	1	0	1	0
Homicides avec arme à feu	0	0	0	0	0	0	0
Homicides avec arme coupante/tranchante	1	0	0	1	0	1	0
Homicides avec arme contondante/d'estoc	0	0	0	0	0	0	0
Homicides avec violence physique	0	0	0	0	0	0	0
Homicides autre instrument	0	0	0	0	0	0	0
Homicides sans notion/inconnu	0	0	0	0	0	0	0
Lésions corporelles graves (Art. 122)	8	0	3	5	7	1	0
Lés. corp. graves avec arme à feu	0	0	0	0	0	0	0
Lés. corp. graves avec arme coupante/tranchante	2	0	1	1	2	0	0
Lés. corp. graves avec arme contondante/d'estoc	0	0	0	0	0	0	0
Lés. corp. graves avec violence physique	4	0	1	3	3	1	0
Lés. corp. graves autre instrument	2	0	1	1	2	0	0
Lés. corp. graves sans notion/inconnu	0	0	0	0	0	0	0
Mutilation d'organes génitaux fém. (Art. 124)	0	0	0	0	0	0	0
Prise d'otage (Art. 185)	0	0	0	0	0	0	0
Viol (Art. 190)	22	2	8	12	0	22	0
Brigandage (Art. 140 ch. 4)	0	0	0	0	0	0	0
Violence d'intensité moyenne (exercée év. menaces de violence)	959	139	170	640	501	448	10
Lésions corporelles simples (Art. 123)	366	49	86	231	225	141	0
Voies de fait (Art. 126)	471	70	68	333	221	250	0
Participation à rixe (Art. 133)	0	0	0	0	0	0	0
Participation à agression (Art. 134)	15	2	3	10	15	0	0
Brigandage (Art. 140 ch. 1–3)	47	5	8	25	20	18	9
Contrainte (Art. 181)	115	12	19	84	37	78	0
Mariage forcé (Art. 181a)	0	0	0	0	0	0	0
Séquestration/enlèvement (Art. 183)	16	0	3	13	6	10	0
Séq./enl. circonstances aggravantes (Art. 184)	0	0	0	0	0	0	0
Contrainte sexuelle (Art. 189)	30	13	4	13	3	27	0
Violence/menace contre les fonct. (Art. 285)	12	0	1	10	9	2	1
Extorsion et chantage (Art. 156 ch. 3)	0	0	0	0	0	0	0
Violence d'intensité moyenne (menaces de violence)	535	50	84	396	236	294	5
Menaces (Art. 180)	501	48	74	376	208	290	3
Extorsion et chantage (Art. 156 ch. 1,2,4)	35	2	10	21	28	5	2

© OFS, Neuchâtel 2016

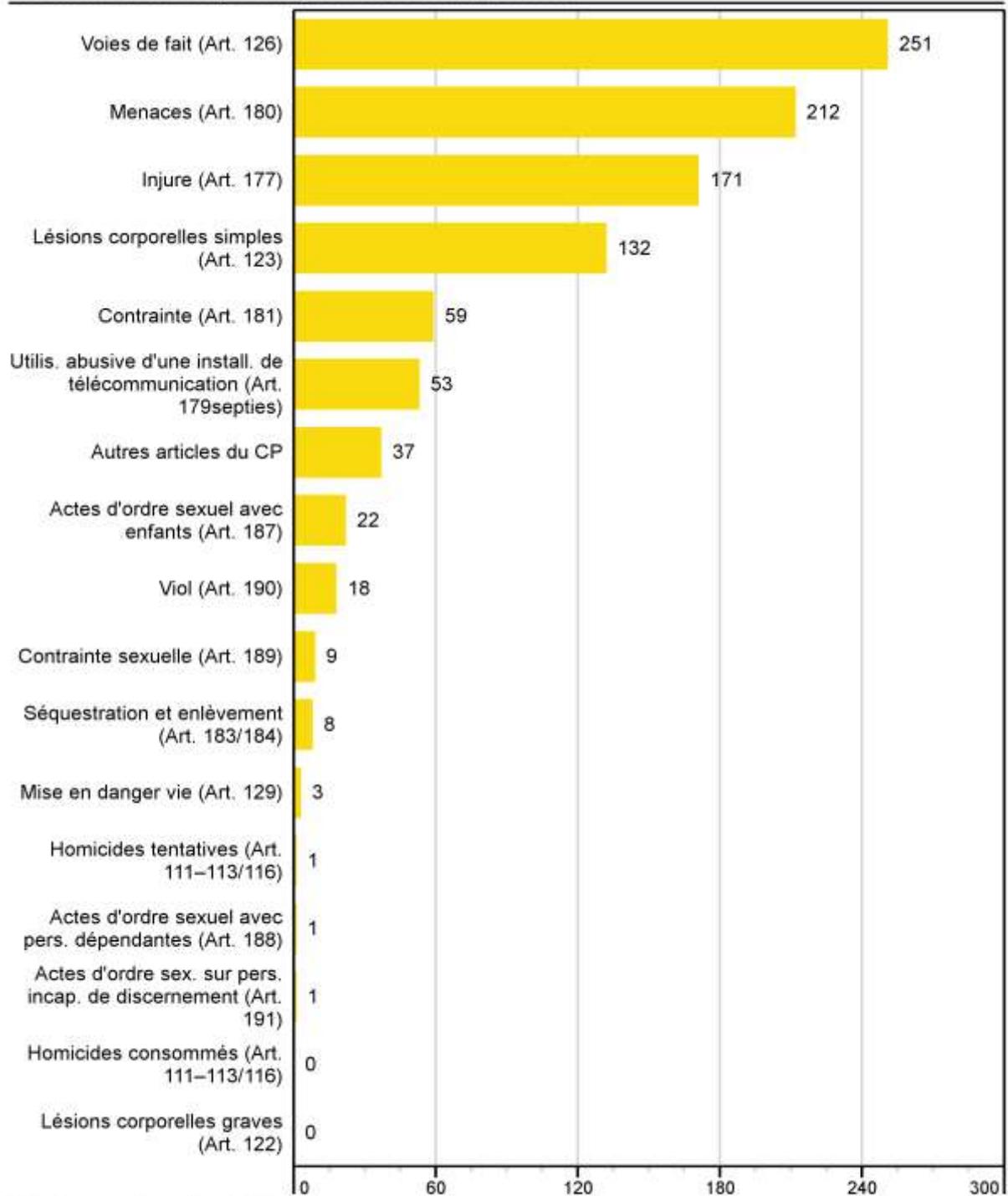
Tableau 18: Lésés d'infractions violentes selon l'âge et le sexe

2.2 Violences domestiques

Par violences domestiques, on entend l'exercice ou la menace d'une violence dans un couple ayant une relation actuelle ou passée, qu'il soit marié ou non, entre parent et enfant ou entre personnes ayant d'autres liens de parenté.

2.2.1 Violences domestiques: répartition selon l'infraction

Violences domestiques: répartition selon l'infraction



État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 19: Violences domestiques: répartition selon l'infraction

2.2.2 Violences domestiques: évolution des infractions**Violences domestiques: évolution des infractions**

	2014	2015	Différence
	Infractions	Infractions	
Total infractions de violences domestiques	842	978	16%
Homicides consommés (Art. 111–113/116)	1	0	-100%
Homicides tentatives (Art. 111–113/116)	2	1	-50%
Lésions corporelles graves (Art. 122)	2	0	-100%
Lésions corporelles simples (Art. 123)	130	132	2%
Voies de fait (Art. 126)	211	251	19%
Mise en danger vie (Art. 129)	5	3	-40%
Injure (Art. 177)	165	171	4%
Util. abusive d'une install. de télécommunication (Art. 179 ^{septies})	31	53	71%
Menaces (Art. 180)	203	212	4%
Contrainte (Art. 181)	33	59	79%
Séquestration et enlèvement (Art. 183/184)	12	8	-33%
Actes d'ordre sexuel sur enfant (Art. 187)	9	22	144%
Actes d'ordre sex. sur personnes dépendantes (Art. 188)	1	1	0%
Contrainte sexuelle (Art. 189)	6	9	50%
Viol (Art. 190)	3	18	500%
Actes d'ordre sex. sur pers. incap. de discernement (Art. 191)	1	1	0%
Autres articles du CP ²	27	37	37%

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 19: Violences domestiques: évolution des infractions

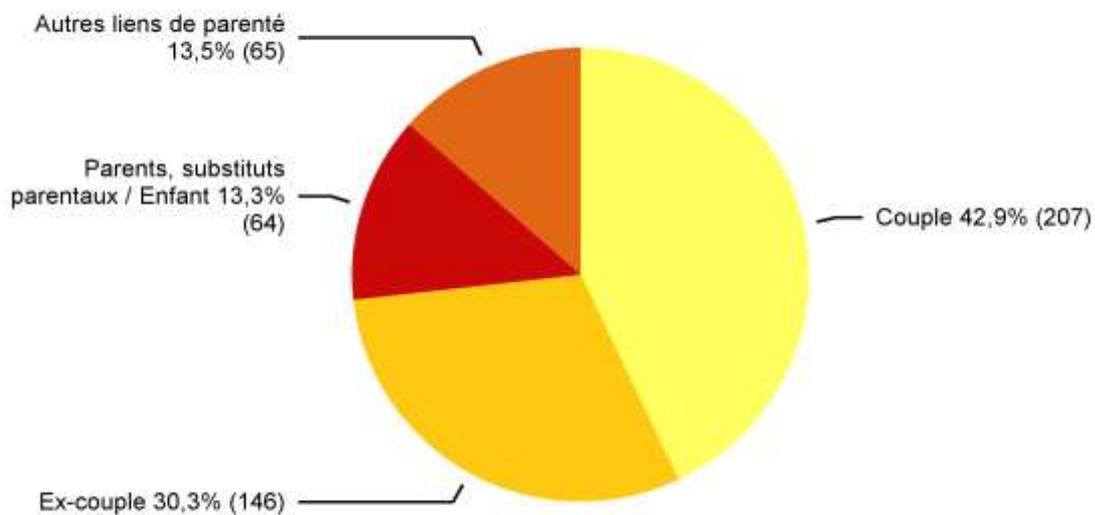
La relation entre le prévenu et le lésé est saisie pour une sélection d'infractions significatives en matière de violences domestiques afin de pouvoir analyser statistiquement ces dernières. Une relation domestique a été constatée dans 42% de ces infractions.

La violation de domicile est une infraction qui est souvent rencontrée dans le domaine des violences domestiques. Cependant, en raison du nombre important de violations de domicile relevé (notamment en relation avec le vol), nous avons renoncé, pour des raisons de charge de travail à l'indication obligatoire de la relation prévenu-lésé dans ce cas. L'exhaustivité des données ne pouvant pas être garantie, cette infraction n'est pas intégrée dans la représentation ci-dessus.

² Autres articles du CP: Incitation et assistance au suicide (Art. 115 CP), interruption punissable de grossesse sans consentement de la femme (Art. 118.2 CP), mutilation d'organes génitaux féminins (Art. 124 CP), exposition (Art. 127 CP), remettre à des enfants des substances nocives (Art. 136 CP), diffamation (Art. 173 CP), calomnie (Art. 174 CP), mariage/partenaire forcé (Art. 181a CP), prise d'otage (Art. 185 CP), abus de la détresse (Art. 193 CP), désagréments causés par la confrontation à un acte d'ordre sexuel (Art. 198 CP), actes préparatoires pour meurtre, assassinat, lésions corporelles graves, séquestration et enlèvement, prise d'otage (Art. 260^{bis} CP).

2.2.3 *Violences domestiques: type de relation entre lésé et prévenu*

Violences domestiques: type de relation entre lésé et prévenu



État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

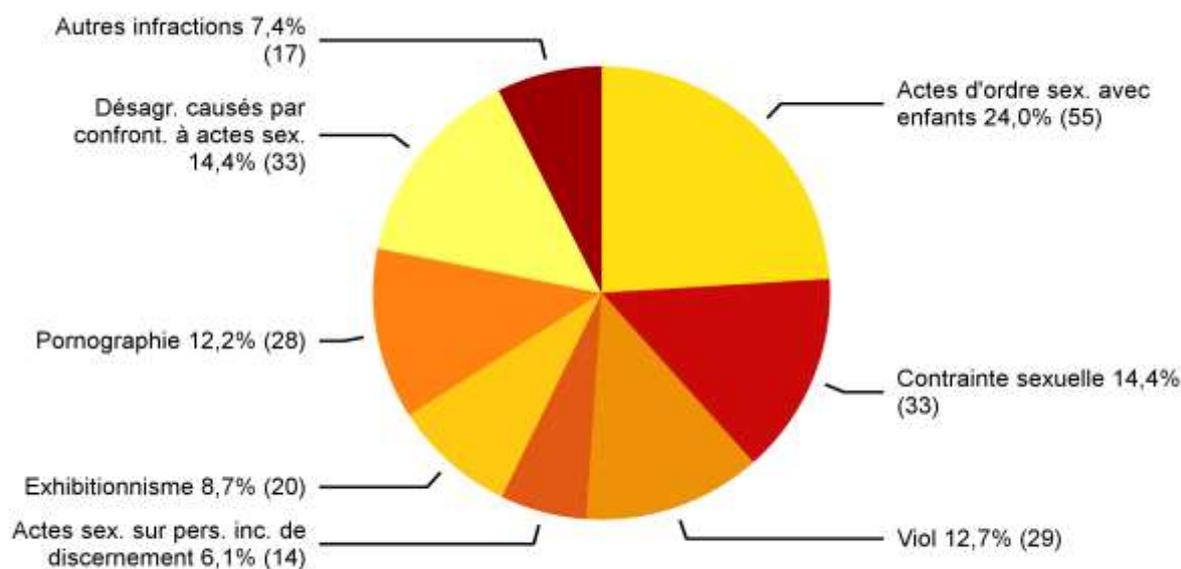
Figure 20: Violences domestiques: type de relation entre lésé et prévenu

Une infraction enregistrée par la police entre dans le domaine des violences domestiques en raison du type de relation entre le prévenu et le lésé. Dans ce graphique, chaque personne lésée est comptabilisée une seule fois par type de relation. Une personne peut apparaître ainsi plusieurs fois. Exemple: Une personne est lésée lors d'une agression par son partenaire et ses deux enfants. La personne lésée sera comptée une fois dans le type de relation « couple » et une fois dans le type de relation « parents/enfant ».

2.3 Infractions contre l'intégrité sexuelle

2.3.1 Infractions contre l'intégrité sexuelle: répartition selon l'infraction

Infractions contre l'intégrité sexuelle: répartition selon l'infraction



État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 21: Infractions contre l'intégrité sexuelle: répartition selon l'infraction

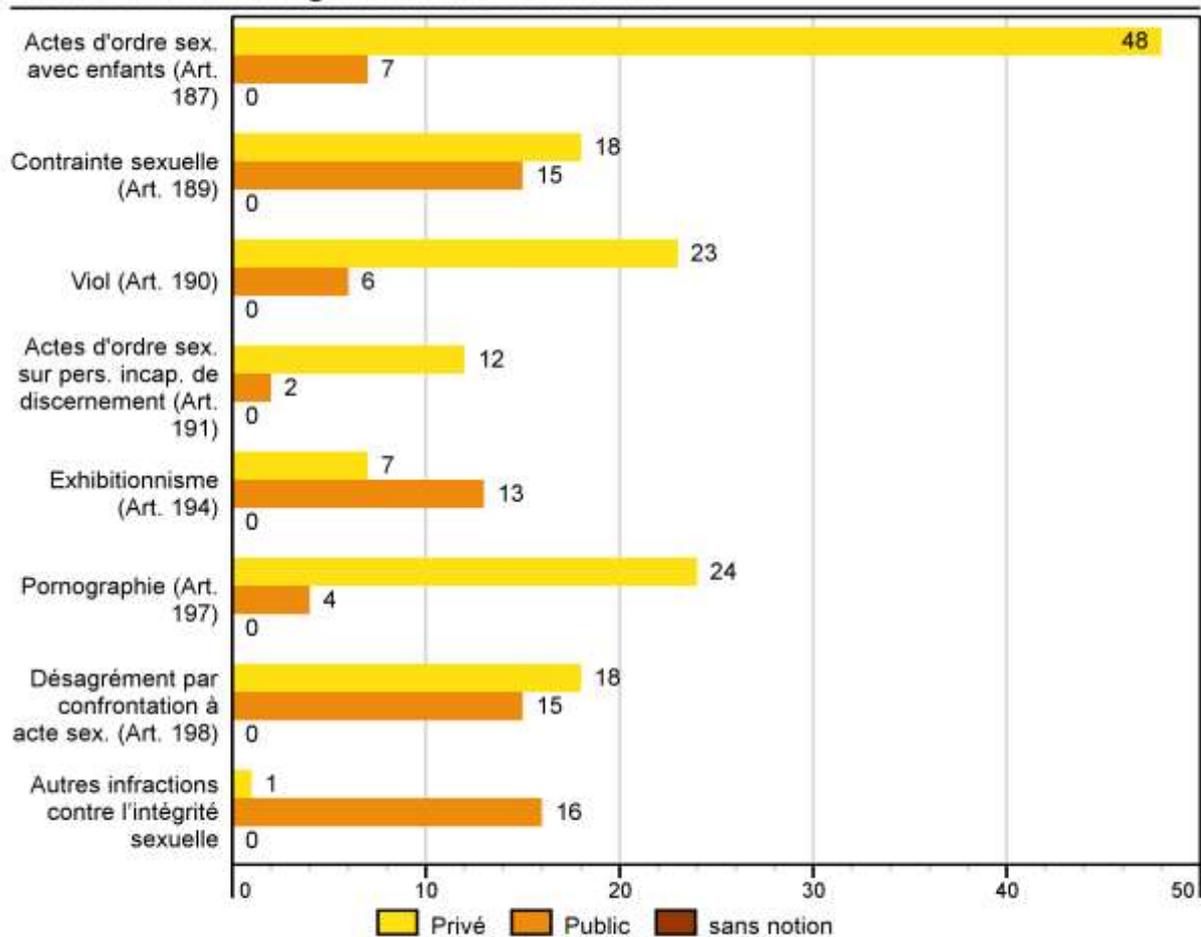
2.3.2 Infractions contre l'intégrité sexuelle: élucidations et évolution des infractions

Infractions contre l'intégrité sexuelle: élucidations et évolution des infractions

	2014		2015		Différence
	Infrac-tions	Élucida-tions	Infrac-tions	Élucida-tions	
Total intégrité sexuelle	205	67,8%	229	77,3%	12%
Actes d'ordre sex. avec enfants (Art. 187)	41	61,0%	55	69,1%	34%
Contrainte sexuelle (Art. 189)	30	66,7%	33	78,8%	10%
Viol (Art. 190)	20	75,0%	29	79,3%	45%
Actes d'ordre sex. sur pers. incap. de discernement (Art. 191)	7	71,4%	14	78,6%	100%
Exhibitionnisme (Art. 194)	19	52,6%	20	70,0%	5%
Pornographie (Art. 197)	33	93,9%	28	92,9%	-15%
Désagrément par confrontation à actes sex. (Art. 198)	45	57,8%	33	72,7%	-27%
Autres infractions contre l'intégrité sexuelle	10	70,0%	17	88,2%	70%

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 20: Infractions contre l'intégrité sexuelle: élucidations et évolution des infractions

2.3.3 *Infractions contre l'intégrité sexuelle selon l'endroit***Infractions contre l'intégrité sexuelle selon l'endroit**

État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 22: Infractions contre l'intégrité sexuelle selon l'endroit

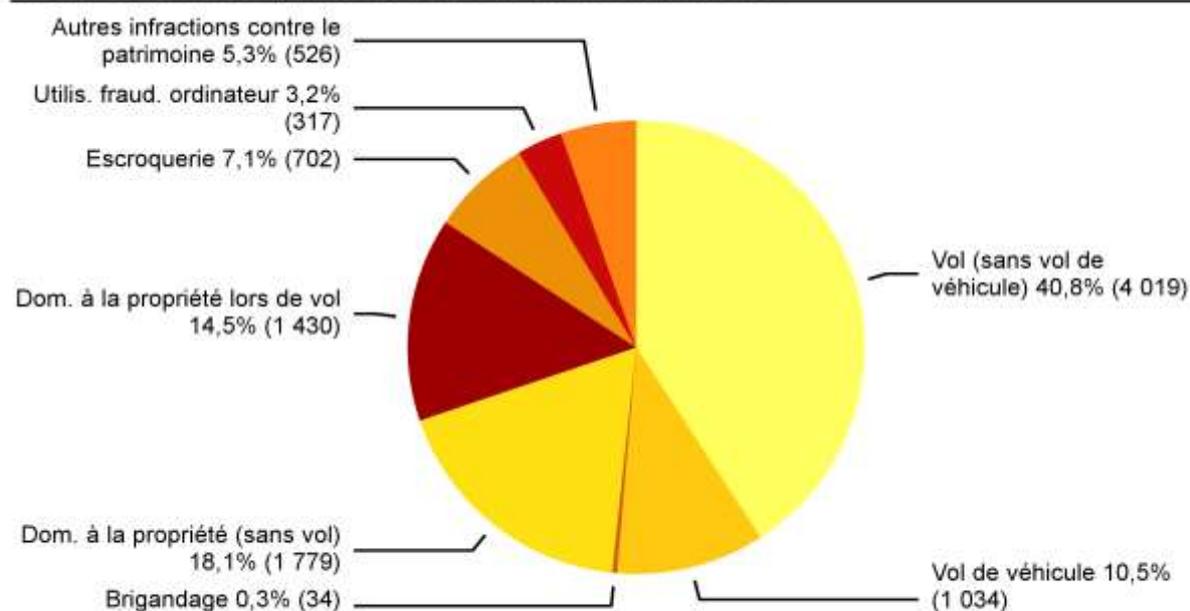
L'espace privé est défini par les « quatre murs », c'est-à-dire les endroits privés non accessibles à d'autres personnes.

Un endroit est par contre public à partir du moment où il est accessible à de nombreuses personnes (p. ex.: l'escalier ou la buanderie commune d'un immeuble locatif).

2.4 Infractions contre le patrimoine

2.4.1 Infractions contre le patrimoine: répartition selon l'infraction

Infractions contre le patrimoine: répartition selon l'infraction



État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 23: Infractions contre le patrimoine: répartition selon l'infraction

Une des infractions les plus courantes contre le patrimoine sont les dommages à la propriété. Une part substantielle de ces infractions est commise en relation avec des vols (effraction d'un objet immobilier, distributeur, véhicule, etc.).

2.4.2 *Infractions contre le patrimoine: élucidations et évolution des infractions***Infractions contre le patrimoine: élucidations et évolution des infractions**

	2014		2015		Différence
	Infrac-tions	Élucida-tions	Infrac-tions	Élucida-tions	
Total patrimoine	10 499	26,7%	9 841	28,5%	-6%
Appropri. illégitime (Art. 137)	184	20,1%	170	25,9%	-8%
Abus de confiance (Art. 138)	134	70,1%	133	74,4%	-1%
Vol (sans vol de véhicule) (Art. 139)	4 783	22,5%	4 019	24,7%	-16%
Vol de véhicule (Art. 139)	1 100	23,7%	1 034	6,6%	-6%
Brigandage (Art. 140)	65	49,2%	34	52,9%	-48%
Soustraction de chose (Art. 141)	5	80,0%	4	25,0%	-20%
Soustraction de données (Art. 143)	18	11,1%	52	0,0%	189%
Accès indu sys. info (Art. 143 bis)	24	12,5%	20	35,0%	-17%
Dom. à la propriété (sans vol) (Art. 144)	1 743	39,8%	1 779	30,1%	2%
Dom. à la propriété lors de vol (Art. 144)	1 893	21,2%	1 430	21,3%	-24%
Escroquerie (Art. 146)	248	39,5%	702	66,4%	183%
Utilis. fraud. ordinateur (Art. 147)	131	13,7%	317	59,3%	142%
Filouterie d'auberge (Art. 149)	15	80,0%	11	72,7%	-27%
Obtent. fraud. prestation (Art. 150)	12	25,0%	6	16,7%	-50%
Extorsion et chantage (Art. 156)	58	13,8%	37	8,1%	-36%
Gestion déloyale (Art. 158)	6	50,0%	9	55,6%	50%
Détournement de salaire (Art. 159)	3	100,0%	4	75,0%	33%
Recel (Art. 160)	39	100,0%	43	95,3%	10%
Banquer. fraud. et fraude saisie (Art. 163)	6	66,7%	3	100,0%	-50%
Détourn. valeur patrimoine (Art. 169)	0	–	0	–	0%
Autres infractions contre le patrimoine	32	43,8%	34	50,0%	6%

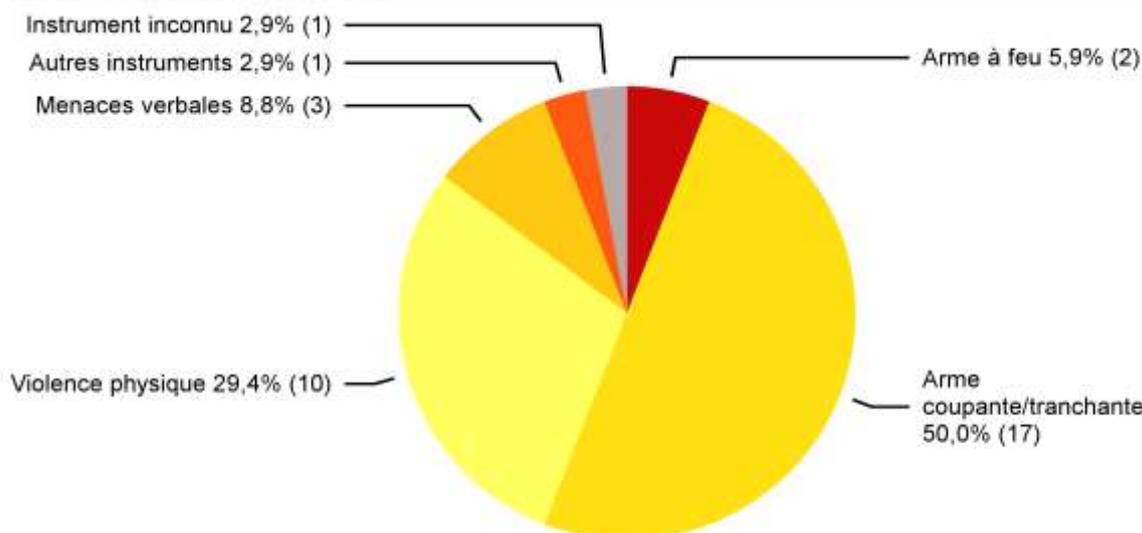
© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 21: Infractions contre le patrimoine: élucidations et évolution des infractions

2.5 Brigandage

2.5.1 Brigandage selon l'instrument

Brigandage selon l'instrument



État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 24: Brigandage selon l'instrument

2.5.2 Brigandage selon l'instrument: élucidations et évolution des infractions

Brigandage selon l'instrument: élucidations et évolution des infractions

	2014		2015		Différence
	Infractions	Élucidations	Infractions	Élucidations	
Total brigandage (Art. 140)	65	49,2%	34	52,9%	-48%
Arme à feu	9	66,7%	2	50,0%	-78%
Arme coupante / tranchante	16	37,5%	17	64,7%	6%
Arme contondante / d'estoc	0	–	0	–	0%
Violence physique	34	50,0%	10	10,0%	-71%
Menaces verbales	0	–	3	100,0%	–
Autres instruments	5	60,0%	1	100,0%	-80%
Instrument inconnu	1	0,0%	1	100,0%	0%

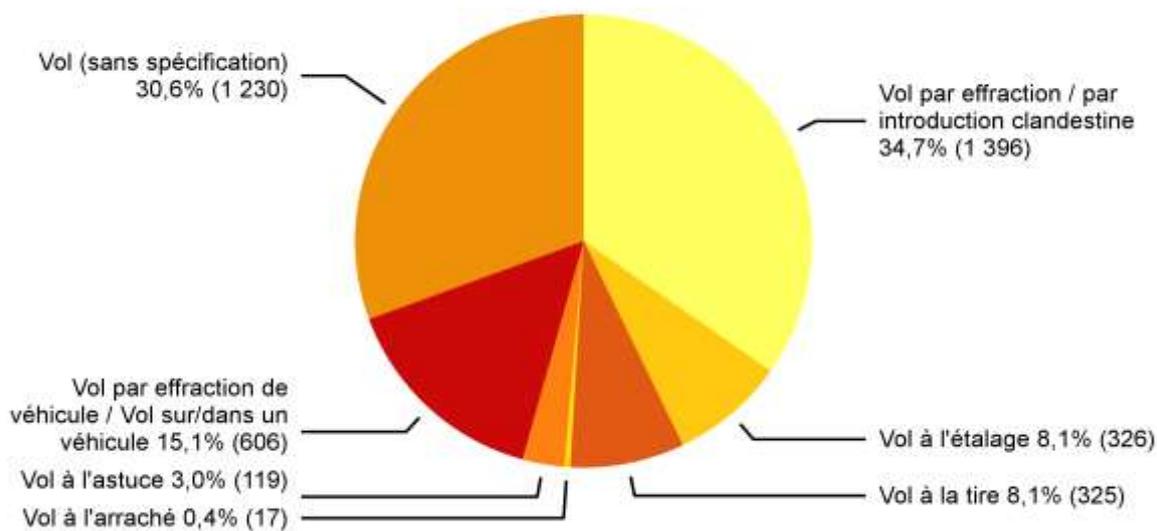
© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 22: Brigandage selon l'instrument: élucidations et évolution des infractions

2.6 Vol

2.6.1 Répartition selon le type de vol

Vol (sans vol de véhicules): répartition selon le type de vol



État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 25: Vol (sans vol de véhicules): répartition selon le type de vol

La loi ne connaît que le vol de l'art. 139 du CP. Cependant, les formes les plus fréquentes de vols sont différenciées par la police, en fonction de la manière d'agir et du lieu.

Il faut relever que pour les vols à l'étalage, particulièrement fréquents, différents cantons connaissent une procédure simplifiée, par laquelle les commerces peuvent directement transmettre les vols à l'étalage constatés à la justice (p.ex. préfet). Le chiffre effectif des vols à l'étalage est par conséquent plus élevé que celui qui est enregistré par la police.

2.6.2 Type de vol: élucidations et évolution des infractions

Type de vol: élucidation et évolution des infractions

	2014		2015		Différence
	Infractions	Élucidations	Infractions	Élucidations	
Total vols (sans vols de véhicule)	4 783	22,5%	4 019	24,7%	-16%
Vol (sans spécification)	1 404	17,9%	1 230	20,0%	-12%
Vol par effraction	1 541	22,5%	1 102	22,5%	-28%
Vol par introduction clandestine	397	20,7%	294	19,4%	-26%
Vol à l'étalage	352	73,6%	326	74,5%	-7%
Vol à l'arraché	23	26,1%	17	23,5%	-26%
Vol à la tire	349	4,9%	325	7,7%	-7%
Vol à l'astuce	110	24,5%	119	27,7%	8%
Vol par effraction de véhicule	349	14,9%	315	14,6%	-10%
Vol sur/dans un véhicule	258	14,0%	291	30,6%	13%
Vol au préjudice d'un colocataire	0	–	0	–	0%

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 23: Type de vol: élucidation et évolution des infractions

2.6.3 Vol par effraction selon l'endroit

2.6.3.1 Vol par effraction selon l'endroit: public-privé

Vol par effraction selon l'endroit: public-privé

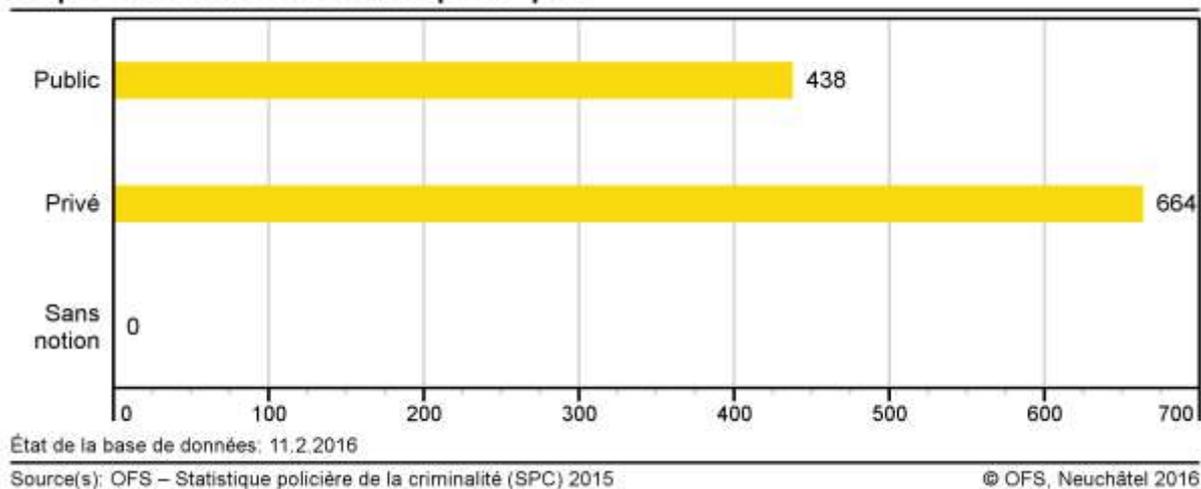


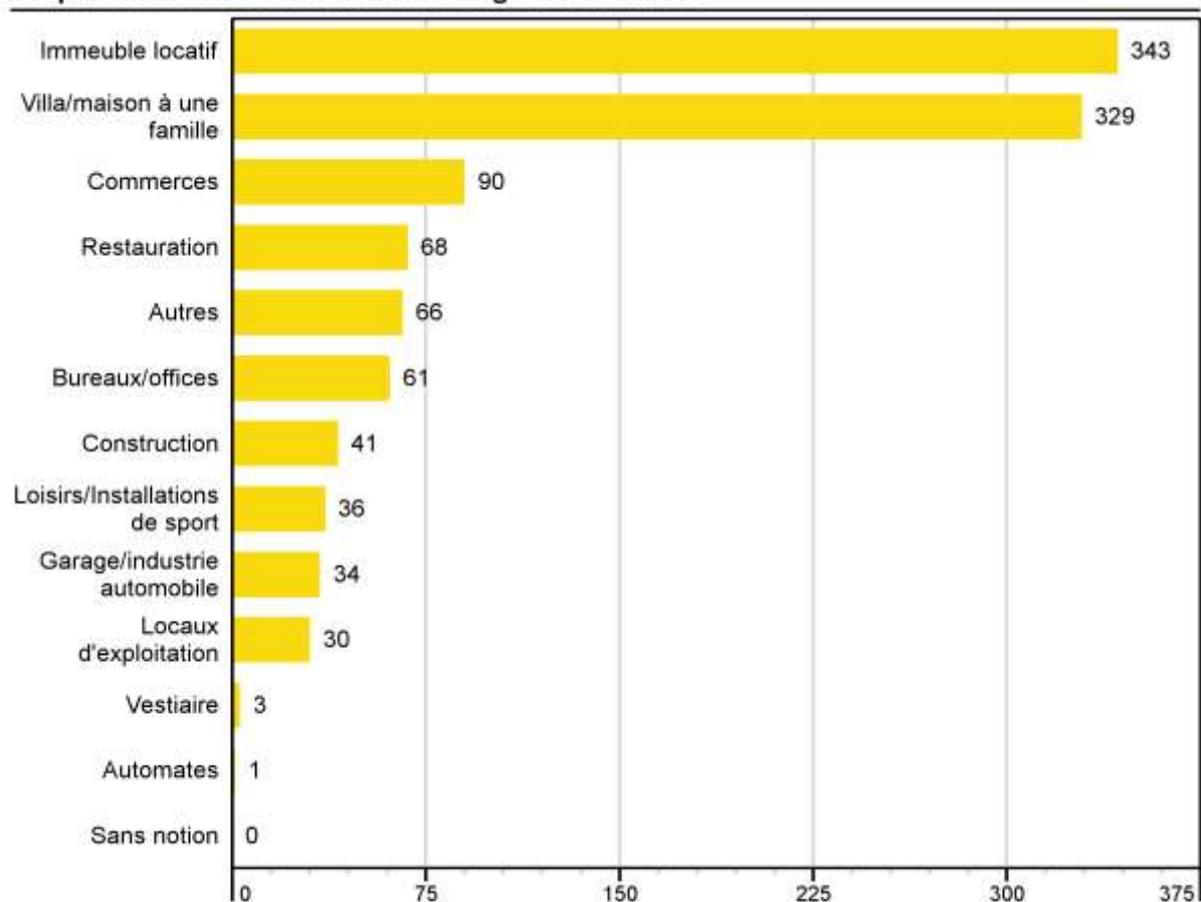
Figure 26: Vol par effraction selon l'endroit: public-privé

L'espace privé est défini par les «quatre murs», c'est-à-dire les endroits privés non accessibles à d'autres personnes.

Un endroit est par contre public à partir du moment où il est accessible à de nombreuses personnes (p. ex.: l'escalier ou la buanderie commune d'un immeuble locatif).

2.6.3.2 Vol par effraction selon l'endroit: catégories détaillées

Vol par effraction selon l'endroit: catégories détaillées



État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

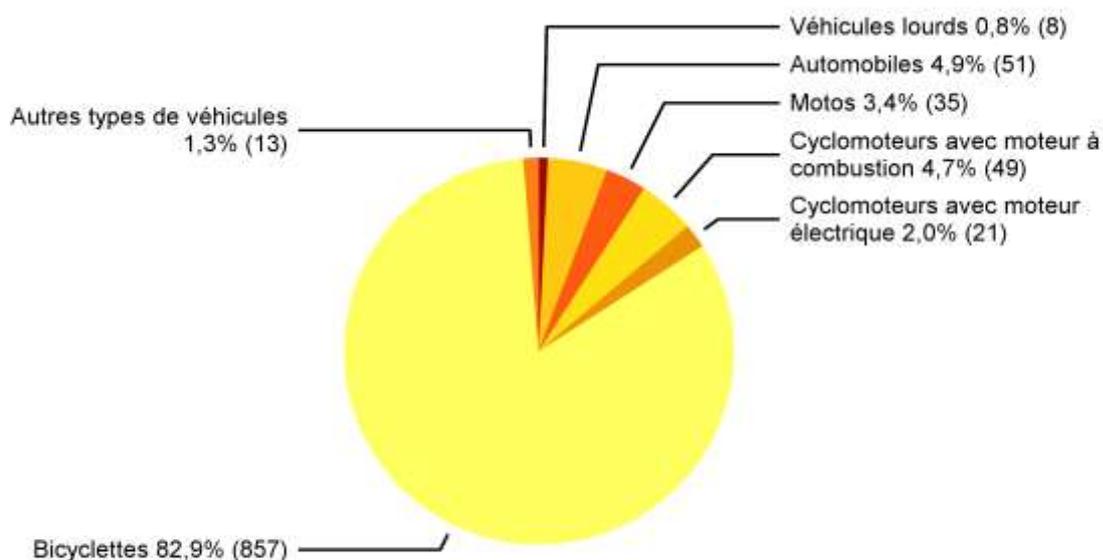
© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 27: Vol par effraction selon l'endroit: catégories détaillées

2.7 Vol de véhicule

2.7.1 Vol de véhicule: répartition selon le type de véhicule

Vol de véhicule: répartition selon le type de véhicule



État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 28: Vol de véhicule: répartition selon le type de véhicule

2.7.2 Vol de véhicule: élucidations et évolution des infractions

Vol de véhicule: élucidations et évolution des infractions

	2014		2015		Différence
	Infrac-tions	Élucida-tions	Infrac-tions	Élucida-tions	
Total vols de véhicules	1 100	23,7%	1 034	6,6%	-6%
Véhicules lourds	8	75,0%	8	62,5%	0%
Automobiles	49	16,3%	51	35,3%	4%
Motos	30	6,7%	35	22,9%	17%
Cyclomoteurs avec moteur à combustion	46	8,7%	49	18,4%	7%
Cyclomoteurs avec moteur électrique	16	6,3%	21	9,5%	31%
Bicyclettes	930	25,5%	857	3,0%	-8%
Autres véhicules	21	14,3%	13	0,0%	-38%

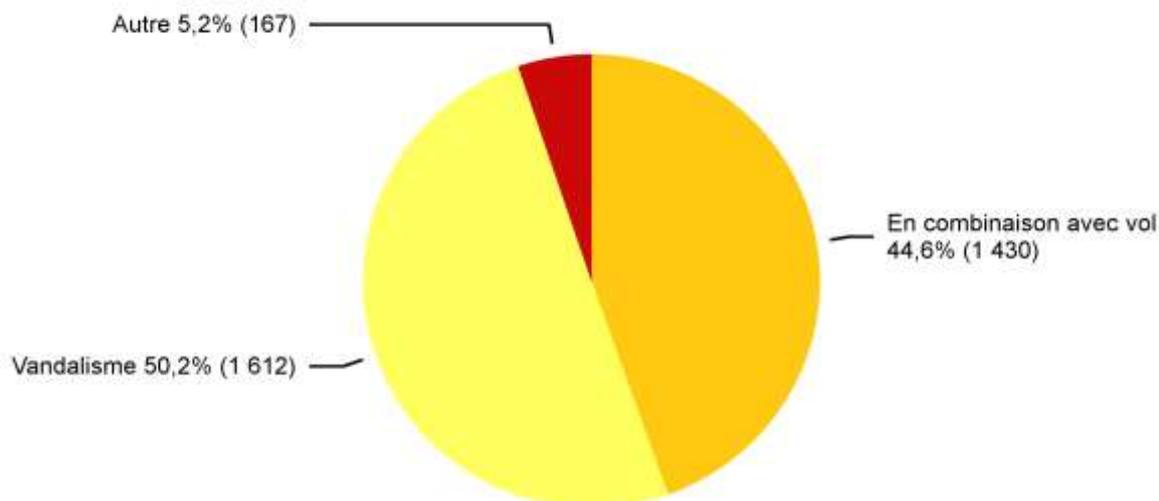
© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 24: Vol de véhicule: élucidations et évolution des infractions

2.8 Dommages à la propriété

2.8.1 Dommages à la propriété: répartition selon le contexte

Dommages à la propriété: répartition selon le contexte



État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 29: Dommages à la propriété: répartition selon le contexte

L'art. 144 CP, dommages à la propriété, peut intervenir dans différents contextes. La combinaison avec le vol est particulièrement fréquente, p.ex. lors d'un vol par effraction lorsqu'un dommage est causé par un acte violent. Par ailleurs, les dommages à la propriété peuvent aussi résulter d'actes violents sur des personnes. Le vandalisme désigne tout acte d'endommagement, de détérioration ou de destruction illégal, volontaire et sans objectifs précis (ex: vol), s'attaquant à des biens publics ou privés. Cet acte devient un dommage à partir du dépôt d'une plainte. L'ampleur du dommage provoqué n'est pas déterminante.

2.8.2 Dommages à la propriété selon le contexte: élucidations et évolution des infractions

Dommages à la propriété: élucidations et évolution des infractions

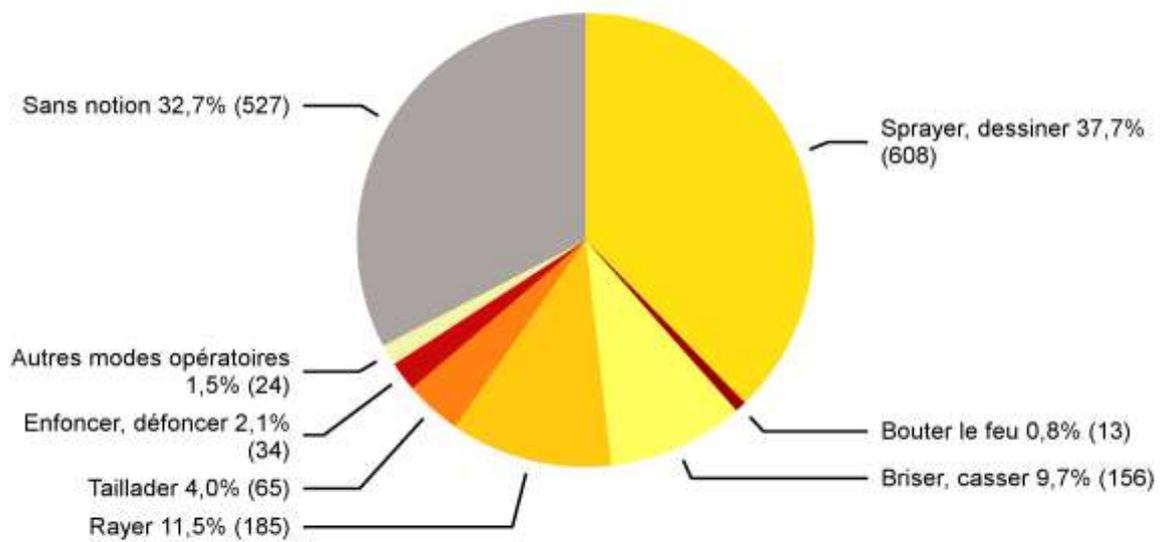
	2014		2015		Différence
	Infractions	Élucidations	Infractions	Élucidations	
Total dommages à la propriété	3 636	30,1%	3 209	26,1%	-12%
En combinaison avec vol	1 893	21,2%	1 430	21,3%	-24%
Vandalisme	1 574	38,5%	1 612	27,5%	2%
Autre	169	52,1%	167	54,5%	-1%

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 25: Dommages à la propriété: élucidations et évolution des infractions

2.8.3 Vandalisme selon le mode opératoire

Vandalisme selon le mode opératoire



État de la base de données: 11.2.2016

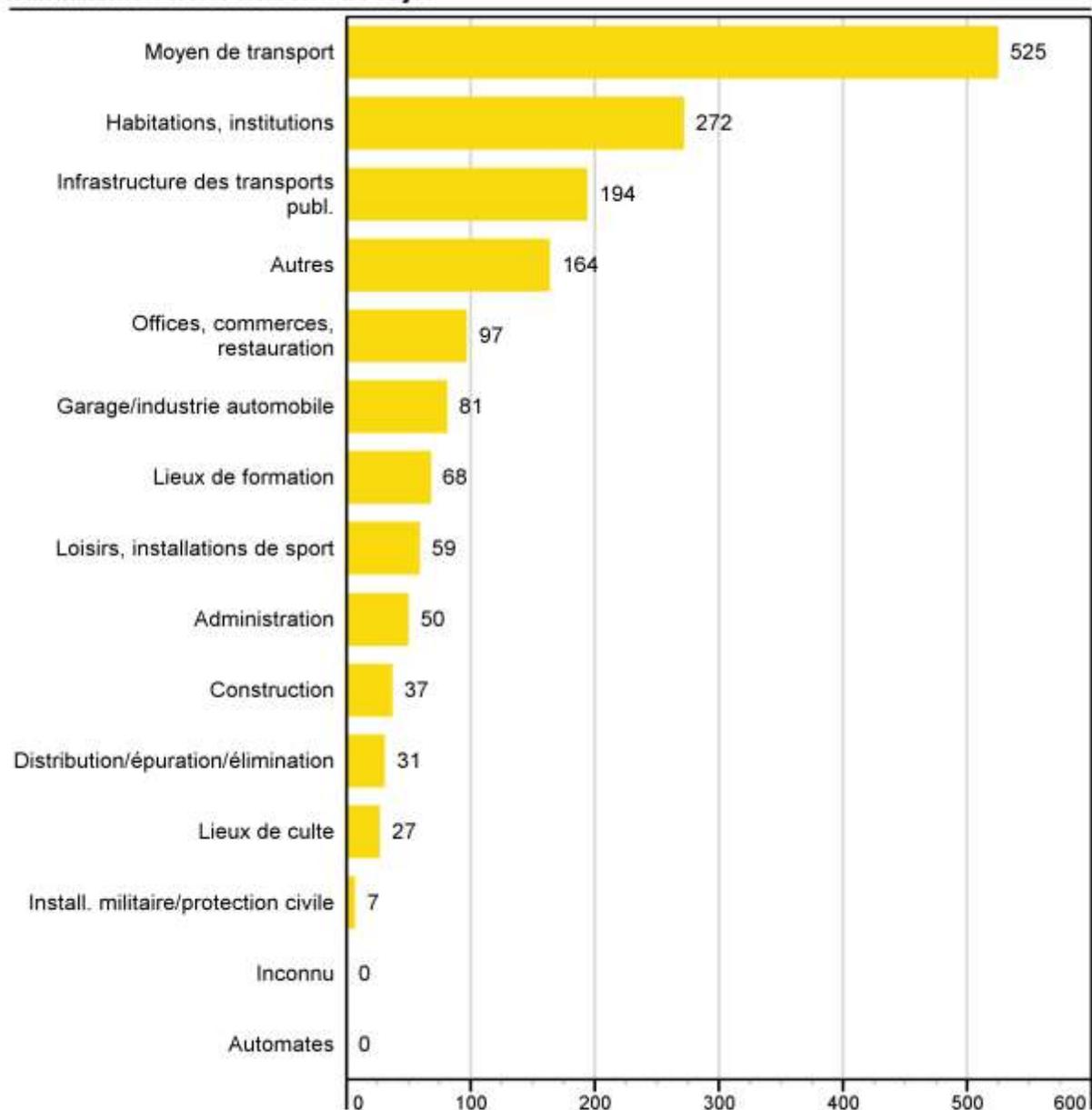
Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 30: Vandalisme selon le mode opératoire

2.8.4 *Vandalisme selon l'endroit*

Vandalisme selon l'endroit ou l'objet



État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

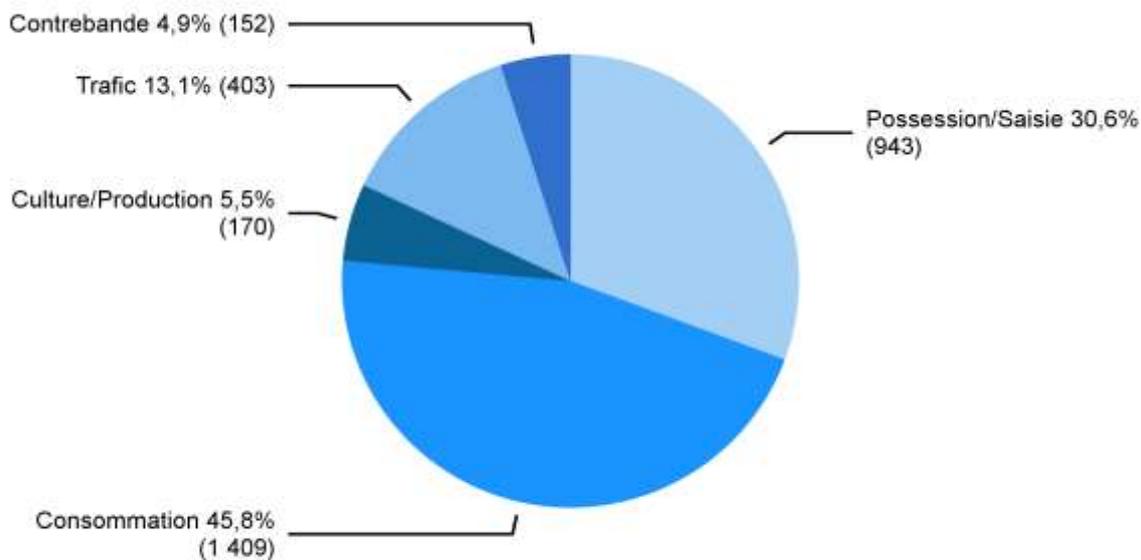
© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 31: Vandalisme selon l'endroit ou l'objet

2.9 Loi sur les stupéfiants (LStup)

2.9.1 Loi sur les stupéfiants: répartition selon la forme d'infraction

Loi sur les stupéfiants: répartition selon la forme d'infraction



État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 32: Loi sur les stupéfiants: répartition selon la forme d'infraction

Les infractions à la loi sur les stupéfiants sont réprimées comme des contraventions lorsqu'elles sont clairement en rapport avec de la consommation personnelle. Dès que des formes de trafic de substances illégales peuvent être constatées, les infractions deviennent des délits ou des crimes en fonction de la quantité et de la manière d'agir (en bande, par métier). Les crimes sont passibles d'une peine plus élevée.

2.9.2 *Loi sur les stupéfiants: élucidations et évolution des infractions*

Loi sur les stupéfiants: élucidations et évolution des infractions

	2014		2015		Différence
	Infrac- tions	Élucida- tions	Infrac- tions	Élucida- tions	
Total infractions à la LStup	2 859	98,6%	3 077	98,6%	8%
Total possession/saisie	849	95,4%	943	95,9%	11%
Possession/saisie contravention	0	–	0	–	0%
Possession/saisie délit	834	95,3%	934	95,8%	12%
Possession/saisie crime	15	100,0%	9	100,0%	-40%
Total consommation	1 438	100,0%	1 409	99,9%	-2%
Total culture/production	111	100,0%	170	100,0%	53%
Culture/production contravention	0	–	0	–	0%
Culture/production délit	111	100,0%	170	100,0%	53%
Culture/production crime	0	–	0	–	0%
Total trafic	413	100,0%	403	100,0%	-2%
Trafic délit	352	100,0%	357	100,0%	1%
Trafic crime	61	100,0%	46	100,0%	-25%
Total contrebande	48	100,0%	152	98,7%	217%
Importation, exportation, transit délit	35	100,0%	144	98,6%	311%
Importation, exportation, transit crime	13	100,0%	8	100,0%	-38%

© OFS, Neuchâtel 2016

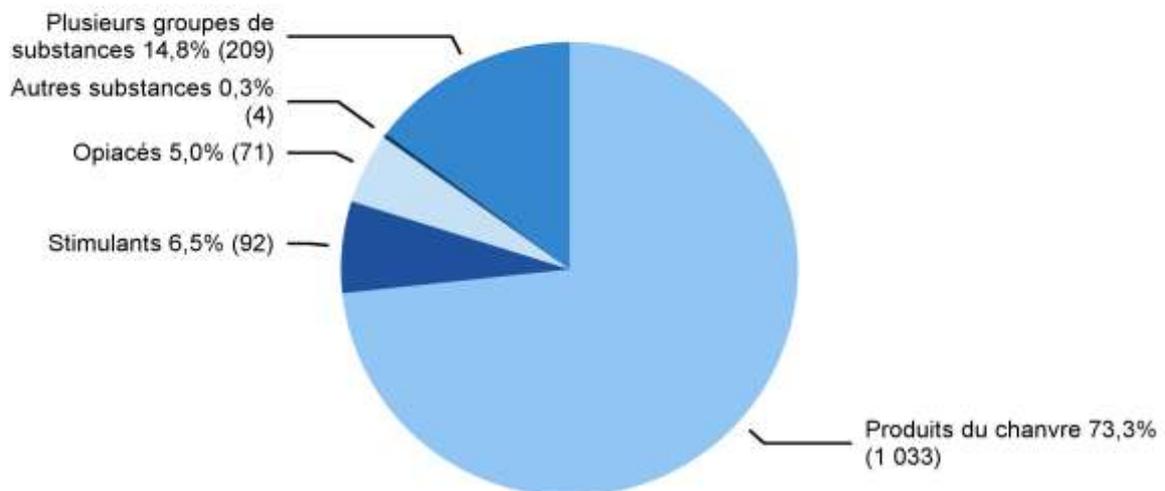
Tableau 26: Loi sur les stupéfiants: élucidations et évolution des infractions

2.9.3 Loi sur les stupéfiants: substances selon la forme d'infraction

Les substances illégales sont présentées d'après le nombre d'infractions enregistrées et non d'après les quantités de drogue. La quantité, respectivement le poids de la drogue, ne peut être donné de manière fiable que pour la saisie de substances. En ce qui concerne la consommation et les différentes formes de trafic, cela n'est pas possible.

2.9.3.1 Consommation par substances

Loi sur les stupéfiants: consommation par substances



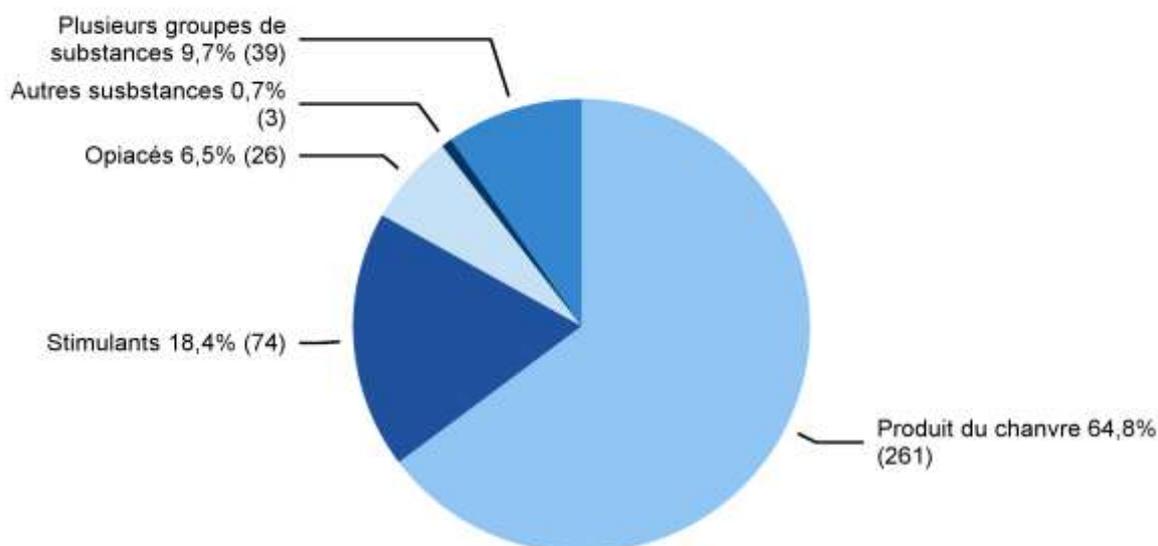
État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 33: Loi sur les stupéfiants: consommation par substances

2.9.3.2 Trafic par substances

Loi sur les stupéfiants: trafic par substances

État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 34: Loi sur les stupéfiants: trafic par substances

2.9.4 Loi sur les stupéfiants: prévenus

2.9.4.1 Consommation selon la catégorie d'âge et la nationalité des prévenus

Loi sur les stupéfiants: consommation selon le groupe d'âge et la nationalité des prévenus

	Total	<10	10–14	15–17	18–19	20–24	25–29	30–39	40–49	50–59	60+	sans notion
Suisses	730	0	19	183	92	145	111	101	58	17	4	0
Étrangers	322	0	4	43	23	68	61	87	28	8	0	0
résidents	260	0	4	37	18	54	48	68	23	8	0	0
asile	8	0	0	2	2	1	1	2	0	0	0	0
autres	54	0	0	4	3	13	12	17	5	0	0	0
Suissesses	104	0	3	25	5	16	18	18	14	5	0	0
Étrangères	30	0	1	4	0	7	4	7	4	3	0	0
résidents	25	0	1	4	0	5	3	5	4	3	0	0
asile	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
autres	5	0	0	0	0	2	1	2	0	0	0	0

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 27: Loi sur les stupéfiants: consommation selon le groupe d'âge et la nationalité des prévenus

2.9.4.2 Trafic selon la catégorie d'âge et la nationalité des prévenus

Loi sur les stupéfiants: trafic selon la catégorie d'âge et la nationalité des prévenus

	Total	<10	10– 14	15– 17	18– 19	20– 24	25– 29	30– 39	40– 49	50– 59	60+	sans notion
Suisses	221	0	5	30	35	57	39	32	16	7	0	0
Étrangers	127	0	1	7	13	28	25	34	13	6	0	0
résidents	90	0	1	7	10	18	13	27	9	5	0	0
asile	6	0	0	0	2	0	3	0	1	0	0	0
autres	31	0	0	0	1	10	9	7	3	1	0	0
Suissesses	25	0	1	5	0	6	4	6	3	0	0	0
Étrangères	10	0	0	0	0	3	4	2	0	1	0	0
résidents	7	0	0	0	0	2	2	2	0	1	0	0
asile	2	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0
autres	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 28: Loi sur les stupéfiants: trafic selon la catégorie d'âge et la nationalité des prévenus

2.9.4.3 Loi sur les stupéfiants: fréquences des enregistrements par prévenu dans une année civile

Loi sur les stupéfiants: fréquences des enregistrements par prévenu dans une année civile

	Enregistrements (affaires)						Total
	1	2	3	4	5–10	>10	
Total mineurs	217	43	8	11	5	0	284
Suisses	182	35	4	9	2	0	232
Étrangers	35	8	4	2	3	0	52
résidents	31	7	4	2	2	0	46
asile	1	1	0	0	0	0	2
autres	3	0	0	0	1	0	4
Total adultes	924	77	16	4	1	0	1 022
Suisses	593	48	13	3	1	0	658
Étrangers	331	29	3	1	0	0	364
résidents	240	25	3	1	0	0	269
asile	11	0	0	0	0	0	11
autres	80	4	0	0	0	0	84

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 29: Loi sur les stupéfiants: fréquences des enregistrements par prévenu dans une année civile

2.9.5 Décès dus à la drogue: évolution

Décès dus à la drogue: évolution

	2014	2015	Différence
Hommes	2	0	-100%
Femmes	0	1	-
Adultes	2	1	-50%
Mineurs	0	0	0%
Suisses/esses	1	1	0%
Étrangers/ères	1	0	-100%
Total décès dus à la drogue	2	1	-50%

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 30: Décès dus à la drogue: évolution

La détermination de la cause de la mort n'entre pas dans le domaine de compétence de la police. Aussi, une classification d'après des critères médicaux n'est pas possible pour la police. Quand une personne décède des conséquences d'une consommation de drogue, la police sera souvent appelée, mais certainement pas dans tous les cas. Les chiffres présentés sont à comprendre comme l'indication de la fréquence des décès dus à la drogue rencontrés par la police lors d'une intervention. C'est pourquoi le nombre de «décès dus à la drogue» médicalement diagnostiqués différera des chiffres transmis par la police.

2.9.6 Loi sur les stupéfiants: saisies de substances

Loi sur les stupéfiants: saisies de substances

	affaires	pièces/tablettes/ doses/joints	kg	ml	plantes
Produits de chanvre					
Graines de cannabis	143	60	0,691	–	–
Chanvre (jeunes plantations sans inflorescences)	48	–	–	–	935
Chanvre (Plante fraîche: avec inflorescences)	72	–	–	–	1 358
Chanvre (Plante sèche: avec inflorescences)	25	–	17,807	–	99
Haschisch	138	1	1,598	–	–
Huile de haschisch	3	–	0,018	3	–
Marijuana	642	151	30,902	–	1
Cannabinoïdes de synthèse	1	–	0,026	–	–
Stimulants					
Amphétamine	33	–	0,267	–	–
Crack	–	–	–	–	–
Ecstasy	24	5 207	0,013	–	–
Khat	–	–	–	–	–
Feuilles de coca	–	–	–	–	–
Cocaïne	60	–	10,313	–	–
Méthamphétamine (pilules thaïes, ice, crystal)	12	73	0,048	–	–
Méphédron	–	–	–	–	–
MDPV	–	–	–	–	–
Opiacés					
Héroïne	62	–	0,291	–	–
Morphine-/héroïne-base	–	–	–	–	–
Opium	–	–	–	–	–
Méthadone	3	1	0,000	1	–
Autres produits de substitution	1	–	0,001	–	–
Hallucinogènes					
Champignons hallucinogènes (Psilocybine)	15	–	5,906	–	–
LSD	1	10	–	–	–
Mescaline	–	–	–	–	–
Autres hallucinogènes	–	–	–	–	–
Autres substances					
GHB/GBL	3	–	0,056	1 005	–
Autres substances stupéfiantes	1	–	0,195	–	–
Matières premières et produits ayant un effet présumé semblable à celui des stupéfiants (Swissmedic tableau e)	–	–	–	–	–
Médicament sur ordonnance contenant des subst. stupéfiantes	5	1 288	0,002	–	–
Médicament en vente libre contenant des subst. stupéfiantes	–	–	–	–	–
Substances de coupage	6	–	1,210	–	–
Substance pas encore connue	–	–	–	–	–

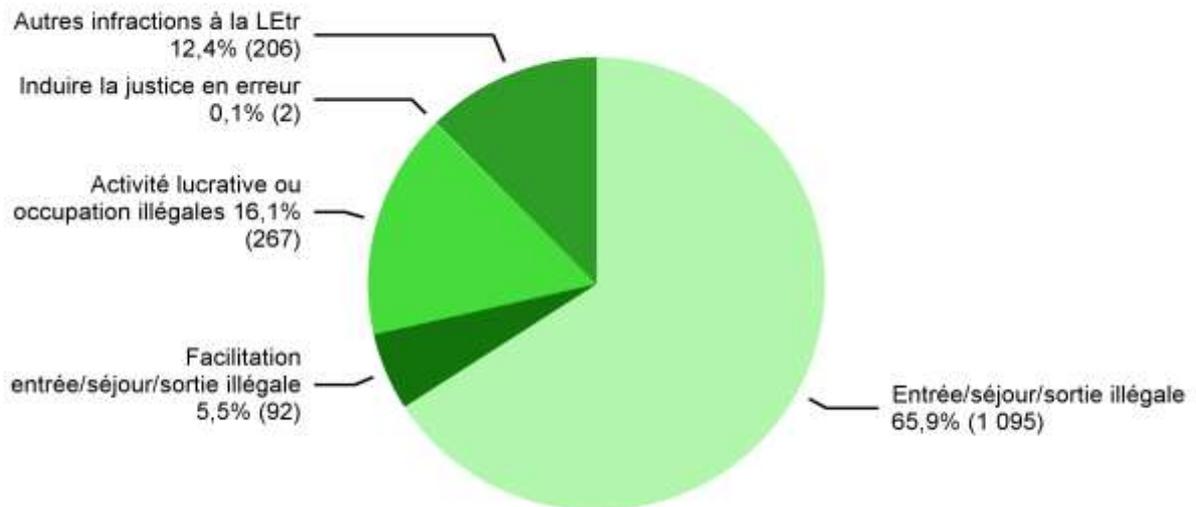
© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 31: Loi sur les stupéfiants: saisies de substances

2.10 Loi sur les étrangers (LEtr)

2.10.1 Loi sur les étrangers: répartition selon l'infraction

Loi sur les étrangers: répartition selon l'infraction



État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 35: Loi sur les étrangers: répartition selon l'infraction

2.10.2 *Loi sur les étrangers: élucidations et évolution des infractions*

Loi sur les étrangers: élucidations et évolution des infractions

	2014		2015		Différence
	Infrac-tions	Élucida-tions	Infrac-tions	Élucida-tions	
Total infractions à la LEtr	1 786	99,9%	1 662	99,9%	-7%
Total entrée/séjour/sortie illégal	1 017	99,9%	1 095	100,0%	8%
Viol. des dispo. sur l'entrée	425	100,0%	488	100,0%	15%
Séjour illégal	591	99,8%	607	100,0%	3%
Entrer/quitter CH sans passer par poste front. autorisé	1	100,0%	0	–	-100%
Viol. dispo. sur l'entrée dans autres pays	0	–	0	–	0%
Total facilitation entrée/séjour/sortie ill.	77	100,0%	92	100,0%	19%
Incitation à l'entrée/séjour/sortie illégal	69	100,0%	92	100,0%	33%
Faciliter entrée illég. sur territoire autre état	0	–	0	–	0%
Assist. illég., but enrichissement ou dans une assoc.	8	100,0%	0	–	-100%
Total activité lucrative ou occupation illégales	411	100,0%	267	100,0%	-35%
Exercer une activité lucrative sans autoris.	281	100,0%	203	100,0%	-28%
Procurer une activité lucrative sans autoris.	2	100,0%	0	–	-100%
Occupation d'étrangers non autorisée	128	100,0%	64	100,0%	-50%
Emploi répété d'étrangers sans autoris.	0	–	0	–	0%
Changement d'emploi sans autoris.	0	–	0	–	0%
Total induire la justice en erreur	2	100,0%	2	50,0%	0%
Fausses indications/dissimulation de faits	0	–	1	100,0%	–
Mariage pour éluder prescr. admission/séjour	2	100,0%	1	0,0%	-50%
Total autres infractions à la LEtr	279	100,0%	206	100,0%	-26%
Non-respect assign. lieu de résidence	158	100,0%	131	100,0%	-17%
Viol. obligation de déclarer son arrivée/départ	100	100,0%	66	100,0%	-34%
Déplacement résidence dans autre canton sans autorisation	1	100,0%	0	–	-100%
Non-respect des conditions de l'autorisation	3	100,0%	0	–	-100%
Non-respect de l'obligation de collaborer, doc. de voyage	0	–	0	–	0%
Autres infractions à la LEtr	17	100,0%	9	100,0%	-47%

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 32: Loi sur les étrangers: élucidations et évolution des infractions

3 Évolution

3.1 Tableaux

3.1.1 Infractions selon la loi

Infractions selon la loi

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Code pénal (CP)	14 391	15 337	14 209	19 024	18 777	16 446	15 589
Loi sur les stupéfiants (LStup)	2 493	2 515	2 385	2 763	3 425	2 859	3 077
Loi sur les étrangers (LEtr)	540	681	706	1 406	2 278	1 786	1 662

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 33: Infractions selon la loi

3.1.2 *Titres du Code pénal et sélection d'infractions*

Titres du Code pénal et sélection d'infractions

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Total général du Code pénal	14 391	15 337	14 209	19 024	18 777	16 446	15 589
Total vie et intégrité corporelle	1 240	1 271	965	1 388	1 134	1 066	1 083
Homicides consommés (Art. 111–113/116)	0	1	5	1	2	1	0
Homicides tentatives (Art. 111–113/116)	0	0	2	3	0	4	1
Lésions corporelles graves (Art. 122)	6	12	17	23	7	14	8
Lésions corporelles simples (Art. 123)	460	488	347	530	420	434	396
Total patrimoine	8 900	9 526	9 224	11 973	11 889	10 499	9 841
Vol (sans vol de véhicule) (Art. 139)	4 068	4 302	4 551	5 897	5 819	4 783	4 019
dont vol par effraction	1 196	1 414	1 422	1 964	1 955	1 541	1 102
dont vol à l'arrachée	27	16	26	29	42	23	17
Vol de véhicule (Art. 139) ³	1 065	908	883	821	943	1 100	1 034
Brigandage (Art. 140)	45	49	38	56	60	65	34
Dom. à la propriété (sans vol) (Art. 144)	1 728	1 637	1 361	1 693	1 456	1 743	1 779
Escroquerie (Art. 146)	140	220	93	242	344	248	702
Extorsion et chantage (Art. 156)	8	19	17	37	62	58	37
Infract. ds faillite, pours. pr dettes (Art. 163–171)	10	6	4	7	6	15	10
Total honneur, domaine secret ou privé	943	995	796	1 088	1 042	968	998
Diffamation et calomnie (Art. 173 + 174)	163	130	126	172	180	180	178
Total liberté	2 288	2 601	2 431	3 340	3 259	2 739	2 288
Menaces (Art. 180)	568	577	458	669	614	531	583
Contrainte (Art. 181)	78	76	74	136	113	101	126
Traite d'êtres humains (Art. 182)	5	0	0	1	1	3	0
Séquestration et enlèvement (Art. 183)	12	14	13	9	12	21	16
Violation de domicile sans vol (Art. 186)	128	118	103	139	142	140	148
Total intégrité sexuelle	267	207	119	168	252	205	229
Actes d'ordre sexuel avec des enfants (Art. 187)	87	69	38	45	94	41	55
Viol (Art. 190)	39	15	13	23	25	20	29
Exhibitionnisme (Art. 194)	18	15	10	10	14	19	20
Pornographie (Art. 197)	36	28	9	29	37	33	28
Total danger collectif	149	177	165	187	132	123	169
Incendie intentionnel (Art. 221)	59	54	38	74	43	36	48
Total autorité publique	260	213	250	520	563	456	506
Violence ou menace contre fonction. (Art. 285)	141	113	128	277	254	220	248
Total administration de la justice	46	38	47	92	88	96	83
Blanchiment d'argent (Art. 305 ^{bis})	2	3	2	4	14	14	16
Autres Code pénal	298	309	212	268	418	294	392

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 34: Titres du Code pénal et sélection d'infractions

³ Depuis 2013, l'art. 94 LCR (Vol d'usage) n'est plus pris en compte dans les vols de véhicules.

3.1.3 Code pénal: infractions par district

Code pénal: infractions par district

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
La Sarine	6 742	7 171	6 816	9 366	9 039	7 794	7 183
La Gruyère	2 353	2 566	2 394	3 102	2 942	2 817	2 671
See / Lac	1 485	1 555	1 462	1 907	1 901	1 493	1 677
La Broye	1 478	1 526	1 232	1 909	2 062	1 637	1 543
Sense	1 368	1 102	989	1 209	1 274	1 086	1 219
La Glâne	599	764	627	796	820	970	709
La Veveyse	365	635	683	693	685	625	568
Inconnu FR	1	18	6	42	54	24	19

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 35: Code pénal: infractions par district

3.1.4 Code pénal: infractions par commune

Code pénal: infractions par commune

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Fribourg	4 259	4 391	4 218	5 866	5 678	4 738	4 373
Bulle	1 514	1 609	1 562	1 851	1 758	1 837	1 653
Murten	464	527	478	611	776	436	546
Estavayer-le-Lac	651	588	470	689	835	543	470
Villars-sur-Glâne	685	636	666	591	798	626	460
Granges-Paccot	231	272	257	364	287	297	449
Marly	399	451	354	516	431	356	400
Wünnewil-Flamatt	251	269	200	211	257	190	329
Romont (FR)	355	323	324	395	425	524	312
Düdingen	544	329	265	335	461	361	303
Châtel-Saint-Denis	203	363	398	354	360	292	300
Avry	116	123	196	261	213	190	201
Kerzers	249	302	219	260	299	319	191
Domdidier	126	164	118	177	176	193	171
Courtepin	134	147	152	213	128	141	160
Bas-Vully	103	109	87	99	77	112	156
Givisiez	177	233	170	247	279	422	153
Cheyres	91	88	61	127	114	121	151
Matran	91	104	77	136	120	144	121
Schmitten (FR)	103	94	119	90	91	77	121
Broc	121	136	84	167	116	130	118
Gurmels	108	86	93	85	70	62	111
Corminboeuf	29	84	84	75	65	64	107
Val-de-Charmey	75	73	67	86	109	110	106
Belfaux	86	104	99	161	147	102	105
Neyruz (FR)	40	62	69	124	96	88	104
Tafers	89	69	81	105	107	70	103
Montagny (FR)	56	48	68	98	119	93	102
Gruyères	78	73	80	108	90	110	97
Haut-Intyamon	46	39	32	66	55	35	97
Muntelier	74	53	70	72	95	55	96
Riaz	55	69	56	98	114	75	90
Ursy	56	56	49	46	60	62	76
Plaffeien	70	72	83	77	69	87	75
Cugy (FR)	89	63	63	72	74	81	73
Lully (FR)	36	43	32	63	152	55	71
Attalens	27	79	80	114	79	102	69
Marsens	42	69	66	91	87	49	69
Le Mouret	74	51	77	118	114	56	66
Pont-en-Ogoz	44	70	54	99	53	48	65
Autres communes	2 350	2 816	2 431	3 706	3 343	2 993	2 769

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 36: Code pénal: infractions par commune

3.1.5 *Infractions à la loi sur les stupéfiants*

Infractions à la loi sur les stupéfiants

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Total infractions à la LStup⁴	2 493	2 515	2 385	2 763	3 425	2 859	3 077
Total possession/saisie	829	824	850	892	1 230	849	943
Possession/saisie contravention	0	0	0	0	0	0	0
Possession/saisie délit	818	812	844	871	1 216	834	934
Possession/saisie crime	11	12	6	21	14	15	9
Total consommation	1 263	1 301	1 205	1 451	1 775	1 438	1 409
Total culture/production	118	135	127	135	123	111	170
Culture/production contravention	0	0	0	0	0	0	0
Culture/production délit	117	130	127	131	121	111	170
Culture/production crime	1	5	0	4	2	0	0
Total trafic	269	238	175	249	259	413	403
Trafic délit	247	193	162	214	206	352	357
Trafic crime	22	45	13	35	53	61	46
Total contrebande	14	17	28	36	38	48	152
Importation, exportation, transit délit	13	13	21	32	27	35	144
Importation, exportation, transit crime	1	4	7	4	11	13	8

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 37: Infractions à la loi sur les stupéfiants

3.1.6 *Loi sur les stupéfiants: infractions par district*

Loi sur les stupéfiants: infractions par district

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
La Sarine	1 044	1 161	1 195	1 355	2 004	1 537	1 415
La Gruyère	570	558	397	519	513	488	597
Sense	160	163	160	123	242	215	331
La Broye	317	277	316	388	274	217	247
See / Lac	216	189	141	163	182	148	195
La Veveyse	77	67	91	111	87	113	155
La Glâne	107	100	84	101	114	113	132
Inconnu FR	2	0	1	3	9	28	5

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 38: Loi sur les stupéfiants: infractions par district

⁴ Le 1er octobre 2013 est entrée en vigueur une modification de la loi sur les stupéfiants avec l'introduction des amendes d'ordre pour la consommation de stupéfiants par des adultes ayant des effets de type cannabique et pour les cas dont la quantité n'excèdent pas dix grammes de stupéfiants. Le nombre d'amendes d'ordre ne figure pas dans les graphiques/tableaux qui concernent uniquement les dénonciations.

3.1.7 *Loi sur les stupéfiants: infractions par commune*

Loi sur les stupéfiants: infractions par commune

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Fribourg	839	873	923	1 022	1 612	1 266	997
Bulle	453	396	263	285	355	339	441
Châtel-Saint-Denis	48	29	68	72	41	76	118
Villars-sur-Glâne	30	35	44	31	44	61	80
Murten	59	64	53	38	66	26	66
Marly	26	76	59	113	83	37	64
Düdingen	50	35	52	25	61	47	62
Estavayer-le-Lac	185	104	181	257	132	78	58
Romont (FR)	46	59	56	59	63	71	58
Montagny (FR)	14	14	12	20	14	35	54
Schmitten (FR)	11	10	18	18	14	24	49
Le Mouret	8	8	0	16	11	4	40
Wünnewil-Flamatt	24	29	24	22	53	35	40
Domdidier	27	38	19	18	16	15	39
Granges-Paccot	26	22	29	22	31	16	36
Plaffeien	19	17	13	2	30	29	35
Bas-Vully	14	9	13	44	52	22	33
Belfaux	9	13	19	18	16	13	28
Ueberstorf	7	5	0	3	15	0	26
Kerzers	40	19	15	18	19	16	25
Ursy	19	5	3	2	4	6	25
Givisiez	8	9	31	44	15	17	24
Broc	15	21	17	47	25	9	23
Vaulruz	41	43	28	53	32	26	22
Tafers	6	14	2	5	11	0	20
Hauterive (FR)	6	40	7	10	8	12	18
Misery-Courtion	10	14	0	0	4	2	17
Tentlingen	2	9	0	0	2	0	17
Farvagny	14	2	5	4	8	11	16
Giffers	1	5	4	2	2	0	16
La Roche	9	3	10	2	4	10	15
Prez-vers-Noréaz	8	5	4	0	24	8	15
Bossonnens	12	6	2	10	22	5	13
Morlon	0	4	2	0	2	0	13
Rue	10	3	0	9	2	9	13
Vuadens	5	13	21	14	11	11	13
Avry	4	9	11	6	10	8	12
Corpataux-Magnedens	0	9	16	2	6	2	12
Courtepin	24	19	17	12	10	14	12
Cugy (FR)	12	2	11	5	3	16	12
Autres communes	352	425	333	433	492	483	400

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 39: Loi sur les stupéfiants: infractions par commune

3.1.8 *Infractions à la loi sur les étrangers*

Infractions à la loi sur les étrangers

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Total général infractions à la LEtr	540	681	706	1 406	2 278	1 786	1 662
Total entrée/séjour/sortie illégal	298	397	365	719	1 050	1 017	1 095
Violation des dispositions sur l'entrée	85	157	157	306	315	425	488
Séjour illégal	212	240	208	413	735	591	607
Entrer/sortir sans passer par poste front. autorisé	1	0	0	0	0	1	0
Viol. dispo. sur l'entrée dans autres pays	0	0	0	0	0	0	0
Total facilitation entrée/séjour/sortie ill.	45	47	43	70	86	77	92
Incitation à l'entrée/séjour/sortie illégal	45	47	42	69	80	69	92
Faciliter entrée illég. sur territoire autre état	0	0	0	0	0	0	0
Assist. illég., but enrichissement ou dans une assoc.	0	0	1	1	6	8	0
Total activité lucrative ou occupation illégales	181	183	185	266	228	411	267
Exercer une activité lucrative sans autoris.	122	129	106	184	159	281	203
Procurer une activité lucrative sans autoris.	0	1	1	2	3	2	0
Occupation d'étrangers non autorisée	59	53	78	80	66	128	64
Emploi répété d'étrangers sans autoris.	0	0	0	0	0	0	0
Changement d'emploi sans autoris.	0	0	0	0	0	0	0
Total induire la justice en erreur	1	0	2	3	2	2	2
Fausse indications/dissimulation de faits	1	0	0	1	0	0	1
Mariage pour éluder prescr. admission/séjour	0	0	2	2	2	2	1
Total autres infractions à la LEtr	15	54	111	348	912	279	206
Non-respect assign. lieu de résidence	0	0	81	221	765	158	131
Viol. obligation de déclarer son arrivée/départ	15	37	25	111	118	100	66
Déplacement résidence dans autre canton sans autorisation	0	1	0	1	0	1	0
Non-respect des conditions de l'autorisation	0	5	4	1	0	3	0
Non-respect de l'obligation de collaborer, doc. de voyage	0	0	0	0	0	0	0
Autres infractions à la LEtr	0	11	1	14	29	17	9

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 40: Infractions à la loi sur les étrangers

3.1.9 *Loi sur les étrangers: infractions par district*

Loi sur les étrangers: infractions par district

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
La Sarine	250	353	452	948	1 742	1 025	962
La Gruyère	93	96	116	167	147	277	279
See / Lac	34	91	27	44	54	155	102
La Broye	66	62	51	71	111	126	96
La Glâne	30	50	15	39	71	37	75
Sense	52	27	11	76	79	93	69
La Veveyse	15	1	31	31	34	48	63
Inconnu FR	0	1	3	30	40	25	16

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 41: Loi sur les étrangers: infractions par district

Évolution

3.1.10 *Loi sur les étrangers: infractions par commune*

Loi sur les étrangers: infractions par commune

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Fribourg	140	242	301	699	1 601	787	756
Bulle	31	64	57	112	99	157	200
Villars-sur-Glâne	14	17	42	77	55	33	55
Marly	10	22	21	21	20	40	44
Romont (FR)	8	28	2	20	46	30	42
Granges-Paccot	11	16	8	32	13	42	34
Semsaies	0	0	6	0	0	7	33
Düdingen	17	15	2	56	42	32	31
Estavayer-le-Lac	35	26	3	19	22	11	30
Murten	12	26	4	11	19	36	27
Lully (FR)	12	2	3	4	11	2	22
Avry	8	10	8	19	8	9	21
Vaulruz	6	0	6	2	14	15	20
Kerzers	2	18	8	12	9	52	17
Ursy	1	0	0	1	0	0	17
Châtel-Saint-Denis	5	0	19	18	29	23	15
Bossonnens	0	1	0	4	2	3	13
Misery-Courtion	5	5	3	6	1	8	13
Le Pâquier (FR)	8	1	18	0	2	7	12
Belfaux	9	2	3	10	11	10	11
Wünnewil-Flamatt	3	5	3	14	4	17	11
Tafers	2	0	0	3	3	6	10
Galmiz	0	0	0	2	0	6	9
Les Montets	0	6	0	0	3	18	9
Pont-en-Ogoz	2	0	4	13	0	7	9
Broc	3	6	6	7	10	13	8
Cottens (FR)	3	4	4	2	7	2	8
Domdidier	6	3	9	13	10	28	7
Gruyères	4	4	3	0	2	6	7
Matran	14	6	3	16	2	6	7
Montagny (FR)	1	4	4	11	11	19	7
Riaz	0	2	5	0	0	3	7
Schmitten (FR)	3	0	0	1	12	10	7
Greng	0	8	0	0	–	0	6
Hauterive (FR)	0	1	0	1	4	9	6
Barberêche	4	0	0	0	0	0	5
Bussy (FR)	0	4	2	0	0	0	5
Marsens	0	5	4	0	0	2	5
Prez-vers-Noréaz	6	0	8	0	2	2	5
Ried bei Kerzers	0	0	3	0	7	31	5
Autres communes	155	128	134	200	197	297	106

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 42: Loi sur les étrangers: infractions par commune

3.1.11 *Infractions de violence*

Infractions de violence

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Total infractions de violence	2 109	2 105	1 645	2 547	2 247	2 050	2 110
Violence grave (exercée)	46	30	37	50	35	39	38
Homicides (Art. 111–113/116), y c. tentatives	0	1	7	4	2	5	1
Homicides avec arme à feu	0	1	5	1	1	1	0
Homicides avec arme coupante/tranchante	0	0	1	3	0	1	1
Homicides avec arme contondante/d'estoc	0	0	0	0	0	0	0
Homicides avec violence physique	0	0	1	0	0	2	0
Homicides autre instrument	0	0	0	0	1	1	0
Homicides sans notion/inconnu	0	0	0	0	0	0	0
Lésions corporelles graves (Art. 122)	6	12	17	23	7	14	8
Lés. corp. graves avec arme à feu	0	0	0	0	0	1	0
Lés. corp. graves avec arme coupante/tranchante	4	0	4	5	0	1	2
Lés. corp. graves avec arme contondante/d'estoc	0	0	0	0	0	1	0
Lés. corp. graves avec violence physique	2	11	9	17	4	4	4
Lés. corp. graves autre instrument	0	1	1	1	3	6	2
Lés. corp. graves sans notion/inconnu	0	0	3	0	0	1	0
Mutilation d'organes génitaux fém. (Art. 124)	–	–	–	0	0	0	0
Prise d'otage (Art. 185)	1	2	0	0	0	0	0
Viol (Art. 190)	39	15	13	23	25	20	29
Brigandage (Art. 140 ch. 4)	0	0	0	0	1	0	0
Violence d'intensité moyenne (exercée év. menaces de violence)	1 487	1 479	1 133	1 791	1 536	1 422	1 452
Lésions corporelles simples (Art. 123)	460	488	347	530	420	434	396
Voies de fait (Art. 126)	611	578	420	573	549	446	512
Participation à rixe (Art. 133) ⁵	79	89	62	137	74	75	61
Participation à agression (Art. 134) ⁵	35	41	34	47	16	30	26
Brigandage (Art. 140 ch. 1–3)	45	49	38	56	59	65	34
Contrainte (Art. 181)	78	76	74	136	113	101	126
Mariage forcé (Art. 181a)	–	–	–	–	0	0	0
Séquestration/enlèvement (Art. 183)	12	14	13	9	12	21	16
Séq./enl. circonstances aggravantes (Art. 184)	0	0	0	1	0	0	0
Contrainte sexuelle (Art. 189)	26	31	17	25	39	30	33
Violence/menace contre les fonct. (Art. 285)	141	113	128	277	254	220	248
Extorsion et chantage (Art. 156 ch. 3)	0	0	0	0	0	0	0
Violence d'intensité moyenne (menaces de violence)	576	596	475	706	676	589	620
Menaces (Art. 180)	568	577	458	669	614	531	583
Extorsion et chantage (Art. 156 ch. 1,2,4)	8	19	17	37	62	58	37

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 43: Infractions de violence

⁵ Pour les infractions de rixe et d'agression, on sanctionne la participation. Le nombre d'infractions respecte ainsi le nombre de participants (en tant que prévenus).

3.1.12 *Infractions de violence domestique*

Infractions de violences domestiques

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Total infractions de violences domestiques	500	735	693	1 095	1 027	842	978
Homicides consommés (Art. 111–113/116)	0	1	3	0	2	1	0
Homicides tentatives (Art. 111–113/116)	0	0	1	2	0	2	1
Lésions corporelles graves (Art. 122)	2	0	2	2	0	2	0
Lésions corporelles simples (Art. 123)	79	114	83	149	152	130	132
Voies de fait (Art. 126)	120	167	196	271	271	211	251
Mise en danger vie (Art. 129)	3	8	7	6	3	5	3
Injure (Art. 177)	96	109	128	227	183	165	171
Util. abusive d'une install. de télécommunication (Art. 179 ^{septies})	25	60	53	70	57	31	53
Menaces (Art. 180)	114	187	170	246	227	203	212
Contrainte (Art. 181)	25	24	24	58	52	33	59
Séquestration et enlèvement (Art. 183/184)	6	6	2	6	5	12	8
Actes sexuels enfant (Art. 187)	12	23	1	9	19	9	22
Actes sex. personnes dépendantes (Art. 188)	0	0	0	0	0	1	1
Contrainte sexuelle (Art. 189)	5	8	1	4	11	6	9
Viol (Art. 190)	7	6	3	10	9	3	18
Actes d'ordre sex. sur pers. incap. de discernement (Art. 191)	0	4	0	0	1	1	1
Autres articles du CP ⁶	6	18	19	35	35	27	37

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 44: Infractions de violences domestiques

⁶ Autres articles du CP: Incitation et assistance au suicide (Art. 115 CP), interruption punissable de grossesse sans consentement de la femme (Art. 118.2 CP), mutilation d'organes génitaux féminins (Art. 124 CP), exposition (Art. 127 CP), remettre à des enfants des substances nocives (Art. 136 CP), diffamation (Art. 173 CP), calomnie (Art. 174 CP), mariage/parténariat forcé (Art. 181a CP), prise d'otage (Art. 185 CP), abus de la détresse (Art. 193 CP), désagréments causés par la confrontation à un acte d'ordre sexuel (Art. 198 CP), actes préparatoires pour meurtre, assassinat, lésions corporelles graves, séquestration et enlèvement, prise d'otage (Art. 260^{bis} CP).

3.1.13 *Infractions contre le patrimoine*

Infractions contre le patrimoine

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Total patrimoine	8 900	9 526	9 224	11 973	11 889	10 499	9 841
Apprpr. illégitime (Art. 137)	132	149	141	165	194	184	170
Abus de confiance (Art. 138)	142	152	77	148	147	134	133
Vol (sans vol de véhicule) (Art. 139)	4 068	4 302	4 551	5 897	5 819	4 783	4 019
Vol de véhicule (Art. 139) ⁷	1 065	908	883	821	943	1 100	1 034
Brigandage (Art. 140)	45	49	38	56	60	65	34
Soustraction de chose (Art. 141)	3	6	1	1	4	5	4
Soustraction de données (Art. 143)	16	104	102	61	46	18	52
Accès indu sys. info (Art. 143 bis)	7	14	19	21	35	24	20
Dom. à la propriété (Art. 144)	1 728	1 637	1 361	1 693	1 456	1 743	1 779
Dom. à la propriété lors de vol (Art. 144)	1 330	1 734	1 706	2 460	2 461	1 893	1 430
Escroquerie (Art. 146)	140	220	93	242	344	248	702
Utilis. fraud. ordinateur (Art. 147)	92	110	177	216	147	131	317
Filouterie d'auberge (Art. 149)	10	14	5	22	15	15	11
Obtent. fraud. prestation (Art. 150)	11	9	14	10	13	12	6
Extorsion et chantage (Art. 156)	8	19	17	37	62	58	37
Gestion déloyale (Art. 158)	5	8	1	6	7	6	9
Détournement de salaire (Art. 159)	1	1	6	0	4	3	4
Recel (Art. 160)	51	55	10	77	73	39	43
Banquer. fraud. et fraude saisie (Art. 163)	4	2	1	2	2	6	3
Détourn. valeur patrimoine (Art. 169)	4	2	1	1	2	0	0
Autres infractions contre le patrimoine	38	31	20	37	55	32	34

© OFS, Neuchâtel 2016

Tableau 45: Infractions contre le patrimoine

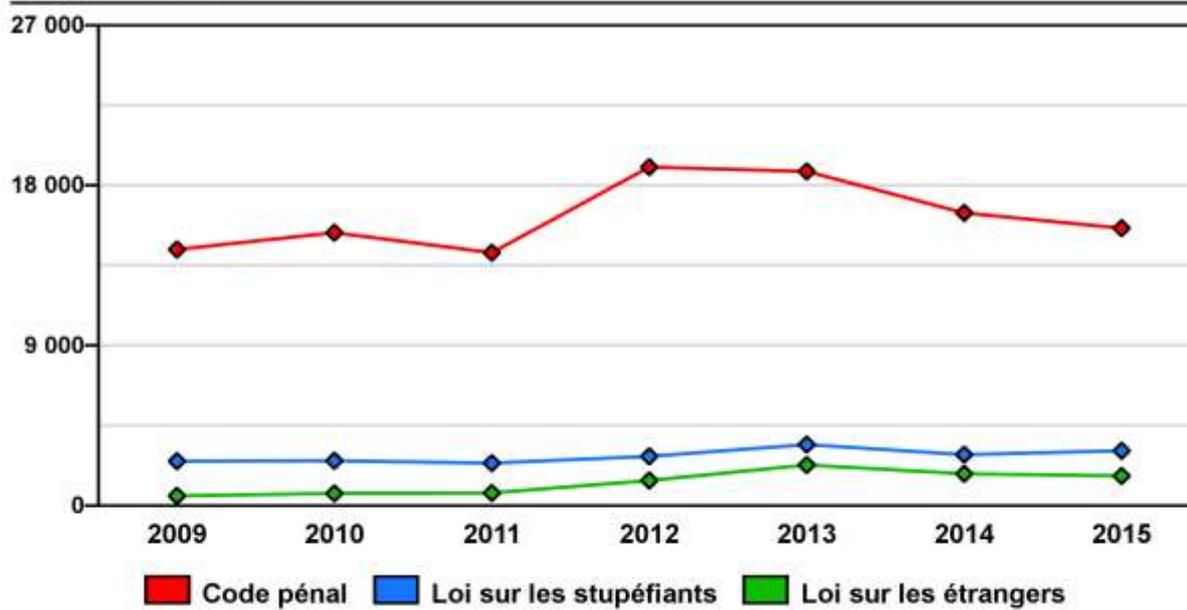
⁷ Depuis 2013, l'art. 94 LCR (Vol d'usage) n'est plus pris en compte dans les vols de véhicules.

3.2 Graphiques

Afin d'observer facilement l'évolution des dénonciations enregistrées par la police, une sélection de graphiques a été effectuée. Pour chaque graphique, le total est indiqué par une ligne noire, soit pour les lois (Code pénal et LStup) ou les titres du code pénal. Les autres couleurs représentent l'évolution d'infractions ou de groupes d'infractions choisis.

3.2.1 Infractions selon la loi

Infractions selon la loi



État de la base de données: 11.2.2016

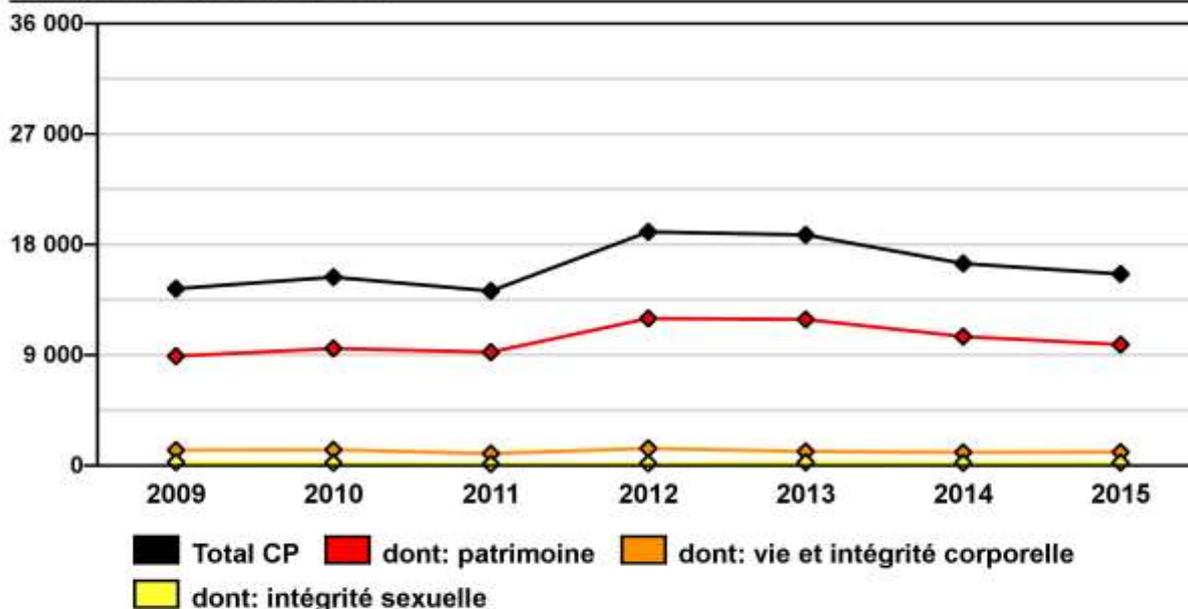
Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 36: Infractions selon la loi

3.2.2 Code pénal: sélection de titres

Code pénal: sélection de titres



État de la base de données: 11.2.2016

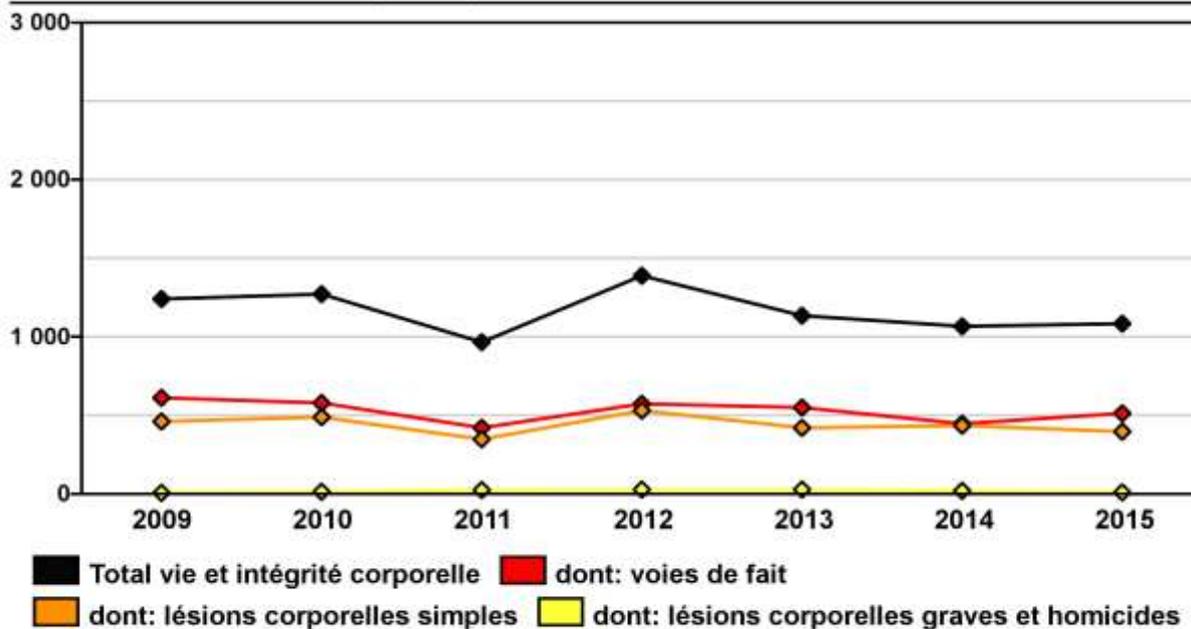
Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 37: Code pénal: sélection de titres

3.2.3 Infractions contre la vie et l'intégrité corporelle

Infractions contre la vie et l'intégrité corporelle



État de la base de données: 11.2.2016

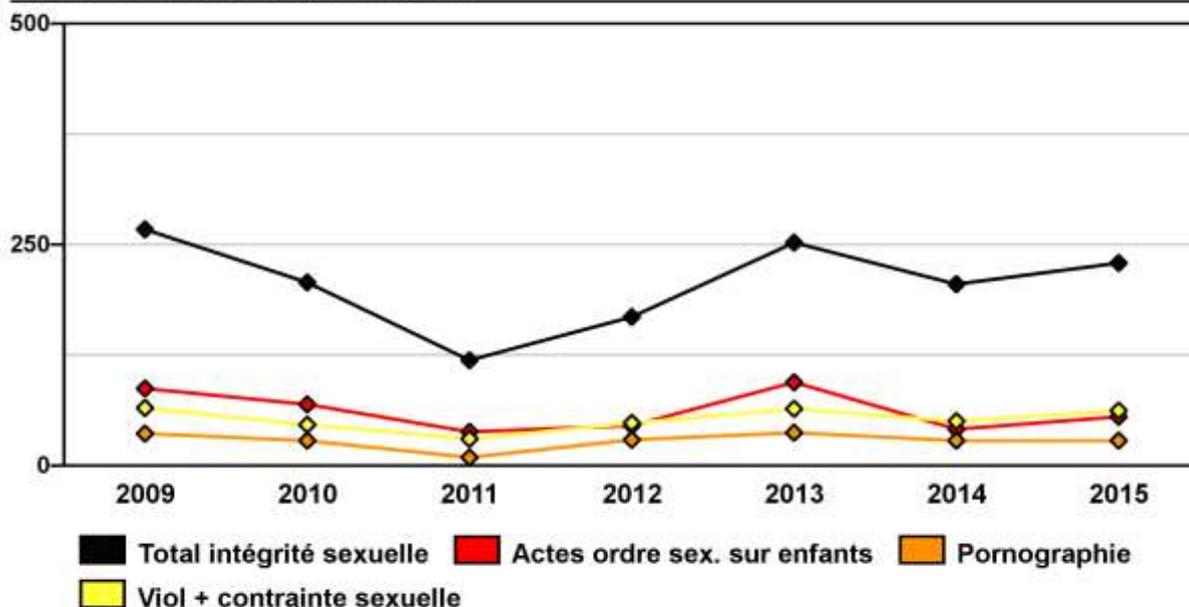
Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 38: Infractions contre la vie et l'intégrité corporelle

3.2.4 *Infractions contre l'intégrité sexuelle*

Infractions contre l'intégrité sexuelle



État de la base de données: 11.2.2016

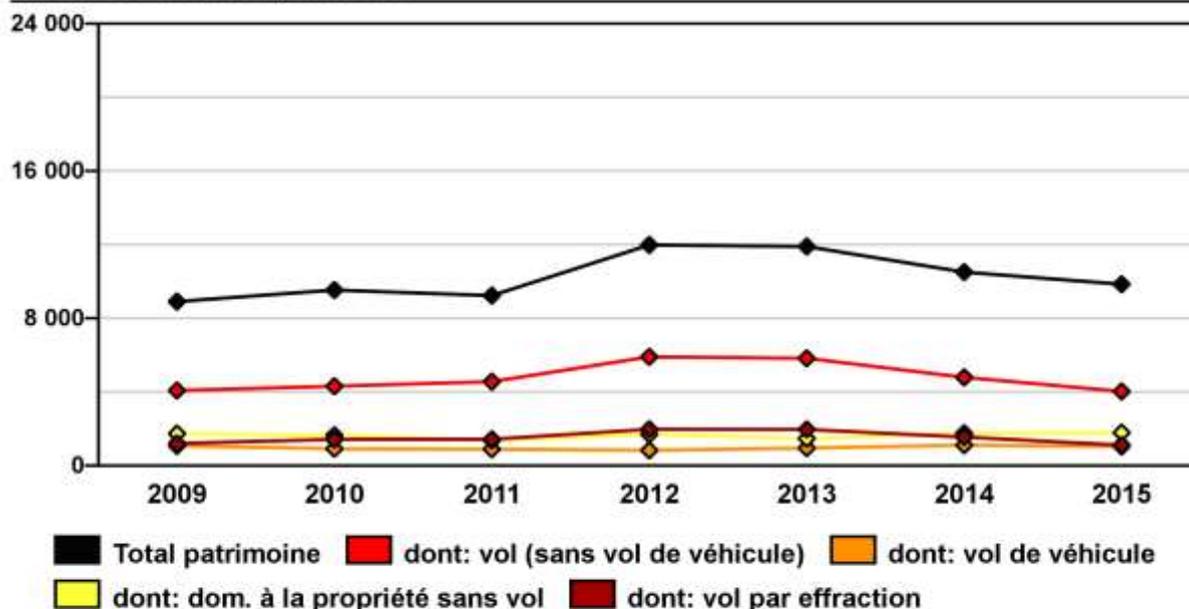
Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 39: Infractions contre l'intégrité sexuelle

3.2.5 *Infractions contre le patrimoine*

Infractions contre le patrimoine



État de la base de données: 11.2.2016

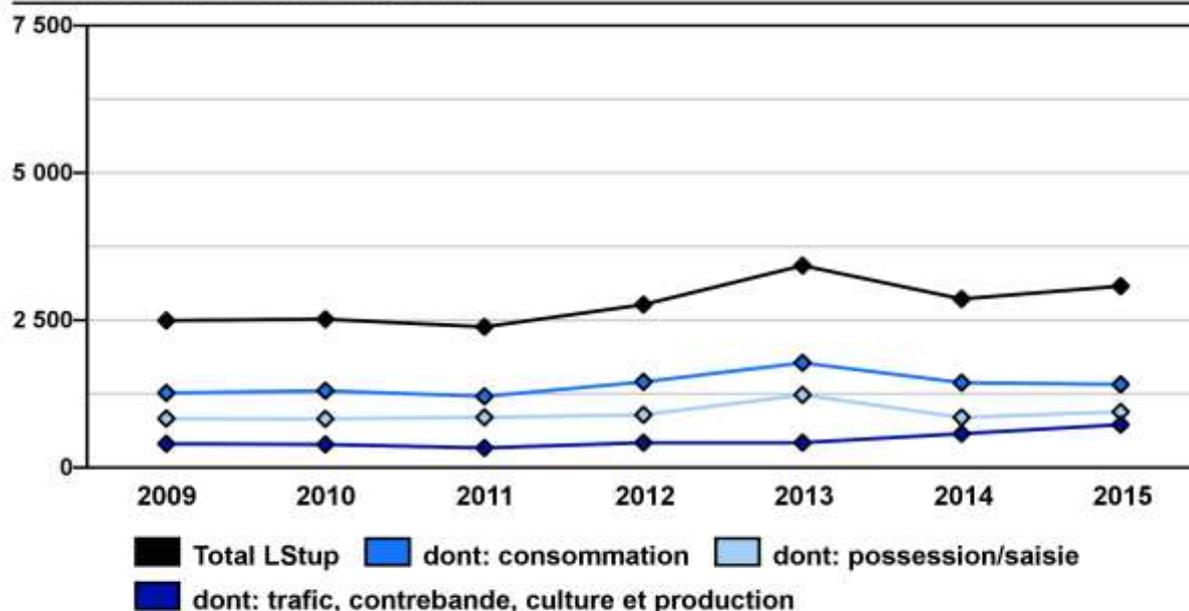
Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 40: Infractions contre le patrimoine

3.2.6 Infractions à la loi sur les stupéfiants⁸

Infractions à la loi sur les stupéfiants



État de la base de données: 11.2.2016

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 41: Infractions à la loi sur les stupéfiants

⁸ Le 1er octobre 2013 est entrée en vigueur une modification de la loi sur les stupéfiants avec l'introduction des amendes d'ordre pour la consommation de stupéfiants par des adultes ayant des effets de type cannabique et pour les cas dont la quantité n'excèdent pas dix grammes de stupéfiants. Le nombre d'amendes d'ordre ne figure pas dans les graphiques/tableaux qui concernent uniquement les dénonciations.

4 Suppléments cantonaux

4.1 En un coup d'œil

4.1.1 Fréquences flashes en 2015

⇒ Tous les 15 jours	⇒ Toutes les 19 ½ heures (18 heures)
– 1 brigandage (2014 = 6 jours)	– 1 menace
– 1 engagement MO (16 jours)	⇒ Toutes les 14 ½ heures
⇒ Tous les 3 jours (2 ½ jours)	– 1 disparition annoncée (15 heures)
– 1 infraction contre l'intégrité sexuelle	– 1 violence domestique (15 heures)
⇒ Tous les 2 ½ jours (2 ½ jours)	⇒ Toutes les 6 ½ heures (6 heures)
– 1 levée de corps	– 1 accident de la circulation
⇒ Toutes les 43 heures (47 heures)	⇒ Toutes les 6 heures (5 heures)
– 1 empêchement d'accomplir un acte officiel	– 1 vol par effraction
⇒ Toutes les 39 heures (40 heures)	⇒ Toutes les 5 ½ heures (5 ½ heures)
– 1 violence contre autorités et fonctionnaires	– 1 dommage à la propriété (sans vol)
⇒ Toutes les 30 heures (28 heures)	⇒ Toutes les 4 ½ heures (4 ½ heures)
– 1 intervention à risque	– 1 personne en difficulté
⇒ Toutes les 26 heures	⇒ Toutes les 2 heures (2 heures)
– 1 incendie (35 heures)	– 1 violence/incivilité
– 1 vol à la tire (26 heures)	⇒ Toutes les 99 minutes (90 minutes)
⇒ Toutes les 20 ½ heures (22 heures)	– 1 vol
– 1 dispositif de recherche	

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2016

Tableau 46: Fréquences flashes 2015

4.1.2 Chiffres-clés

	2012	2013	2014	2015	Evolution
Population	284'668	291'395	297'622	303'377	2%
Parc automobiles	239'075	245'772	252'358	259'289	3%
Affaires traitées	37'606	38'783	36'216	36'325	--
Total général du Code pénal	19'024	18'777	16'446	15'589	-5%
Homicides (y c, tentatives)	4	2	5	1	-80%
Infractions contre le patrimoine	11'973	11'889	10'499	9'841	-6%
Vol (sans vol de véhicule) (Art. 139)	5'897	5'819	4'783	4'019	-16%
dont vol par effraction	1'964	1'955	1'541	1'102	-28%
dont vol par effraction de véhicule	491	506	349	315	-10%
dont vol sur/dans un véhicule	284	329	258	291	13%
Brigandage	56	60	65	34	-48%
Infractions contre l'intégrité sexuelle	168	252	205	229	12%
Violence ou menace contre autorités ou fonctionnaires	277	254	220	248	13%
Empêchement d'accomplir un acte officiel	194	227	189	213	13%
Total infractions à la LStup	2'763	3'425	2'859	3'077	8%
Total infractions à la LEtr	1'406	2'278	1'786	1'662	-7%
Incendies	325	250	253	332	31%
Disparitions annoncées	443	545	604	599	-1%
Personnes en difficultés	1'835	1'921	1'952	1'870	-4%
Violences/incivilités	4'079	3'906	3'990	3'963	--
Interventions pour violences domestiques	669	627	585	615	5%
Taux d'élucidation infractions au Code pénal	37,2%	34,9 %	39,2%	42,6%	+3.4pt

© OFS, Neuchâtel 2016 et Pol cant FR, Granges-Paccot 2016

Tableau 47: Chiffres-clés

4.1.3 Activités

	2012	2013	2014	2015	Evolution
Effectif total	673	678	683	692	(657 EPT) 1%
dont policiers	515	522	529	533	(520 EPT) 1%
Total des heures supplémentaires	122'212	121'009	124'594	113'827	-9%
solde au 31 décembre	63'671	65'894	71'649	63'753	-11%
Appels entrants au CEA (117, 112, 118)	89'279	102'479	103'037	99'444	-3%
Identifications par le CIJ	792	725	796	434	-45%
Transports de détenus	5'016	5'452	5'286	5'290	--
Alarmes traitées	2'767	3'521	1'950	1'923	-1%
Amendes d'ordre encaissées	6'714'714.-	6'425'417.-	6'288'614.-	6'790'054.-	8%
Prestations facturées	4'322'659.-	4'551'171.-	5'230'740.-	5'528'021.-	6%

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2016

Tableau 48: Activités

4.1.4 Le travail au quotidien

	2012	2013	2014	2015	Evolution
Affaires traitées	103	106	99	100	↗
dont plaintes pénales enregistrées	33	31	28	25	↘
Vols	18	17	17	15	↘
dont vols par effraction	7	6	5	4	↘
Violences domestiques	2	2	2	2	→
Personnes disparues	1	1	2	2	→
Escroqueries sur internet	1	1	1	2	↗
Infractions contre la vie et l'intégrité corp.	4	3	3	3	→
Infractions à la LStup (yc AO Stup)	8	10	10	11	↗
Appels entrants au CEA (117, 112, 118)	245	281	282	272	↘

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2016

Tableau 49: Le travail au quotidien

4.2 Incendies

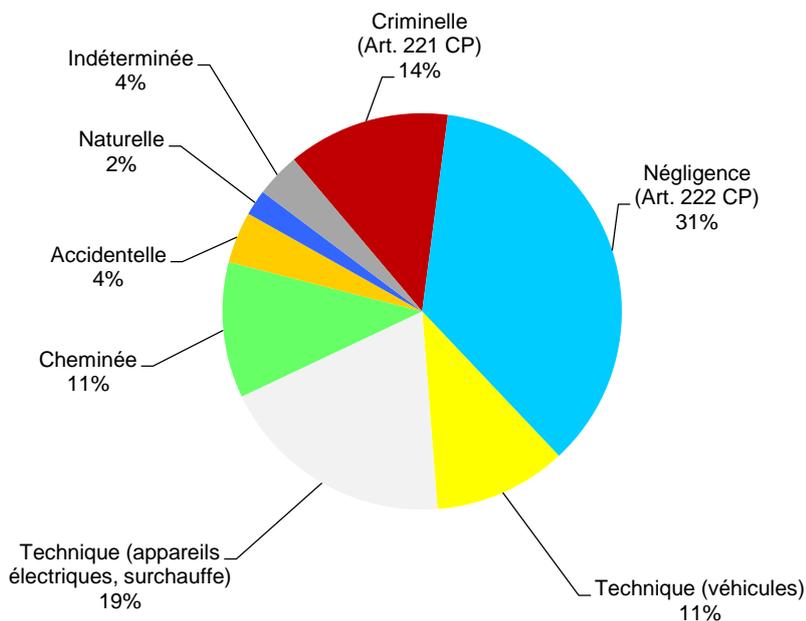
4.2.1 Incendies : cause et évolution

	2012	2013	2014	2015	Evolution
Total des incendies	325	250	253	332	31%
Criminelle (Art. 221 CP)	66	35	35	44	26%
Négligence (Art. 222 CP)	100	77	84	119	42%
Technique (véhicules)	40	26	35	36	3%
Technique (autres)	43	43	42	63	50%
Feu de cheminée	41	40	31	37	19%
Accidentelle	19	11	7	14	100%
Cause naturelle	4	7	10	7	-30%
Cause indéterminée	12	11	9	12	33%

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2016

Tableau 50 : Incendies : cause et évolution

4.2.2 Incendies : répartition selon la cause



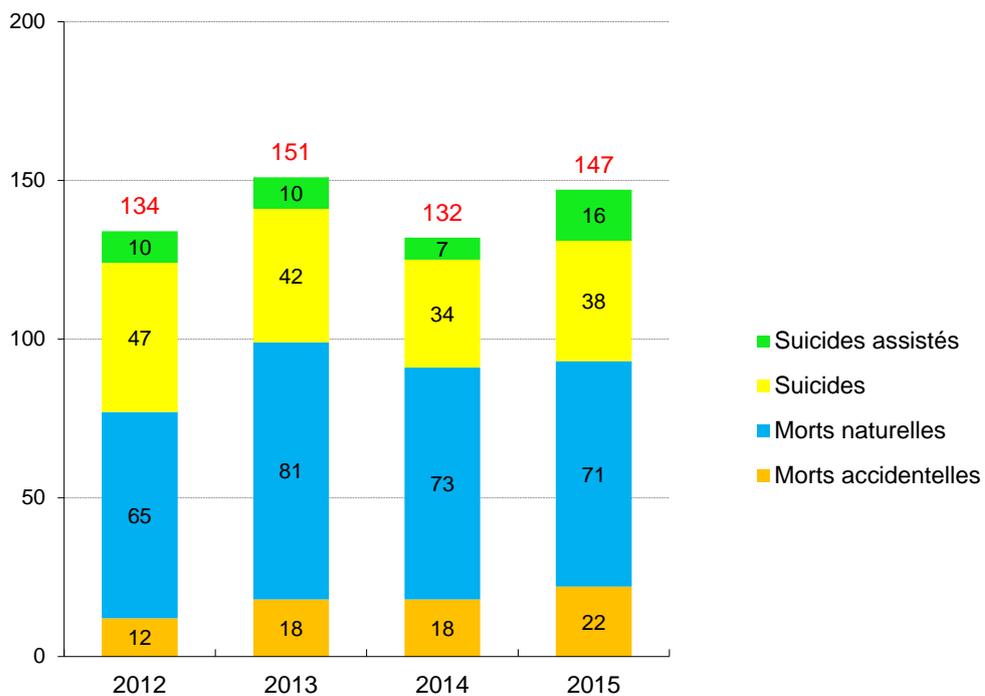
Etat de la base de données au 24.02.2016

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2016

Figure 42 : Incendies : répartition selon la cause

4.3 Levées de corps

4.3.1 Levées de corps : tendance et origine des décès



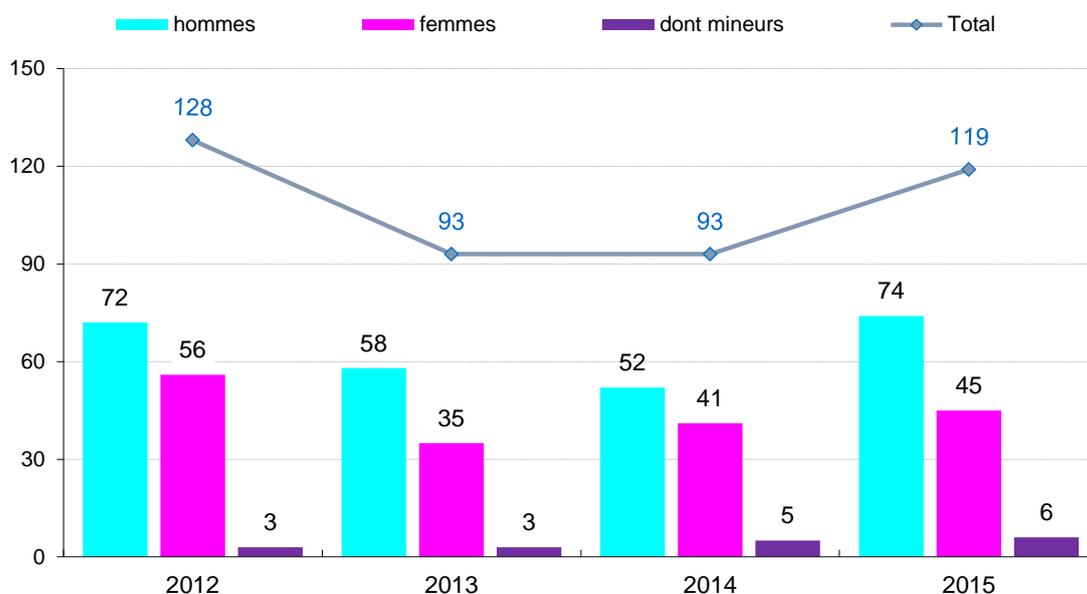
Etat de la base de données au 24.02.2016

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2016

Figure 43 : Levées de corps : tendance et origine des décès

4.4 Suicides et tentatives de suicides

4.4.1 Suicides et tentatives de suicides : évolution



Etat de la base de données au 24.02.2016

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2016

Figure 44 : Suicides et tentatives de suicides : évolution

4.4.2 Suicides et tentatives de suicides : répartition



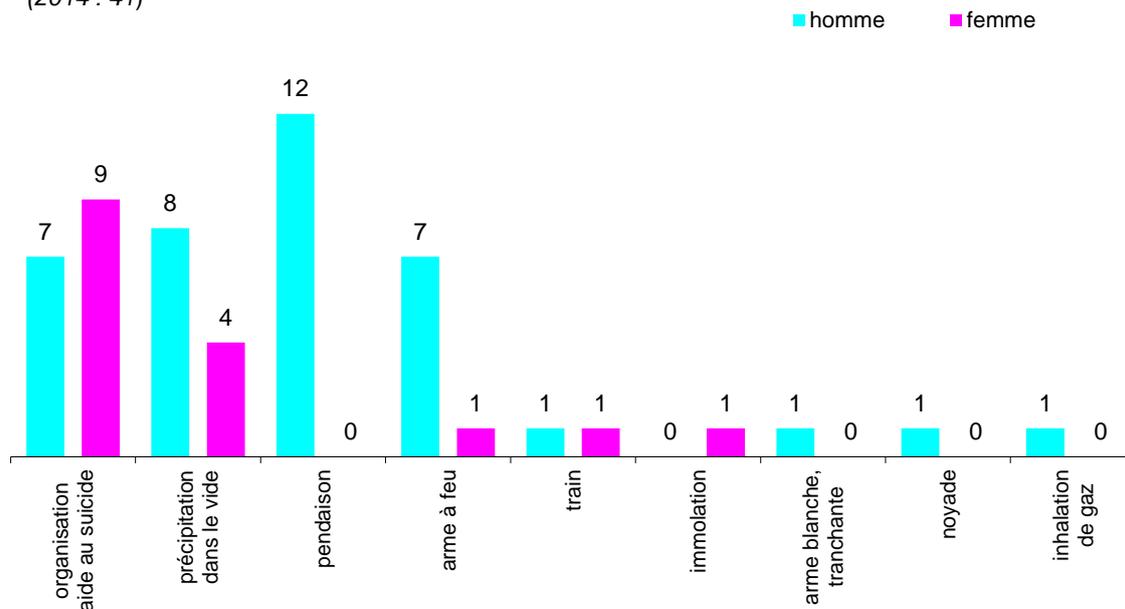
Etat de la base de données au 24.02.2016

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2016

Figure 45 : Suicides et tentatives de suicides : répartition

4.4.3 Suicides : modes opératoires

54 Suicides
(2014 : 41)



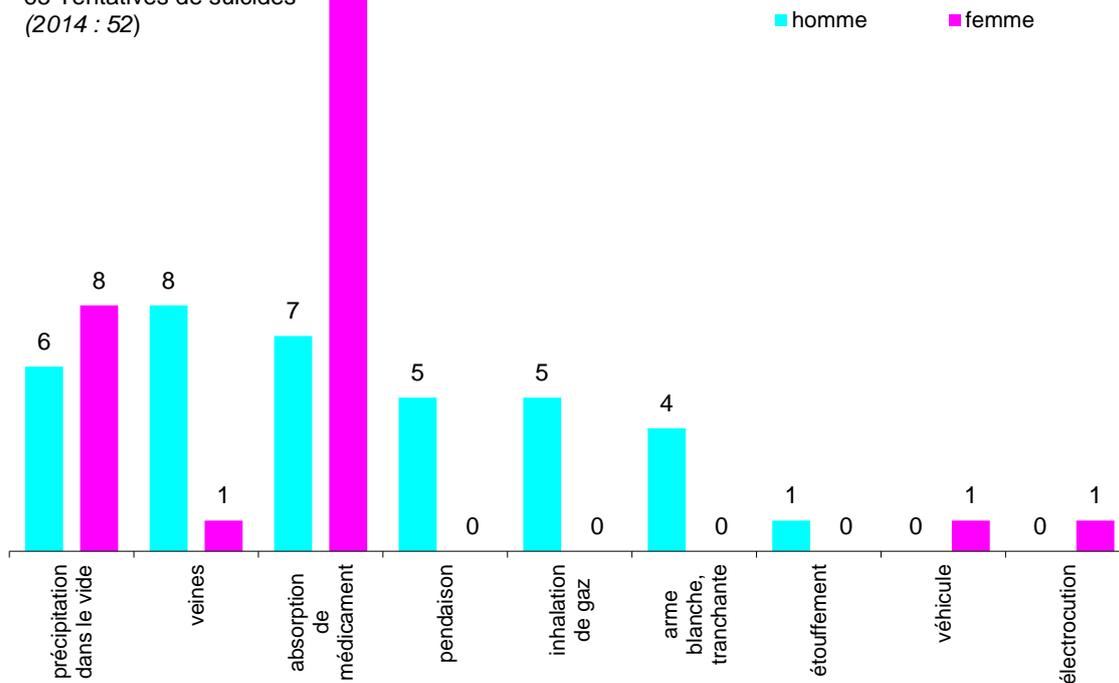
Etat de la base de données au 24.02.2016

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2016

Figure 46 : Suicides : modes opératoires

4.4.4 Tentatives de suicides : modes opératoires

65 Tentatives de suicides
(2014 : 52)



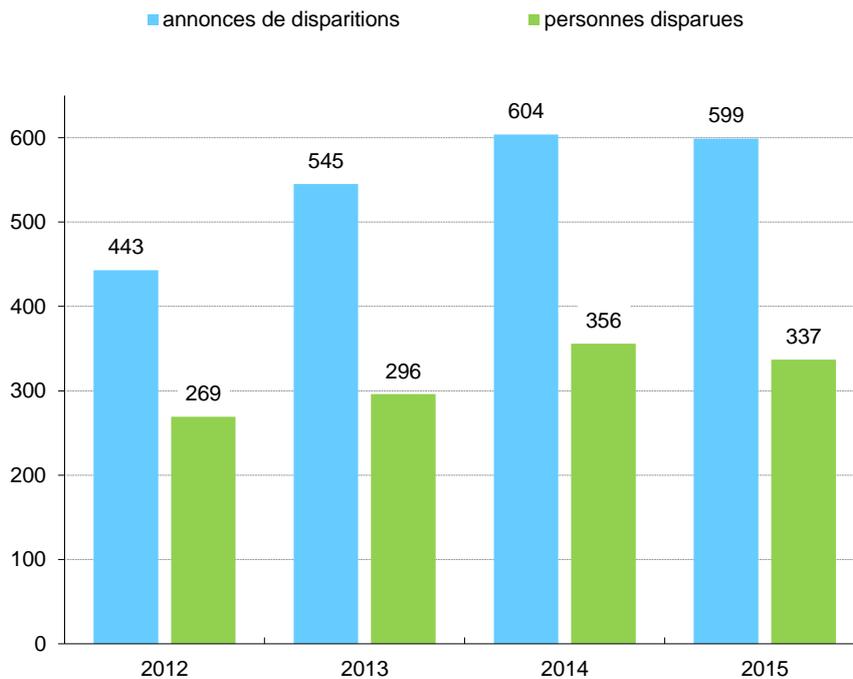
Etat de la base de données au 24.02.2016

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2016

Figure 47 : Tentatives de suicides : modes opératoires

4.5 Sécurité publique

4.5.1 Personnes disparues : évolution

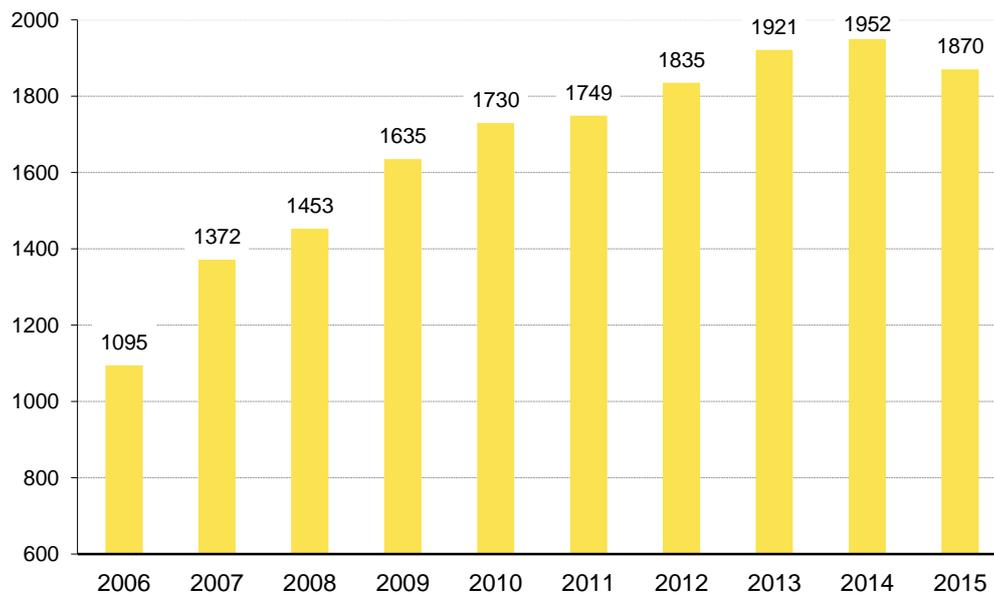


Etat de la base de données au 24.02.2016

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2016

Figure 48 : Personnes disparues : évolution

4.5.2 Personnes en difficulté : évolution

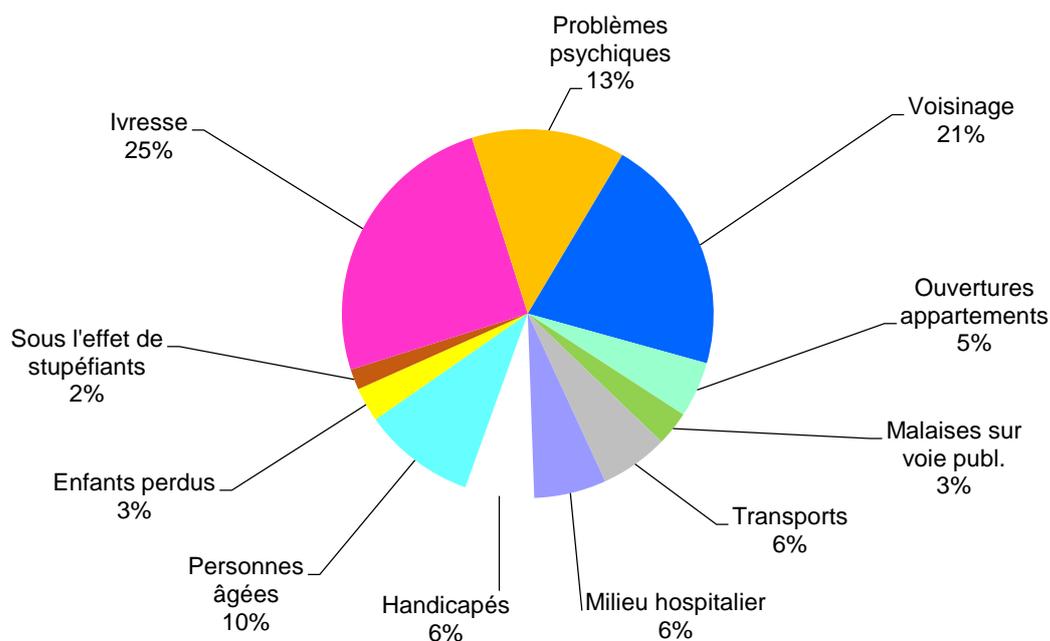


Etat de la base de données au 24.02.2016

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2016

Figure 49 : Personnes en difficulté : évolution

4.5.3 Personnes en difficulté : répartition selon le type de difficulté



Etat de la base de données au 24.02.2016

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2016

Figure 50 : Personnes en difficulté : répartition selon le type de difficulté

4.5.4 Climat social : évolution

	2012	2013	2014	2015	Evolution
Total	7'154	7'092	7'224	7'166	-1%
Suicides y. c. tentatives	128	93	93	119	28%
Violences domestique (interventions)	669	627	585	615	5%
Violences/incivilités	4'079	3'906	3'990	3'963	-1%
Personnes en difficulté	1'835	1'921	1'952	1'870	-4%
Annonces de disparition	443	545	604	599	-1%

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2016

Tableau 51 : Climat social : évolution

4.5.5 Interventions à risque : évolution

	2012	2013	2014	2015	Evolution
Interventions à risque*	367	370	308	294	-5%
Usage de la force par les agents	288	299	232	190	-18%
Risques émanant de la personne interpellée (arme, seringue, etc.)	85	68	65	80	23%
Agents agressés (avec une arme ou à main nue au point d'être mis en difficulté)	105	93	61	60	-2%
Agents menacés de mort	66	80	64	47	-27%
Agents ayant risqués d'être renversés (LCR)	4	3	4	0	-100%
Agents blessés	29	15	28	24	-14%

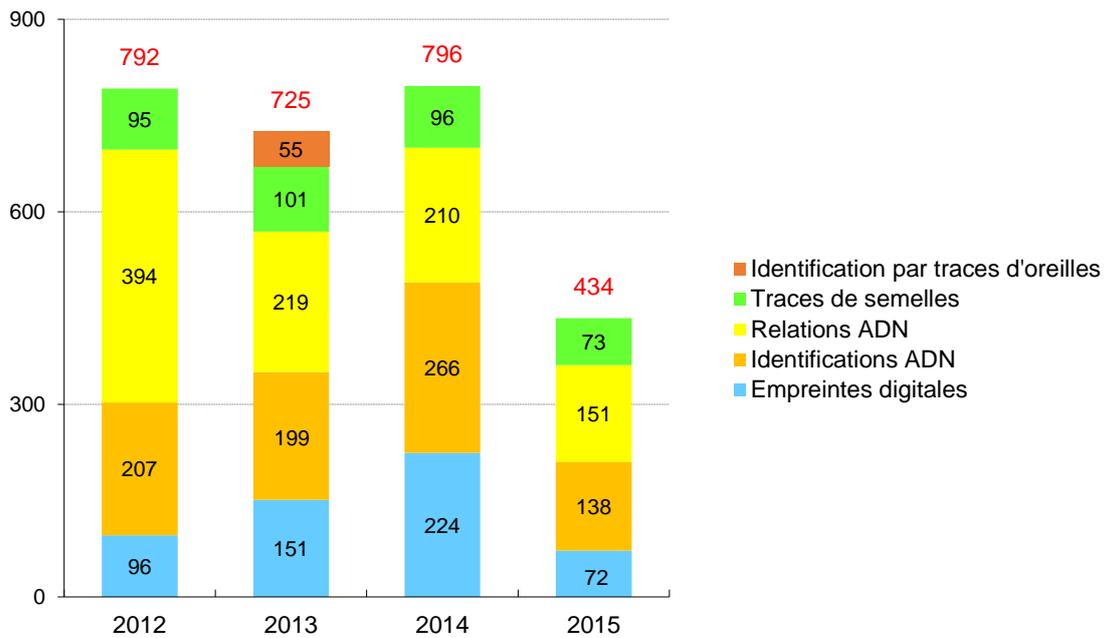
* Une intervention peut comporter plusieurs risques différents

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2016

Tableau 52 : Interventions à risque : évolution

4.6 Activités

4.6.1 Identification par le commissariat d'identification judiciaire (CIJ) : évolution

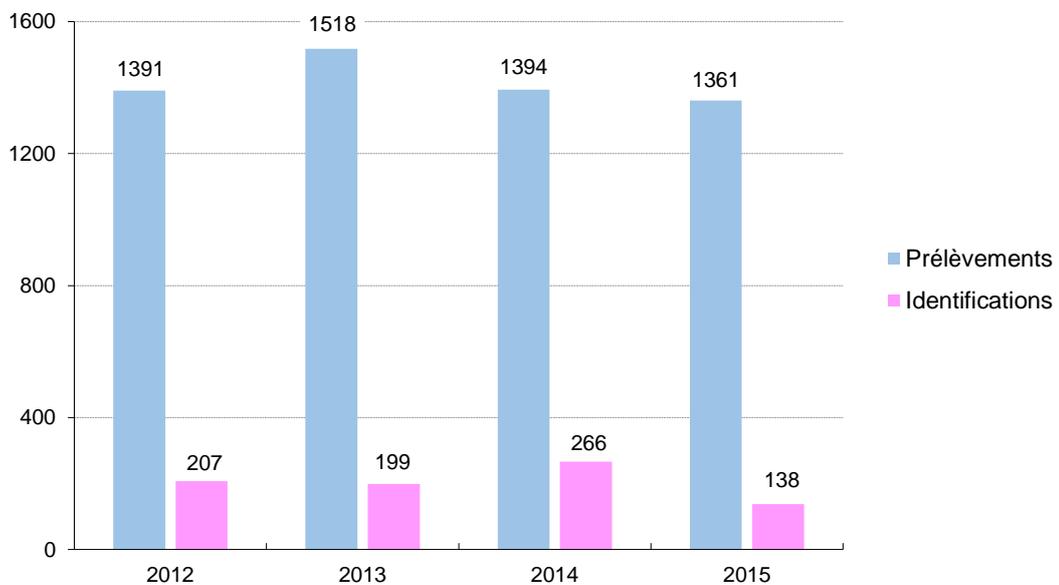


Etat de la base de données au 24.02.2016

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2016

Figure 51 : Identification par le commissariat d'identification judiciaire (CIJ) : évolution

4.6.2 ADN : prélèvements sur les personnes



Etat de la base de données au 24.02.2016

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2016

Figure 52 : ADN : prélèvements sur les personnes

4.6.3 *Réquisitions administratives : genre et évolution*

	2012	2013	2014	2015	Evolution
Total des réquisitions administratives	18'521	18'816	18'524	18'452	--
Service des sanctions pénales	2'174	2'552	2'531	3'349	32%
Offices des poursuites	5'215	5'240	5'495	5'446	-1%
Bureau des amendes d'ordre	598	544	305	264	-13%
OCN	4'219	3'908	4'016	4'020	--
Autorités étrangères	324	363	474	573	21%
Préfectures	514	660	612	511	-17%
Autres polices	1'320	1'454	835	481	-42%
Demandes de naturalisation	344	111	4	0	-100%
Assurances	1'804	1'962	2'280	2'197	-4%
SPoMi	360	355	352	381	8%
Tribunaux, Ministère public	243	263	349	320	-8%
Réquisitions diverses	1'406	1'404	1'271	910	-28%

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2016

Tableau 53 : Réquisitions administratives : genre et évolution

4.7 Ordre et sécurité publique

4.7.1 Maintien de l'ordre (MO et SO)

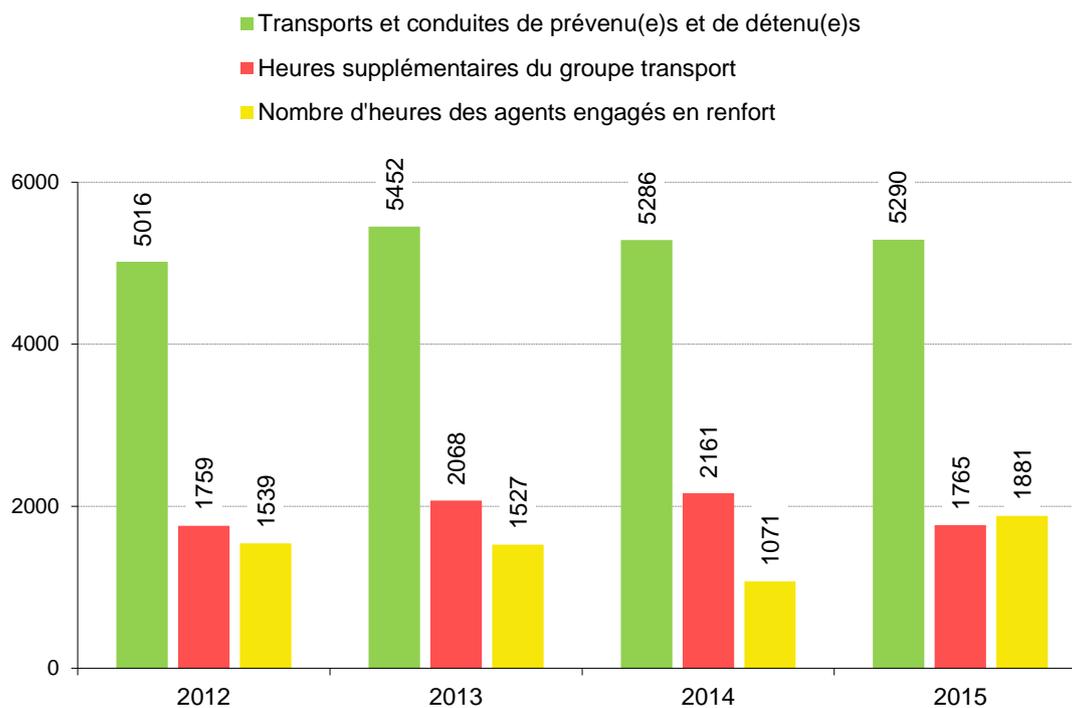
	2012	2013	2014	2015	Evolution
Maintien de l'ordre (MO)	42	24	23	24	4%
dont engagement MO matches Gottéron	17	18	17	9	-47%
Service d'ordre (SO)	49	59	51	53	4%
sécurité au tribunal	17	14	6	11	83%
manifestations revendicatives	2	12	2	11	450%
manifestations sportives	9	8	13	4	-69%
manifestations et cortèges	10	8	11	8	-27%
divers	11	17	19	19	--

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2016

Tableau 54 : Maintien de l'ordre (MO et SO)

4.8 Transports de détenus

4.8.1 Transports de détenus : évolution



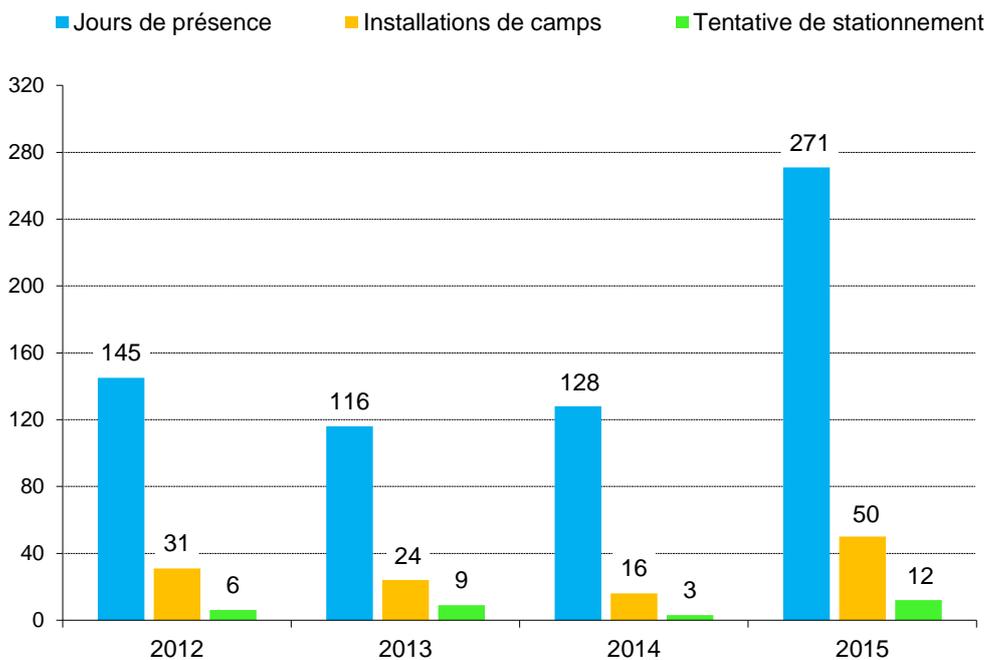
Etat de la base de données au 24.02.2016

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2016

Figure 53 : Transports de détenus : évolution

4.9 Gens du voyage

4.9.1 Gens du voyage : évolution

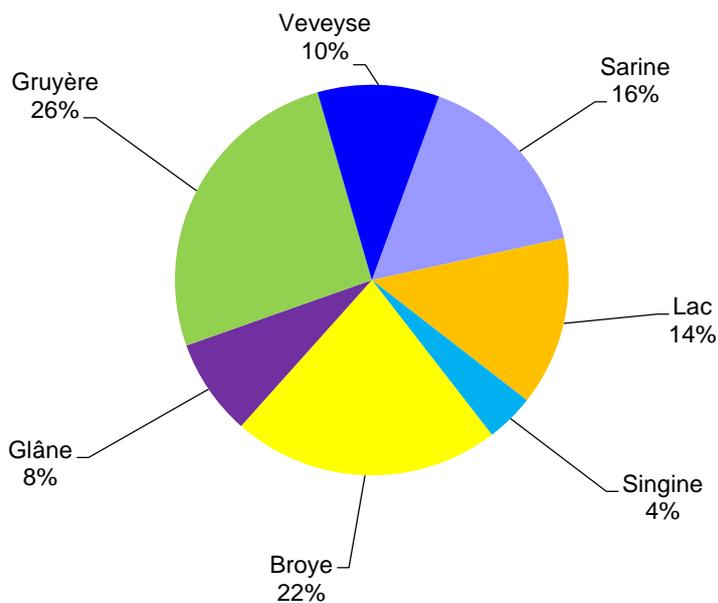


Etat de la base de données au 24.02.2016

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2016

Figure 54 : Gens du voyage : évolution

4.9.2 Gens du voyage : répartition géographique



Etat de la base de données au 24.02.2016

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2016

Figure 55 : Gens du voyage : répartition géographique

5 Glossaire méthodologique

5.1 Introduction

La SPC recense les faits relevant du droit pénal que la police a enregistrés. Sont enregistrés tous les articles du code pénal (CP), mais également les dispositions pénales relevant des lois fédérales annexes. En outre, les infractions contre la LEtr et la LStup sont recensées de façon détaillée, mais font l'objet d'une exploitation séparée.

Ne sont pas comprises dans la SPC les actions illégales dont la police n'a pas eu connaissance (chiffre noir de la criminalité) ou qui débouchent directement sur une procédure judiciaire par d'autres voies. De même, les infractions liées au trafic routier ne sont pas recensées de manière exhaustive.

5.2 Définitions

5.2.1 Le cas/l'affaire

Par cas, il faut entendre l'ensemble des infractions enregistrées dans le cadre d'un dépôt de plainte ou d'une procédure d'enquête policière. Une saisie absolument homogène n'est pas possible au niveau des cas, puisque les cantons présentent des répartitions de compétences différentes et des usages disparates dans l'établissement des rapports, une diversité que seul un gros investissement permettrait d'harmoniser. Le nombre des cas est certes mentionné, mais le dénombrement des cas n'est pas primordial dans le cadre de la SPC.

5.2.2 L'infraction

Un acte est enregistré comme une ou plusieurs infractions s'il enfreint un ou plusieurs articles de loi. La notion d'acte utilisée pour la SPC découle de la définition fournie par le texte de loi (p. ex. homicide, participation à une rixe, gestion déloyale, etc.). Sont dénombrés les actes délictueux clairement identifiables, sans égard au nombre de lésés. Ce dernier est exploité séparément.

5.2.3 L'infraction élucidée/la personne prévenue

Une infraction est considérée comme élucidée lorsque, d'un point de vue policier, une personne peut être identifiée en tant que prévenu de cette infraction. S'il s'agit d'une infraction collective, c'est-à-dire d'un groupe de personnes suspectées, l'infraction est réputée élucidée dès qu'une seule de ces personnes a été identifiée. Cette personne figure dans la SPC comme prévenu. Sont également considérés comme prévenus, les instigateurs, les coauteurs et les complices. Le statut attribué correspond à l'état provisoire des connaissances de la police et ne préjuge en rien d'une éventuelle procédure judiciaire ultérieure.

5.2.4 La personne lésée

Les lésés sont des personnes qui ont subi une atteinte à leur intégrité physique, psychique, sociale ou économique causée par un acte contraire au droit. Les personnes morales qui ont annoncé un dommage matériel ou économique (p. ex. vol à l'étalage) sont également comprises dans cette catégorie. Grâce au caractère supplémentaire «personne morale» ou «personne physique», les deux catégories différentes de lésés peuvent être dissociées l'une de l'autre.

5.2.5 La population résidante permanente

Dans le cadre du nouveau système de recensement de la population, la statistique de la population et des ménages (STATPOP) remplace la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP). Avec l'introduction de STATPOP, la notion de « population résidante permanente » a été redéfinie compte tenu des recommandations internationales (ordonnance du 19 décembre 2008 sur le recensement fédéral de la population RS 431.112.1, art. 2, let. d). La population résidante permanente, telle qu'elle est définie dans STATPOP à partir de 2010, comprend, en plus de la population qui était considérée dans ESPOP, les personnes dans le processus d'asile totalisant au moins 12 mois de résidence en Suisse.

Concernant la présente statistique policière de la criminalité et les prévenus étant dans un processus d'asile, il n'est pas possible de déterminer s'ils totalisent ou non 12 mois de résidence en Suisse. Ils sont par conséquent tous inclus dans la catégorie «asile» ou «autres».

5.2.6 Etat des communes

Dans le présent fascicule, nous nous sommes basés sur l'état des communes au 1er janvier 2015. Les fusions de communes sont rétroactivement appliquées pour les années précédentes afin d'être en mesure de comparer les communes dans le temps.

5.3 Principes d'exploitation des données

5.3.1 Statistique de sortie

La date de sortie est définie comme la date d'exploitation standard.

Les exploitations selon la date de sortie indiquent le nombre d'affaires dont la police a «achevé» le traitement et/ou qu'elle a dénoncées pour le mois ou l'année précédent. Les affaires criminelles ou événements policiers des années civiles précédentes peuvent également y figurer.

5.3.2 Principe du lieu de commission de l'infraction

Seules seront prises en considération les infractions qui ont eu lieu sur le territoire suisse, resp. sur le territoire cantonal considéré ou dont le dommage s'est produit sur ce territoire sans que la personne lésée ne l'ait quitté.

5.3.3 Comptage des personnes ou comptage unique

Une personne n'est comptée qu'une seule fois comme personne réelle, indépendamment du nombre d'actes qui lui sont attribués.

Lors de l'établissement de listes de différents articles de loi, les personnes à qui plusieurs infractions sont imputées sont recensées inévitablement de manière répétée par article, titre ou loi.

5.4 Chiffres clés

Diverses formes d'indices sont utilisées pour décrire le domaine couvert par la statistique de la criminalité. La distinction entre les chiffres absolus et relatifs y est centrale.

5.4.1 Chiffres absolus

Les chiffres absolus représentent les fréquences recensées des cas, des infractions, des prévenus, des lésés, etc. comme chiffres pris isolément. En général, les chiffres absolus ne sont guère significatifs et ne permettent pas de comparaison entre différentes valeurs de départ.

5.4.2 Chiffres relatifs

Les ratios sont obtenus par la division de deux valeurs absolues. Ainsi, la valeur à mesurer (par ex. nombre d'infractions) est mise en relation avec une autre valeur qui sert de mesure (par ex. l'effectif de la population). Ces ratios permettent ainsi une meilleure comparabilité entre différents ensembles (par ex. comparaisons entre cantons ou comparaisons entre différentes parties de la population).

Valeur de la fréquence (VF)

La valeur de la fréquence est le nombre d'infractions enregistrées au total ou en référence à un seul article de loi calculé pour 1000 habitants. Ce calcul se base sur les chiffres de la population résidente permanente à la fin de l'année précédente. Les chiffres utilisés sont ceux de l'ESPOP jusqu'en 2010 et dès 2011, ceux de la nouvelle STATPOP.

$$VF = \frac{\text{Infractions enregistrées} \times 1000}{\text{Effectif de la population}}$$

La pertinence de la valeur de la fréquence est restreinte par le fait que seule une partie des infractions commises arrivent à la connaissance de la police et que les voyageurs, les touristes, les visiteurs, etc., (soit toutes les personnes qui ne sont pas officiellement inscrites en Suisse) ne sont pas compris dans l'effectif de la population suisse. Les infractions commises par des personnes appartenant à cette catégorie sont également recensées dans la statistique policière de la criminalité. Lors de l'interprétation des valeurs de la fréquence, il faut prendre en considération le fait que la part de la population fluctuante n'est pas de taille égale partout, qu'elle est la plus importante dans les places économiques, les lieux touristiques ou les autres centres, et qu'en de tels endroits, elle entraîne des distorsions à la hausse.

Taux de prévenus (TP)

Le taux de prévenus (TP) représente le nombre de suspects identifiés, calculé pour 1000 habitants du groupe de population correspondant, sans prendre en compte les mineurs de moins de dix ans. Conformément au TP, le taux de lésés peut également être calculé.

$$\text{TP} = \frac{\text{Prévenus dès 10 ans} \times 1000}{\text{Groupe de population correspondant dès 10 ans}}$$

La problématique du taux de prévenus (TP) découle des multiples zones de criminalité cachée:

- chiffre noir des infractions qui ne sont pas l'objet de plainte,
- chiffre noir des infractions qui ne sont pas élucidées.

C'est pourquoi le TP ne peut pas refléter le taux de criminalité effectif, mais au mieux les taux de criminalité calculés, pour divers groupes, sur la base des enregistrements effectués par la police. Un calcul du taux de criminalité des prévenus non suisses et non-inscrits officiellement (autres étrangers) ne sera pas possible en raison de la taille inconnue de ce groupe de population.

5.4.3 Graphiques

Dans les graphiques, la somme des pourcentages n'équivaut pas toujours à 100% en raison des arrondis. Par exemple, trois fois 33.33% (arrondi 33.3%) donne un total de 99.9% au lieu de 100%.

6 Index des tableaux

Tableau 1: Éucidations et évolution des infractions selon la loi	7
Tableau 2: Titres du Code pénal et sélection d'infractions: élucidations et évolution des infractions.....	9
Tableau 3: Code pénal: fréquence (‰) et évolution par district	12
Tableau 4: Code pénal: fréquence (‰) et évolution par commune.....	13
Tableau 5: Loi sur les stupéfiants: fréquence (‰) et évolution par district.....	15
Tableau 6: Loi sur les stupéfiants: fréquence (‰) et évolution par commune	16
Tableau 7: Loi sur les étrangers: fréquence (‰) et évolution par district.....	18
Tableau 8: Loi sur les étrangers: fréquence (‰) et évolution par commune.....	19
Tableau 9: Code pénal: nombre de prévenus selon la nationalité et le statut de séjour	23
Tableau 10: Loi sur les stupéfiants: nombre de prévenus selon la nationalité et le statut de séjour	24
Tableau 11: Loi sur les étrangers: nombre de prévenus selon la nationalité et le statut de séjour	24
Tableau 12: Code pénal: nombre d'infractions dans une année civile par prévenu	25
Tableau 13: Loi sur les stupéfiants: nombre d'infractions dans une année civile par prévenu.....	25
Tableau 14: Loi sur les étrangers: nombre d'infractions dans une année civile par prévenu	26
Tableau 15: Nombre de prévenus par infraction au Code pénal.....	26
Tableau 16: Infractions de violence: élucidations et évolution des infractions	28
Tableau 17: Prévenus d'infractions violentes selon l'âge, le sexe et la nationalité	31
Tableau 18: Lésés d'infractions violentes selon l'âge et le sexe	32
Tableau 19: Violences domestiques: évolution des infractions.....	34
Tableau 20: Infractions contre l'intégrité sexuelle: élucidations et évolution des infractions	36
Tableau 21: Infractions contre le patrimoine: élucidations et évolution des infractions	39
Tableau 22: Brigandage selon l'instrument: élucidations et évolution des infractions	40
Tableau 23: Type de vol: élucidation et évolution des infractions	41
Tableau 24: Vol de véhicule: élucidations et évolution des infractions	44
Tableau 25: Dommages à la propriété: élucidations et évolution des infractions.....	45
Tableau 26: Loi sur les stupéfiants: élucidations et évolution des infractions	49
Tableau 27: Loi sur les stupéfiants: consommation selon le groupe d'âge et la nationalité des prévenus.....	51
Tableau 28: Loi sur les stupéfiants: trafic selon la catégorie d'âge et la nationalité des prévenus	52
Tableau 29: Loi sur les stupéfiants: fréquences des enregistrements par prévenu dans une année civile....	52
Tableau 30: Décès dus à la drogue: évolution.....	53
Tableau 31: Loi sur les stupéfiants: saisies de substances	54
Tableau 32: Loi sur les étrangers: élucidations et évolution des infractions	56
Tableau 33: Infractions selon la loi	57
Tableau 34: Titres du Code pénal et sélection d'infractions.....	58
Tableau 35: Code pénal: infractions par district.....	59
Tableau 36: Code pénal: infractions par commune	60
Tableau 37: Infractions à la loi sur les stupéfiants	61
Tableau 38: Loi sur les stupéfiants: infractions par district.....	61
Tableau 39: Loi sur les stupéfiants: infractions par commune	62
Tableau 40: Infractions à la loi sur les étrangers	63
Tableau 41: Loi sur les étrangers: infractions par district.....	64
Tableau 42: Loi sur les étrangers: infractions par commune	65
Tableau 43: Infractions de violence	66
Tableau 44: Infractions de violences domestiques	67
Tableau 45: Infractions contre le patrimoine	68
Tableau 46: Fréquences flashes 2015.....	73
Tableau 47: Chiffres-clés	74
Tableau 48: Activités.....	75
Tableau 49: Le travail au quotidien	75
Tableau 50 : Incendies : cause et évolution.....	76
Tableau 51 : Climat social : évolution	81
Tableau 52 : Interventions à risque : évolution	82
Tableau 53 : Réquisitions administratives : genre et évolution	84
Tableau 54 : Maintien de l'ordre (MO et SO)	85

7 Index des figures

Figure 1: Répartition des infractions selon la loi	6
Figure 2: Répartition selon les titres du Code pénal	8
Figure 3: Sélection d'infractions du Code pénal avec indication des élucidations (y compris celles des années précédentes)	10
Figure 4: Code pénal (CP): fréquence (‰) par district	11
Figure 5: Code pénal (CP): Fréquence (‰) par commune	12
Figure 6: Loi sur les stupéfiants (LStup): fréquence (‰) par district	14
Figure 7: Loi sur les stupéfiants (LStup): Fréquence (‰) par commune	15
Figure 8: Loi sur les étrangers (LEtr): fréquence (‰) par district	17
Figure 9: Loi sur les étrangers (LEtr): Fréquence (‰) par commune	18
Figure 10: Code pénal: prévenus selon l'âge et le sexe	20
Figure 11: Loi sur les stupéfiants: prévenus selon l'âge et le sexe	21
Figure 12: Loi sur les étrangers: prévenus selon l'âge et le sexe	21
Figure 13: Nationalité des prévenus selon la loi (CH/étrangers selon le statut de séjour)	22
Figure 14: Infractions de violence: répartition selon le type de violence	27
Figure 15: Infractions de violence selon l'endroit: public-privé	29
Figure 16: Infractions de violence selon l'endroit: catégories détaillées	29
Figure 17: Homicides (Art. 111-113/116) selon l'instrument, y c. tentatives	30
Figure 18: Lésions corporelles graves (Art. 122) selon l'instrument	30
Figure 19: Violences domestiques: répartition selon l'infraction	33
Figure 20: Violences domestiques: type de relation entre lésé et prévenu	35
Figure 21: Infractions contre l'intégrité sexuelle: répartition selon l'infraction	36
Figure 22: Infractions contre l'intégrité sexuelle selon l'endroit	37
Figure 23: Infractions contre le patrimoine: répartition selon l'infraction	38
Figure 24: Brigandage selon l'instrument	40
Figure 25: Vol (sans vol de véhicules): répartition selon le type de vol	41
Figure 26: Vol par effraction selon l'endroit: public-privé	42
Figure 27: Vol par effraction selon l'endroit: catégories détaillées	43
Figure 28: Vol de véhicule: répartition selon le type de véhicule	44
Figure 29: Dommages à la propriété: répartition selon le contexte	45
Figure 30: Vandalisme selon le mode opératoire	46
Figure 31: Vandalisme selon l'endroit ou l'objet	47
Figure 32: Loi sur les stupéfiants: répartition selon la forme d'infraction	48
Figure 33: Loi sur les stupéfiants: consommation par substances	50
Figure 34: Loi sur les stupéfiants: trafic par substances	51
Figure 35: Loi sur les étrangers: répartition selon l'infraction	55
Figure 36: Infractions selon la loi	69
Figure 37: Code pénal: sélection de titres	70
Figure 38: Infractions contre la vie et l'intégrité corporelle	70
Figure 39: Infractions contre l'intégrité sexuelle	71
Figure 40: Infractions contre le patrimoine	71
Figure 41: Infractions à la loi sur les stupéfiants	72
Figure 42: Incendies : répartition selon la cause	76
Figure 43: Levées de corps : tendance et origine des décès	77
Figure 44: Suicides et tentatives de suicides : évolution	78
Figure 45: Suicides et tentatives de suicides : répartition	78
Figure 46: Suicides : modes opératoires	79
Figure 47: Tentatives de suicides : modes opératoires	79
Figure 48: Personnes disparues : évolution	80
Figure 49: Personnes en difficulté : évolution	80
Figure 50: Personnes en difficulté : répartition selon le type de difficulté	81
Figure 51: Identification par le commissariat d'identification judiciaire (CIJ) : évolution	83
Figure 52: ADN : prélèvements sur les personnes	83
Figure 53: Transports de détenus : évolution	86
Figure 54: Gens du voyage : évolution	87
Figure 55: Gens du voyage : répartition géographique	87